



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 115 (2016), p. 373-454

Chantal Sambin-Nivet, Jean-François Carlotti

Trois autres portes des premiers Ptolémées à Médamoud

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711271	<i>Du côté de chez Zeus</i>	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	<i>La Description de l'Égypte</i>	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher

Trois autres portes des premiers Ptolémées à Médamoud*

CHANTAL SAMBIN-NIVET, JEAN-FRANÇOIS CARLOTTI

Nous avons déjà publié trois portes de Médamoud aux noms des premiers Ptolémées : la porte A, «de Djémê», de Ptolémée IV Philopator ; la porte B, dite «de la course à la rame» de Ptolémée III Évergète et la porte C, dite «de fête-sed», de Ptolémée II Philadelphie renouvelée par Ptolémée III¹.

Les trois portes que nous présentons ici sont, comme les précédentes, restituées à partir de blocs extraits des différentes fouilles de Médamoud, menées entre 1924 et 1932 par M.F. Bisson de la Roque, A. Varille et Cl. Robichon². Des photographies à l'échelle ont été

* Il nous est agréable de remercier, en premier lieu, le professeur D. Valbelle, qui nous a remis généreusement les assemblages photographiques des portes des premiers Ptolémées de Cl. Robichon pour étude. Nous sommes également redevables et très reconnaissants à L. Gabolde pour ses précieux conseils et sa lecture attentive, à J.-Fr. Pécoil pour ses dessins épigraphiques de la porte F, à P. Laberny et J. Vial pour leur aide très appréciable dans la réalisation des planches et compositions épigraphiques. Enfin nous n'oublions pas M. Saïdi qui a mis son talent de photographe au service des clichés pris sur le site.

¹ Ch. SAMBIN, «Les portes de Médamoud du musée de Lyon», *BIFAO* 92, 1992, p. 147-185 (portes A et B) et Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, «Une porte «de fête-sed» de Ptolémée II dans

le temple de Montou à Médamoud», *BIFAO* 95, 1995, p. 383-457 (porte C).

² Nous nous référons essentiellement aux publications de l'Ifao sur Médamoud : F. BISSON DE LA ROQUE, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925)» in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (années 1924-1925)*, *FIFAO* 3,1, Le Caire, 1926 ; *id.*, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926)» in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1926)*, *FIFAO* 4,1, Le Caire, 1927 ; F. BISSON DE LA ROQUE, J.J. CLÈRE, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1927)» in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1927)*, *FIFAO* 5,1, Le Caire, 1928 ; *id.*, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1928)» in P. Jouquet (éd.),

Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1928), *FIFAO* 6,1, Le Caire, 1929 ; F. BISSON DE LA ROQUE, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1929)» in P. Jouquet (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1927)*, *FIFAO* 7,1, Le Caire, 1930 ; *id.*, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1930)» in P. Jouquet (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1930)*, *FIFAO* 8,1, Le Caire, 1931 ; *id.*, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1931-1932)» in P. Jouquet (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (années 1931 et 1932)*, *FIFAO* 9,3, Le Caire, 1933. Les volumes de texte ont été étudiés et publiés par E. DRIOTON, «Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925), Les Inscriptions» in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut*

prises et présentées en assemblage par Cl. Robichon. C'est d'après cet assemblage et selon les instructions d'A. Varille que les portes du musée des Beaux-Arts de Lyon ont été remontées³ (pl. 31, 32). Ce sont les seuls monuments reconstitués ; les autres restitutions photographiques proposées ont été confiées par S. Sauneron à D. Valbelle qui nous les a généreusement mises à disposition⁴.

Ces reconstitutions sont le fruit du travail et du talent de Cl. Robichon et nous souhaitons que cet article soit un hommage à ce grand archéologue.

Nous avons retrouvé à Médamoud la plupart des pierres constituant ces trois dernières portes, stockées sur une butte vers le lac sacré. Leur état actuel s'est beaucoup dégradé par rapport aux clichés initiaux. Les blocs avec les visages des Ptolémées ou des divinités sont manquants. Le journal de fouilles conservé à l'Ifao donne encore de précieux renseignements : dimensions, couleurs conservées, croquis, etc.

Les trois portes de cet article sont les dernières qui ont pu être reconstituées théoriquement et très partiellement, par ces montages. Les photographies montrent encore quelques autres pierres décorées, sans possibilité réelle d'assemblage.

Indépendamment de ces reconstitutions, trois linteaux ont été retrouvés et photographiés. Ils se trouvaient entreposés dans les réserves de plein air de Médamoud en 2004.

Le souhait des fouilleurs était de faire publier cet ensemble : « L'étude des blocs sortis ces années dernières du pylône est terminée. Nous nous trouvons en présence de six portes différentes. M. Drioton à qui j'ai donné mon travail a l'intention de le publier l'année prochaine avec les dernières inscriptions de Médamoud⁵. »

Comme cette publication ne s'est jamais faite, nous redonnons ici des extraits du journal de fouilles commentant les découvertes de ces blocs.

En janvier 1932⁶, A. Varille signale les premières trouvailles de Cl. Robichon dans la fouille des fondations du mur-pylône :

« Le démontage des fondations de l'angle N-O du mur pylône [...] nous a donné, à la seconde assise terminée hier, 28 pierres décorées sur 60 pierres sorties. Toutes ces pierres proviennent d'un monument élevé à Montou (?) par Ptolémée II et renouvelé par Ptolémée III » (pl. 35, A,B,C)⁷.

Huit jours plus tard⁸, Cl. Robichon a dégagé la première assise de fondation (26 janvier 1932) : « Cette assise inférieure n'a donné que deux gros blocs d'angle de corniche d'une grande porte, toutes les autres pierres ont été taillées à nouveau. L'étude des pierres de corniche,

français d'archéologie orientale du Caire (années 1924-1925), FIFAO 3,2, Le Caire, 1926 ; *id.*, « Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926). Les Inscriptions » in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1926)*, FIFAO 4,2, Le Caire, 1927.

³ Nous remercions vivement le musée des Beaux Arts de Lyon, G. Galliano conservatrice et H. Simoes pour l'assistance qu'ils nous ont très aimablement

fournie et la mise à disposition des photos récentes des portes après leur restauration.

⁴ Ce sont donc les assemblages photographiques de la porte de fête-*sed* déjà publiée et des autres portes présentées ici.

⁵ Extrait de la lettre du 30 Avril 1934 de Cl. Robichon à M. Jouguet, directeur de l'Ifao. Archives Ifao.

⁶ Journal de fouilles, 1932, p. 152.

⁷ Nous sommes reconnaissants envers le musée du Louvre et ses conservateurs, G. Andreu, V. Rondot et G. Pierrat d'avoir mis à notre disposition la riche documentation des archives sur Médamoud et d'avoir permis la publication de ces photos de fouilles ; nous les en remercions ici.

⁸ Journal de fouilles, 1932, p. 156.

trouvées dans la 2^e assise [...] nous révèle une autre porte, moins importante et dépourvue d'architrave, c'est-à-dire une entrée de partie de temple fermée simplement à une faible hauteur de la construction. Ce vestibule ou kiosque comprend donc forcément des supports de plafond ou tout au moins d'architraves. Parmi les pierres taillées à nouveau que nous donne la première assise, nous pouvons deviner des colonnes engagées.»

La fouille se poursuit et le 2 février 1932, F. Bisson écrit :

« La fouille en sous-œuvre du mur-pylône, faite par Robichon, se poursuit avec résultat. Les pierres du temple des premiers Ptolémées continuent à sortir et la face interne des fondations qui se dégage en ce moment, montre des pierres encore engagées, d'une décoration intéressante. Les couleurs sont sur certaines assez bien conservées. Nous avons plusieurs exemples de divinités entièrement revêtues de feuilles d'or, naturellement à peu près entièrement détruites. Robichon fait des croquis pour noter les couleurs. »

Mais en mars de la même année (journal du 2 mars 1932) il faut fermer le chantier :

« Le travail en sous-œuvre du mur-pylône, commencé le 1^{er} février, a atteint 10,50 m. Il reste à faire environ 36 mètres⁹. Nous ne pourrons pas le terminer cette année et il faudra compter deux mois de travail pendant la saison prochaine. »

Le 8 mars l'abandon de la fouille est confirmé :

« Le travail de Robichon sous le mur-pylône entre maintenant dans la période de rebouchage de la partie vidée des deux assises inférieures. Ce qui reste à faire pour récupérer toutes les pierres des Ptolémée II et III remployées dans cette construction, est trop considérable pour être terminé cette année. Il reste donc encore bien des espoirs de retrouver un jour d'autres blocs pouvant compléter notre présent travail. »

Enfin le 25 mars :

« Toutes les pierres des Ptolémées II et III, sorties des fondations du mur-pylône cette année ont été rangées sur un des cavaliers sud [...] La maçonnerie du travail en sous-œuvre du mur-pylône a été achevée dans de bonnes conditions et les tranchées de cette fouille ont été entièrement comblées avec du sable pris à l'emplacement du temple dit perpendiculaire. Ce sable de fondations du temple supposé des premiers Ptolémées recouvre maintenant les fondations du mur-pylône qui contiennent des pierres provenant probablement de ce même temple. »

Nous ne garderons pas cette hypothèse du petit temple « dit perpendiculaire » à l'origine des blocs.

⁹ Il faut bien sûr comprendre qu'il s'agit de la longueur du mur-pylône qui a été fouillée.

RÉCAPITULATIF SUR LES SIX PORTES DES PREMIERS PTOLÉMÉES RETROUVÉES EN REMploi DANS LE TEMPLE DE MONTOU À MÉDAMOUD

Les trois portes publiées ici viennent s'ajouter aux trois autres précédemment publiées. Les planches photographiques dues à Cl. Robichon comportaient en effet des assemblages classés par des lettres attribuées aux différentes portes. Les appellations complémentaires dont nous les avons pourvues pour en faciliter l'identification sont en revanche de notre propre initiative :

- porte A : « porte de Djémê » de Ptolémée IV Philopator. Porte remontée au musée des Beaux-Arts de Lyon ;
- porte B : dite « porte de la course à la rame » de Ptolémée III Évergète. Porte remontée au musée des Beaux-Arts de Lyon¹⁰ ;
- porte C : dite « porte de fête-*sed* » de Ptolémée II Philadelphie ;
- porte D : dite « porte des Seigneurs aux formes mystérieuses » de Ptolémée II Philadelphie ;
- porte E : porte comparable à la porte D¹¹ ;
- porte F : dite « porte des dieux Ancêtres » de Ptolémée III Évergète.

ESSAI DE RESTITUTION ARCHITECTURALE DES SIX PORTES DES PREMIERS PTOLÉMÉES¹²

Jean-François CARLOTTI

Nous avons choisi de publier, d'un point de vue architectural, l'intégralité des six portes des premiers Ptolémées retrouvées en remploi dans le mur pylône. Certaines portes nécessitaient une réactualisation des hypothèses de restitution précédemment proposées, notamment celle de la porte C, dite « de fête-*sed* », et celles des deux portes ayant fait l'objet d'une anastylose au musée des Beaux-Arts de Lyon : la porte A, « de Djémê » et la porte B, dite « de la course à la rame ». Mais il s'agissait également pour nous de faciliter la compréhension de ces portes qui, en définitive, forment un ensemble cohérent et qui appartiennent toutes, comme on le verra, à une même structure architecturale.

¹⁰ Ces portes ont été nommées ainsi par nous-mêmes alors que la porte A est appelée « porte de la butte de Djémê » dans la dédicace.

¹¹ Ce que A. Varille et Cl. Robichon nommaient porte E, correspond en fait à plusieurs assemblages de blocs qui proviennent de plusieurs éléments architecturaux distincts et qui ne peuvent pas appartenir à une seule et unique porte. Nous avons extrait de l'assemblage attribué à la porte D deux blocs

qui ne peuvent en faire partie ; ils sont à replacer sur une porte à linteau brisé que nous avons nommée porte E et qui est une copie de la porte D. La planche où sont regroupés les différents assemblages montre des blocs sans appareillage possible entre eux (pl. 20D).

¹² Cet article utilise les proportions des portes égyptiennes qui ont été isolées et étudiées dans : Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, « L'architecture » in S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte*

du temple de Mout à Karnak, MIFAO 107, Le Caire, 1983, p. 10-18 ; J.-Fr. CARLOTTI, J.-L. CHAPPAZ, « Une porte de Masaharté à l'est du IX^e pylône », *CahKarn* 10, 1995, p. 167-204. La dimension de la coudée a été estimée pour l'ensemble des portes à 0,53 m. Cette dimension est assez classique pour l'époque ptolémaïque, cf. J.-Fr. CARLOTTI, « Quelques réflexions sur les unités de mesure utilisées en architecture à l'époque pharaonique », *CahKarn* 10, 1995, p. 127-140.

La porte A, « de Djémê »

[PL. 1, 31]¹³

La porte A « de Djémê », est une porte à linteau brisée en grès qui a fait l'objet d'une anastylose au musée des Beaux-Arts de Lyon. Son décor est au nom de Ptolémée IV Philopator. Elle est de proportion classique ; cependant, il est indéniable qu'elle n'est pas suffisamment haute pour les abaqes des avant-portes. En effet, ces portes ont une proportion plus ou moins carrée en façade. Or, dans le cas de la porte A, sa hauteur est insuffisante pour atteindre cette proportion. C'est pourquoi, nous avons augmenté sa hauteur de manière à approcher une forme carrée et être également plus proche de la hauteur de la porte D, avec laquelle elle forme un ensemble architectural (cf. *infra*).

Cette porte est actuellement constituée de 7 ½ assises pseudo isodome en grès¹⁴ d'environ 0,56 m de haut. Nous avons ajouté 1 ½ assise afin d'atteindre un total de 9 assises pseudo isodomes. Sa hauteur passe donc de 4,11 m (hauteur actuelle de l'anastylose au musée des Beaux-Arts de Lyon) à 4,91 m, pour une largeur inchangée à 4,74 m.

On obtient donc les dimensions suivantes :

Porte A ¹⁵	H	L	l	h
Dimensions restituées en m	4,91 m	4,74 m	1,96 m	3,92 m
Dimensions en coudées, pour une coudée de 0,53 m	9 1/4'	9'	3 4/6'	7 2/6'

Avec des proportions suivantes :

Porte A	L/H	l/h	h/H	l/L
Proportions décimales	0,96537	0,5	0,79837	0,4135
Proportions fractionnaires	36/37	1/2	4/5	2/5

En façade la porte possède un fruit très négligeable puisqu'il s'établit à 0,03 m pour 3,92 m de haut, soit environ 0,02 m pour 2,12 m, qui donne en unité égyptienne 1 doigt pour 4 coudées.

La porte B, dite « de la course à la rame »

[PL. 2, 12, 32]¹⁶

La porte B « de la course à la rame », est une porte classique en grès qui a fait l'objet d'une anastylose au musée des Beaux-Arts de Lyon. Son décor est au nom de Ptolémée III Évergète. Elle est de facture classique et est surmontée par une corniche à gorge. Cependant, l'anastylose du musée des Beaux-Arts de Lyon ne respecte pas les proportions généralement admises pour ce type de porte. En effet, sa hauteur est nettement insuffisante au regard des proportions

¹³ La porte A a fait l'objet d'une première publication : Ch. SAMBIN, *loc. cit.*

¹⁴ Cette demie assise est d'ailleurs assez curieuse et absolument pas canonique, ces portes sont constituées systématiquement

d'assises entières plus ou moins régulières, de même hauteur. Quoi qu'il en soit, il est préférable d'avoir des assises entières.

¹⁵ Avec H : hauteur totale de la porte ; L : largeur totale de la porte ; h : hauteur

du passage en façade ; l : largeur du passage en façade.

¹⁶ La porte B a fait l'objet d'une première publication : Ch. SAMBIN, *loc. cit.*

traditionnelles des portes couronnées d'une corniche à gorge. Il est probable que les contingences de hauteur sous plafond du musée des Beaux-Arts de Lyon n'ont pas permis de respecter ces proportions. C'est pourquoi, aux dimensions actuelles il faut ajouter 1,23 m en hauteur pour que ces proportions soient respectées. La hauteur de la porte passe ainsi de 5,25 m (anastylose du musée des Beaux-Arts de Lyon) à 6,48 m de haut, y compris la corniche.

Ainsi, obtient-on les dimensions suivantes :

Porte B ¹⁷	H	L	l	h
Dimensions restituées en m	6,48 m	3,72 m	1,74 m	4,66 m
Dimensions en coudées, pour une coudée de 0,53 m	12 1/4'	7'	3 1/4'	8 5/6'

Avec des proportions suivantes :

Porte B	L/H	l/h	h/H	l/L
Proportions décimales	0,57407	0,37339	0,71913	0,46774
Proportions fractionnaires	4/7	—	5/7	—

Cette porte était constituée d'assises pseudo-isodomes d'une hauteur variant de 0,40 m à 0,46 m. L'anastylose du musée des Beaux-Arts de Lyon en comporte huit, la nouvelle hauteur proposée en compte onze. On notera, que les jambages alternent les assises d'un seul bloc avec des assises à deux blocs adossés. Cette porte s'intègre dans une maçonnerie de 3,16 m d'épaisseur environ (avec la nouvelle hauteur portée à 6,48 m). Cette épaisseur se répartit en une embrasure du passage de 2,12 m et un tableau du passage de 1,04 m.

En façade, le fruit du parement de la porte est assez faible, de l'ordre de 0,10 m pour 4,66 m de haut, soit environ 0,01 m pour 0,53 m, ce qui correspond en unité égyptienne à 1/2 doigt pour 1 coudée.

Au revers, le fruit est de 0,17 m pour 4,86 m, soit environ 0,02 m pour 0,53 m, qui donne en unité égyptienne 1 doigt pour 1 coudée. Les fruits à l'avant et au revers sont donc différents mais très faibles.

La porte C, dite « de fête-sed »

[PL. 3-5]

La porte C « de fête-sed », de Ptolémée II Philadelphie, a été étudiée précédemment, mais il est nécessaire aujourd'hui de revenir sur les dimensions qui avaient été alors adoptées car des éléments architecturaux – les linteaux – ont dû être à nouveau pris en compte¹⁸. Nous avons choisi d'attribuer à cette porte deux des trois linteaux qui ont été retrouvés remployés dans le plafond de la crypte de la salle XXV. Le linteau inv. 4477 a été placé sur l'élévation frontale de la porte tandis que le linteau inv. 2469 a été placé sur l'élévation dorsale¹⁹.

¹⁷ Avec H : hauteur totale de la porte ; L : largeur totale de la porte ; h : hauteur du passage en façade ; l : largeur du passage en façade.

¹⁸ Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte « de fête-sed » de Ptolémée II dans le temple de Montou à Médamoud », *BIFAO* 95, 1995, p. 383-457.

¹⁹ Cf. *infra* : linteau inv. 2469, linteau inv. 4477 et commentaire.

L'attribution de ces deux linteaux, décorés au nom de Ptolémée III Évergète, à cette porte est cohérente dans le sens où les jambages sont décorés au nom de Ptolémée II Philadelphie mais comportent également une dédicace à leur base au nom de Ptolémée III. Nous aurions là l'une des portes décorées à la charnière des deux règnes. La dédicace de Ptolémée III Évergète mentionne que le roi a « agrandi » le monument de Ptolémée II Philadelphie. Mais, il faut certainement comprendre, selon la phraséologie royale, qu'il a « exalté » l'œuvre de Ptolémée II et que cet agrandissement s'adresse non pas à la porte elle-même mais à l'ensemble de l'œuvre de Ptolémée II, à savoir la création de l'enceinte autour du temple qu'il a donc agrandie en poursuivant le travail de son prédécesseur.

Ces deux linteaux, d'une très grande largeur, ont nécessité d'augmenter les dimensions originelles de la porte, aussi bien en largeur qu'en hauteur, tout en conservant des proportions acceptables. Ainsi, la largeur de la porte a été portée à 4,23 m au lieu de 3,98 m et sa hauteur a été augmentée de 0,49 m soit 6,97 m au lieu de 6,48 m.

Les nouvelles dimensions obtenues sont :

Porte C ²⁰	H	L	l	h
Dimensions restituées en m	6,97 m	4,23 m	1,97 m	4,99 m
Dimensions en coudées, pour une coudée de 0,53 m	13 1/6'	8'	3 5/7'	9 3/7'

Avec des proportions suivantes :

Porte C	L/H	l/h	h/H	l/L
Proportions décimales	0,60688	0,39478	0,71592	0,46572
Proportions fractionnaires	3/5	2/5	5/7	-

Comme on peut le voir, ces changements minimes ne remettent pas en cause la restitution de la porte, ils permettent simplement d'intégrer deux linteaux imposants qui n'avaient, jusqu'à présent, pas trouvé place dans un remontage. Il s'est en effet avéré, au cours des recherches, que tous les éléments provenant du mur pylône étaient issus de la même structure architecturale et que nous avions là un aménagement qu'il convenait de traiter dans son ensemble (cf. *infra*).

La porte constituée originellement de dix assises pseudo-isodomes, en comprend désormais onze. Elle s'encastre dans un mur que sa nouvelle hauteur a porté à 3,34 m d'épaisseur, soit 6 1/3 coudées.

En façade, le fruit de cette porte est, contrairement au deux autres portes classiques (B et F), plus important, puisqu'il s'établit à 0,57 m pour 4,99 m de haut, soit environ 0,06 m pour 0,53 m, ce qui donne en unité égyptienne, environ 3 doigts pour 1 coudée.

L'élévation dorsale possède un fruit de 0,20 m pour 5,12 m de haut, soit environ 0,02 m pour 0,53 m, ce qui se traduit en unité égyptienne en 1 doigt pour 1 coudée.

²⁰ Avec H : hauteur totale de la porte ; L : largeur totale de la porte ; h : hauteur du passage en façade ; l : largeur du passage en façade.

La porte D, dite « des Seigneurs aux formes mystérieuses »

[PL. 6]

La porte D « des Seigneurs aux formes mystérieuses », décorée au nom de Ptolémée II Philadelphe, est une porte à linteau brisé à assise pseudo-isodomes en grès. Vingt-trois blocs ont permis de proposer une restitution qui est assez proche de la porte A « de Djémê » reconstituée au musée des Beaux-Arts de Lyon ²¹. La hauteur des assises varie de 0,43 m à 0,47 m. Les portes à linteau brisé, comme on l'a vu précédemment, sont de proportion approximativement carrée, nous avons donc restitué onze assises sur une hauteur de 4,91 m, pour une largeur totale, de la porte d'axe de tore à axe de tore, de 4,30 m. La largeur du passage s'établit alors à 2,12 m.

On obtient les dimensions suivantes :

Porte D ²²	H	L	l	h
Dimensions restituées en m	4,91 m	4,30 m	2,12 m	3,71 m
Dimensions en coudées, pour une coudée de 0,53 m	9 1/4'	8 1/12'	4'	7'

Avec des proportions suivantes :

Porte D	L/H	l/h	h/H	l/L
Proportions décimales	0,60688	0,57142	0,75560	0,49302
Proportions fractionnaires	3/5	4/7	3/4	1/2

La façade de la porte possède un fruit très accentué de l'ordre de 0,26 m pour 3,71 m de haut, soit 0,037 m pour 0,53 m, ce qu'il est possible de traduire en unité égyptienne par 1 1/2 doigt pour 1 coudée.

Ce type de porte à linteau brisé appartient soit à un ensemble architectural composé de colonnades et murs d'entrecolonnements, soit à une avant-porte encastrée entre les jambages d'une plus grande porte.

La porte E, copie de la porte D

[PL. 7]

La porte E est une copie de la porte D, mais seuls deux blocs ont été conservés ²³ (pl. 16, 32H). Il est donc très difficile de proposer une restitution exacte. Quoiqu'il en soit, au regard de l'échelle des reliefs conservés sur les deux blocs de cette porte, nous proposons une restitution strictement identique à la porte D, avec les mêmes dimensions et donc les mêmes proportions dans l'attente de la découverte éventuelle de nouveaux blocs.

²¹ Cf. *infra* : la porte D, dite « des Seigneurs aux formes mystérieuses ».

²² Avec H : hauteur totale de la porte ; L : largeur totale de la porte ; h : hauteur

du passage en façade ; l : largeur du passage en façade.

²³ Cf. *infra* : la porte E, semblable à la porte D.

La porte F, dite « des dieux Ancêtres »

[PL. 8-12]

La porte F « des dieux Ancêtres » de Ptolémée III Évergète est une porte classique qui s'intègre dans une maçonnerie de grès d'une épaisseur à la base de 3,16 m, soit environ 6 coudées de 0,53 m. Cette dimension a pu être restituée à l'aide des deux blocs situés dans le passage qui donne une embrasure minimale de 2,20 m, à laquelle on doit ajouter la largeur du tableau de la porte en façade, soit environ 0,95 m.

Cette porte a été restituée à l'aide de onze blocs dont un linteau inv. 4476 placé au revers²⁴ (blocs n^{os} 8, 29, 36, 51 sur l'élévation frontale; blocs 181, 41, 9 et 5252 sur l'élévation dorsale; blocs 9 et 159 dans le passage)²⁵. Le linteau a été retrouvé réemployé en plafond de la crypte de la salle XXV.

Les blocs forment une maçonnerie pseudo-isodome d'une hauteur d'assise variant de 0,45 m à 0,50 m; les jambages devaient comporter onze à douze assises en façade.

Les dimensions ont été restituées, selon les proportions généralement admises²⁶, de la manière suivante :

Porte F ²⁷	H	L	l	h
Dimensions restituées en m	7,42 m	4,42 m	2,12 m	5,43 m
Dimensions en coudées, pour une coudée de 0,53 m	14'	8 1/3'	4'	10 1/4'

Avec des proportions suivantes :

Porte F	L/H	l/h	h/H	l/L
Proportions décimales	0,59568	0,39042	0,73180	0,47963
Proportions fractionnaires	3/5	2/5	-	-

Cette porte comporte un fruit assez faible en façade de l'ordre de 0,11 m pour 5,43 m de haut, soit environ 0,01 m pour 0,53 m, ce qui se traduit en unité égyptienne par 1/2 doigt pour 1 coudée.

Au revers de la porte, le fruit est de l'ordre de 0,18 m pour 5,56 m de haut au dos, soit environ 0,02 m pour 0,53 m, ce qui correspond en unité égyptienne à environ 1 doigt pour 1 coudée.

Sa décoration était constituée en façade de quatre tableaux sur les jambages surmontés d'un tableau sur toute la largeur du linteau. Dans le passage, seule la dédicace est conservée, mais on peut raisonnablement envisager deux ou quatre scènes superposées dans l'embrasure ou bien, comme sur la porte de Lyon (B de « la course à la rame »), une très grande scène (pl. 32B) occupant le montant gauche et des signes prophylactiques à droite, cachés partiellement par l'ouverture du vantail.

²⁴ Cf. *infra*: linteau inv. 4476 et commentaire.

²⁵ Cf. *infra*: la porte F, dite « des dieux Ancêtres ».

²⁶ Proportions généralement observées: moyenne L/H: 0,592; moyenne

h/H: 0,7208; moyenne l/h: 0,3964; moyenne l/L: 0,4806; cf. Fr. LAROCHE-TRAUNECKER, *loc. cit.*; J.-Fr. CARLOTTI, J.-L. CHAPPAZ, *op. cit.*, p. 167-204, plus particulièrement le tableau p. 183-185.

²⁷ Avec H: hauteur totale de la porte; L: largeur totale de la porte; h: hauteur du passage en façade; l: largeur du passage en façade.

Hypothèse de restitution des six portes des premiers Ptolémées dans le temple de Médamoud

[PL. 13, 14]

Dès leurs premières découvertes, les fouilleurs ont tenté de situer le monument dont provenaient les blocs des portes du début de l'époque ptolémaïque. Ils déduisaient des différents emplois l'existence d'un bâtiment des premiers Ptolémées à proximité du temple principal et l'identifiaient avec l'espace de 27 m par 16 m, délimité par un muret en brique crue, situé au sud des kiosques de façade²⁸.

Cependant, ces portes ne peuvent pas appartenir à cet emplacement car elles sont beaucoup trop grandes pour un espace aussi petit. Les trois portes classiques s'insèrent dans un mur de maçonnerie en grès d'une épaisseur variant de 3,16 m à 3,34 m environ. On soulignera que les trois portes ont le même fruit à l'arrière, de 1 doigt pour 1 coudée. Alors qu'en façade, deux portes (B et F) comportent un fruit négligeable de 1/2 doigt pour 1 coudée tandis que la troisième (C) a un fruit beaucoup plus important de 3 doigts pour 1 coudée. On pourrait déduire de ces observations que ces trois portes appartiennent à des murs différents. Il n'en est rien cependant, car généralement les murs d'enceinte des temples ont un fruit plus important à l'extérieur qu'à l'intérieur, ce qui est le cas pour la porte C. Il est donc anormal que pour les portes B et F, le fruit en façade soit moins important que celui du revers.

Une explication simple permet de résoudre ce problème : ces deux portes (B et F) comportaient à l'avant un espace considéré comme intérieur qui demandait un fruit quasiment négligeable. Or, les trois autres portes remployées dans le mur pylône sont des portes à linteau brisé (A, D et E) qui appartiennent nécessairement à des colonnades à murs d'entrecolonnement²⁹.

Le schéma de restitution pourrait donc être le suivant : nous avons là les six portes d'un mur pylône très proche de l'actuel mur pylône dans lequel étaient percées trois portes classiques (B, C et F) à l'avant desquelles se développaient deux kiosques dont les portes d'entrée étaient les portes D et E, tandis que la porte intermédiaire (C) était distribuée par la porte A.

La répartition des portes, classique dans le mur pylône, était la suivante et par ordre de taille :

- au nord, très exactement **dans l'axe de l'arrière temple**, s'ouvrait la porte B (la moins haute et à fruit négligeable) devant laquelle se développait un kiosque de deux rangées de quatre colonnes à l'extrémité duquel se trouvait une porte à linteau brisé : la porte D, qui comportait un fruit important ;
- au sud, **dans l'axe du temple principal**, s'ouvrait la porte F (la plus haute et à fruit négligeable) devant laquelle se trouvait un kiosque de deux rangées de quatre colonnes par lequel on accédait à la porte E, qui comportait un fruit important ;
- entre les deux kiosques s'ouvrait dans le mur pylône la porte C (de hauteur intermédiaire et à fruit plus accentué, fruit qui par ailleurs correspond à celui du mur pylône) dans l'axe d'une entrée secondaire du temple principal (porte d'Amenhotep II ?). Cette porte n'était pas précédée par un

²⁸ F. BISSON DE LA ROQUE, « Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926) » in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1926)*, FIFAO 4,1, Le Caire, 1927, p. 14.

²⁹ On ne retiendra pas l'hypothèse de portes insérées dans le passage d'une plus grande porte classique car l'épaisseur des portes à linteau brisé (A, D et E) l'interdit. Dans le cas d'une porte à linteau brisé servant d'avant porte à une grande porte classique, l'épaisseur de la porte

à linteau brisé est relativement faible et les dispositions latérales sont totalement différentes de celles des portes A, D et E : généralement, les faces latérales extérieures se retournent directement après le tore et sont souvent décorées, ce qui n'est pas le cas ici.

kiosque en façade comme les deux autres portes (B et F). Cependant, comme les kiosques nord et sud étaient assez rapprochés³⁰, « l'entre kiosque » situé à l'avant de la porte C était probablement fermé par la troisième porte à linteau brisé : la porte A qui, elle, a un fruit en façade très faible.

Cette hypothèse reprend, dans les grandes lignes, la disposition actuelle du mur-pylône avec trois portes dans le mur-pylône donnant accès à trois axes différents du temple et deux kiosques en façade desservis chacun par une porte à linteau brisé, et enfin, un « entre kiosque » lui aussi ouvert par une porte à linteau brisé. Nous avons intégré dans l'élévation du kiosque sud les six blocs d'une corniche monumentale au-dessus de la porte E, en couronnement du kiosque sud. Ces six blocs, non numérotés par Cl. Robichon, ont été notés par nos soins a, b, c, d, e et f (cf. *infra*, corniche monumentale. Cf. pl. 13)³¹.

On remarquera une inversion des fruits entre les portes classiques et les portes à linteau brisé sans pouvoir l'expliquer : quand les portes classiques ont un faible fruit en façade, parce qu'en avant, elles sont précédées d'un kiosque, les portes à linteau brisé de leur kiosque respectif ont en revanche un fruit important (cas des associations portes B/D et portes F/E). Inversement, pour la porte C qui a un fruit important, la porte à linteau brisé qui la précède (A) n'en a quasiment pas.

En résumé, les portes qui sont protégées par un kiosque n'ont pratiquement pas de fruit, le rattrapage entre le fruit accentué du mur-pylône et l'absence de fruit des portes est probablement géré par l'intermédiaire d'un pilastre ou d'une demi colonne engagée dans l'axe des colonnes du kiosque.

Ainsi, les dimensions particulières des portes des premiers Ptolémées et leur similitude remarquable en plan avec les portes actuelles du mur-pylône et de ses kiosques permettent naturellement d'envisager l'existence d'un mur-pylône « primitif » du début de l'époque ptolémaïque. Ce mur-pylône serait antérieur à celui que l'on connaît aujourd'hui qui, lui, est contemporain et postérieur au règne de Ptolémée VI, d'après les inscriptions³². Ce monument appartient à un vaste programme architectural lancé par Ptolémée II, poursuivi par Ptolémée III et achevé par Ptolémée IV. Le mur-pylône « primitif » se situait dans la partie médiane de la grande cour actuelle du temple³³. Le mur-pylône des premiers Ptolémées ainsi que ses kiosques seront entièrement démontés et massivement réemployés dans l'actuel mur-pylône construit par les derniers Ptolémées à l'avant du temple des premiers Ptolémées.

³⁰ Les axes sud et principal sont presque chacun à équidistance de l'axe secondaire médian.

³¹ Un bloc de corniche (n° 115) figure sur le photomontage que nous avons restitué d'après celui de Cl. Robichon, ici même, pl. 20D.

³² Les inscriptions les plus anciennes dans cette partie du temple datent de Ptolémée VI ; elles sont inscrites sur la face est de l'extrémité nord du mur entre le portique I et la salle II, mur qui appartient à la même campagne de construction que le mur-pylône, cf. F. BISSON DE LA ROQUE, « Rapport sur les fouilles de

Médamoud (1925) » in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (années 1924-1925)*, FIFAO 3,1, Le Caire, 1926, p. 86. Le mur-pylône et le mur périmétral sont, semble-t-il, décorés tardivement à l'époque romaine, sous les règnes de Domitien et de Trajan, le mur-pylône pouvant avoir été décoré seulement sous Vespasien ; cf. *ibid.*, p. 59, fig. 40-41, fragment de corniche (inv. 452) ; F. BISSON DE LA ROQUE, J.J. CLÈRE, « Rapport sur les fouilles de Médamoud (1927) » in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale*

du Caire (année 1927), FIFAO 5,1, Le Caire, 1928, p. 55-56, fragment de corniche (inv. 3114) ; F. BISSON DE LA ROQUE, « Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926) » in G. Foucart (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1926)*, FIFAO 4,1, Le Caire, 1927, p. 29.

³³ Au sujet de ce programme et de la position exacte du mur-pylône des premiers Ptolémées à Médamoud, voir : J.-Fr. CARLOTTI, « Le programme architectural des premiers Ptolémées à Médamoud ».

DESCRIPTION ET COMMENTAIRE ÉPIGRAPHIQUE DES PORTES

Chantal SAMBIN-NIVET

La porte F, dite « des dieux Ancêtres »

*Description des blocs*³⁴

[PL. 19, 34]

- Blocs de dédicace

Bloc 09 (pl. 34b)

Décoré sur deux faces³⁵.

H. 0,44 m ; L. 1,10 m ; E. 0,48 m.

Le retour est très martelé.

Bloc 159 conservé sur place (pl. 34D)

Il a été très dégradé depuis la prise de photographies, les cartouches sont tout particulièrement martelés.

- Blocs de scènes d'offrande

Bloc 29

Décoré sur deux faces

H. 0,46 m ; L. 0,45 m ; E. 1,17 m.

Long côté : « Le roi Ptolémée III, coiffure bleue, corps rouge [...] traces de bleu dans les hiéroglyphes³⁶. »

Revers : « Sous le ciel bleu, le roi [...] corps rouge, hiéroglyphes en bleu. »

Le bloc 29 photographié sur place lors de sa découverte ne s'y trouve plus. Il a été débité en trois morceaux, deux en longueur et un en épaisseur. L'un d'eux représentant Noun et Nounet est actuellement au Kestner Museum de Hanovre³⁷ (pl. 29a). Il a été acquis en 1970 et porte le numéro d'inventaire 1970,28. On peut encore observer des restes de couleur bleue à l'arrière de la perruque de la déesse.

Bloc 36 (pl. 34C)

H. 0,44 m ; L. 0,58 m ; E. 0,83 m.

« Le roi corps rouge, verse une libation... pour un dieu, corps bleu³⁸... »

Bloc 51 (pl. 34E)

Décoré sur deux faces.

H. 0,44 m ; L. 0,52 m ; E. 1,07 m³⁹.

³⁴ Lorsque les dimensions des blocs ne sont pas mentionnées, c'est qu'elles sont absentes du journal de fouilles.

³⁵ Journal de fouilles, 1932, p. 559.

³⁶ Journal de fouilles, 1932, p. 583-584.

³⁷ R. DRENKHAHN, *Ägyptische Reliefs im Kestner-Museum Hannover*, Hannover, 1989, p. 140, fig. 48. La photo actuelle nous a généreusement été fournie par Chr. Loeben, conservateur

des collections égyptiennes du musée Auguste Kestner à Hanovre, que nous remercions vivement ici.

³⁸ Journal de fouilles, 1932 p. 586.

³⁹ Journal de fouilles, 1932, p. 592-593.

Bloc 41

Pas de revers décoré.

H. 0,46 m ; L. 0,89 m ; E. 0,76 m.

« Le roi, corps rouge devant une déesse en robe rouge⁴⁰... »

Bloc 181

Bloc représenté sur le photomontage, joignant le bloc 41. Les bords ont été coupés.

Bloc 8

Trouvé en même temps que le bloc 9. Pas d'indication de revers décoré. Bloc coupé à la photographie. Le croquis indique un bras du dieu de couleur bleue⁴¹.

H. 0,43 m ; L. 0,60 m ; E. 0,70 m.

Ce bloc ne se trouve plus à Médamoud.

Assemblage des blocs de la porte F dite « des dieux Ancêtres »

[PL. 19]

- La façade

Façade, montant droit :

le bloc 29 avec son décor sur deux faces en équerre, se situe en façade, à droite et donne la largeur de celle-ci : 1,17 m.

Façade, montant gauche :

le bloc 8 en carreau apparaît comme un symétrique évident de la boutisse 29. L'offrande est similaire et la divinité Amon s'inscrit dans la liste des Primordiaux comme Noun, Nounet représentés en face. La découpe de la pierre se situe au même niveau et surtout, le sceptre-*was* de bordure soutient le ciel selon le décor des registres supérieurs.

Il est vrai que les signes de protection derrière le roi figurent ici et non en symétrique. Ceci ne doit pas être déterminant puisque dans le même ensemble (blocs 51, 29-36) ils sont présents ou manquants.

- Les chambranles

Le bloc 51, avec le retour décoré en façade, constitue la largeur du tableau droit, soit 0,84 m.

- Les embrasures

Embrasure droite :

le croquis du même bloc 51 présente un décrochement en équerre pour former l'embrasure droite. Ce bloc constitue un chaînage entre la façade, le tableau du chambranle et l'embrasure. Cette embrasure non décorée est la partie sur laquelle se fermait le vantail unique.

⁴⁰ Journal de fouilles, 1932, p. 588.

⁴¹ Journal de fouilles, 1932, p. 559.

Embrasure gauche :

la dédicace avec un fruit très prononcé ne peut se placer que dans l'embrasure gauche avec un retour du bloc 9. Ce retour forme la base du tableau inférieur du revers.

Les deux blocs 9 et 159 sont presque jointifs. Il manque seulement quelques centimètres. Ils donnent une largeur d'embrasure de 1,10 + 0,97 m et d'environ 10 cm, soit à peu près 2,15 m.

- Le revers

Côté gauche :

Le bloc 41 sans retour décoré, roi à droite, doit être replacé au revers gauche dont nous avons ainsi la largeur : 0,92 m. Le haut du trait vertical derrière la déesse au bloc jointif 181 indique nettement la ligne oblique du ciel et non le signe-*was* qui couronne l'ensemble des registres. La scène est au premier ou second registre : soit en symétrie de l'offrande du pain-*pesen* « à son père » (bloc 9, retour), soit juste au dessus. Dans ce dernier cas, nous aurions Amon et Montou en scène inférieure et les déesses parèdres en second lieu.

Les scènes de la porte F : textes hiéroglyphiques et traductions

- Façade droite, sud – blocs 29, 36, 51

[PL. 25]

Registre supérieur : encens et libation à Noun et Nounet.

Le roi, Ptolémée III Évergète, coiffé du *khepesh* à ruban, vêtu d'un pagne court et paré du collier large, présente le bras à encens de la main gauche et de la droite verse la libation sur un petit guéridon surmonté de pains ronds et d'une fleur de lotus.

Face à lui se tient un couple divin : Noun, vêtu du pagne, empoigne un long sceptre-*was* et Nounet, en robe moulante, serre un bâton à tête florale, chacun tenant aussi le signe-*ankh*.

Le titre :



Faire l'encensement

Le roi :



Le fils de Rê, seigneur de couronnes (Ptolémée, vivant éternellement, aimé de Ptah)

Les dieux :



Noun



Nounet

- Façade gauche, nord – bloc 8⁴²

Registre supérieur: encens et libation à Amon.

Le roi, coiffé du *khepesh*, avec, au cou, le collier large, présente à Amon un petit pot à encens et la libation (partie supérieure du vase visible). La photo a été coupée au montage mais sur le croquis est dessiné le déterminatif du nom d'Amon (petit dieu barbu assis).

Le roi:



Le roi de Haute et Basse Égypte, seigneur du Double pays (Héritier des dieux Philadelphes, élu de Rê, image vivante d'Amon)

Derrière le roi:



[Toute] protection, vie, force [...].

Le Dieu:



Amon

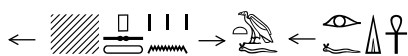
- Chambranle droit, sud – blocs 29, 51 [PL. 27]

Registre supérieur: offrande de pains-*pesen*.

Le roi, crâne ceint du bandeau-*seshed* à uraeus, vêtu du simple pagne et paré du collier large, présente un plateau chargé de pains ronds à une déesse, visible seulement par le bas de sa robe moulante et un bras tenant un long sceptre.

⁴² Ce bloc ne se trouve plus à Médamoud. Croquis dans le Journal de fouilles, 1932, p. 559.

Le titre :



[...] le pain pesen à sa mère, afin qu'il soit doué de vie.

Le roi :



[...] fils de Rê, seigneur des couronnes (Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah)

Derrière le roi :



Toute vie, force, derrière lui comme Rê éternellement.

Paroles de la déesse :



Je te donne tout aliment et toute provision.

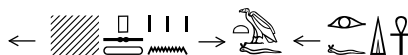
- Revers gauche, sud – blocs 4I, 18I

[PL. 28]

Registre inférieur : offrande de pains-*pesen*.

Sur les trois blocs restant de la scène, le roi, dont on ne voit plus que le bas du corps, vêtu du pagne, présentait une offrande (manquante) à une déesse portant la robe moulante.

Le titre :



[...] pains-*pesen* à sa mère afin qu'il soit doué de vie.

Derrière le roi :



[...] derrière lui comme Rê éternellement.

La déesse :



[...]

● Embrasement gauche, nord – blocs 9, 159 [PL. 26]

Dédicace : trois lignes de hiéroglyphes portant la titulature complète de Ptolémée III Évergète et de Bérénice, renouvelant le monument pour Montou-Rê seigneur [de Thèbes] taureau [qui réside] à Médamoud. L'essentiel est bien noté : aucune allusion à un prédécesseur, l'acteur est Ptolémée III malgré le « renouvellement »⁴³. Une autre formule a peut-être aussi été inscrite en façade.

→



[1] *Renouvellement de monument fait par l'Horus-Rê, celui dont les dieux et les humains se réjouissent quand il saisit la royauté de la main de son père, Celui des deux maîtresses, le vaillant protecteur des dieux, la muraille de To-Meri,*

[2] *l'Horus d'or, le grand de puissance qui accomplit des actions efficaces, le seigneur des fêtes-sed comme Ptah, le prince comme Rê, le roi de Haute et Basse Égypte, seigneur du Double Pays, (Héritier des [dieux Philadelphes], élu de Rê, image vivante d'Amon), le fils de Rê, seigneur des couronnes (Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah),*

[3] *(et par) celle qui est efficace dans ses conseils, la dame du Double Pays (Bérénice) pour leur père Montou-Rê, seigneur [de Thèbes]^a, taureau qui réside à Médamoud, afin qu'il soit doué de toute vie, durée, force, comme Rê éternellement.*

a. La partie verticale du signe-*was* est encore visible.

Cette dédicace de Ptolémée III et Bérénice sera analysée dans le commentaire relatif à toutes les dédicaces des portes.

⁴³ Le propylône de Karnak-Nord presque entièrement inscrit au nom de Ptolémée III (à l'exception des scènes de la base) comporte une dédicace de

Ptolémée IV, constructeur du monument, sans aucune mention de son père et sans la formule de renouvellement, cf. *Urk.* VIII, 39-40; S. AUFRÈRE,

Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord, MIFAO 117, Le Caire, 2000, p. 105-106.

La porte de Tibère déjà mentionnée, mais aussi d'autres textes ptolémaïques, assimilent encore les quatre Montou à ces dieux mâles des couples primordiaux⁴⁹.

La scène d'offrande de pain à une déesse mère est répétée presque à l'identique au revers et sur le chambranle. Un don semblable figurait au revers, mais dédié par le roi à «son père».

Dans ces cinq tableaux conservés, les divinités sont toutes des ancêtres, pères, mères ou Primordiaux.

La dédicace du passage est au nom de Montou-Rê, seigneur de Thèbes, taureau qui réside à Médamoud. C'était donc certainement lui, le père recevant le pain-*pesen*. Mais, comme sur toutes les autres portes, il devait être associé à Amon, le premier souverain de la région thébaine.

La «mère» était en conséquence Tjenenet-Rattaoui auprès de Montou et Mout auprès d'Amon.

● L'offrande de pain-*pesen*

Cette offrande alimentaire est présentée (bien que très mutilée) sur chaque scène conservée de la porte. Même dans le tableau détaillé d'encens et libation, on reconnaît sur le guéridon devant les dieux les pains ronds *pesen*.

Ce rituel est, en tout point, conforme au cérémonial envers les Huit, bien décrit par Chr. Zivie-Coche⁵⁰ : le roi (partie inférieure) présente les aliments vitaux sous forme de pains aux dieux actifs du temple qui sont ici les parents du souverain ; à leur tour ceux-ci les transmettent aux dieux ancêtres situés en haut des registres, en bout du cycle. C'est le roi, intermédiaire représentant le fils, qui a la tâche de conclure l'acte liturgique par l'encens et la libation. Cette réversion divine de l'offrande est illustrée par une «mise en scène» très claire, schématique et didactique : c'est l'évocation du culte de Montou, grand patron du temple (sûrement lié à Amon) dans sa relation avec les Primordiaux dont il est issu et qu'il représente dans leur globalité masculine.

La porte F se situe selon la reconstitution de J.-F. Carlotti à l'entrée du temple (cf. *supra*. Hypothèse de restitution des six portes des premiers Ptolémées, et pl. 13), dans l'axe principal menant au sanctuaire proprement dit. Les scènes représentent l'essentiel des actes accomplis dans le culte. Il y avait certainement d'autres offrandes sur les parois mais celle des pains, de l'encens et de la libation constituent un résumé des différents rituels. Les pères et mères en exercice, dieux figurant à la base de la porte, en bénéficient dans les salles et le naos, à charge pour eux de répartir ensuite les dons envers les ancêtres sur les autres axes.

Les pains-*pesen* sont mentionnés dès l'Ancien Empire dans les listes d'offrandes aux défunts⁵¹. Ils figurent parmi les trois sortes de pains offerts à Montou lors de sa fête à Médamoud sous Sebekhotep⁵². Ils sont déterminés par un petit rond et qualifiés de sucrés (*ndm*).

Sur la porte d'Évergète⁵³, ce sont des pains-*senou* qui sont proposés aux Primordiaux ; ils proviennent «de l'autel du baï caché ... de Kematef» et les Primordiaux sont invités à les

⁴⁹ E. DRIOTON, «Les quatre Montou de Médamoud, palladium de Thèbes», *CdE* 12, 1931, p. 265-266 ; J. QUAEGBEUR, «Les quatre dieux Min» in U. Verhoeven, H. Graefe (éd.), *Religion und Philosophie, Festgabe für Philippe Derchain*, OLA 39, Louvain, 1991, p. 254-255, 258-259 ; S. AUFRÈRE, *op. cit.* n. 43, p. 199, scène 8a,

p. 157, pl. 23 ; Chr. THIERS, «Fragments de théologies thébaines. La bibliothèque du temple de Tòd», *BIFAO* 104, 2004, p. 565.

⁵⁰ Chr. ZIVIE-COCHE, *loc. cit.*

⁵¹ W. BARTA, *Die altägyptische Opferliste*, MAS 3, Paris, 1965, *passim*.

⁵² Papyrus Boulaq 18 : cf., A. SCHARFF, «Ein Rechnungsbuch des königlichen Hofes aus der 13^e Dynastie», *ZÄS* 57, 1922, p. 56.

⁵³ P. CLÈRE, *La porte d'Évergète à Karnak II*, MIFAO 84, Le Caire, 1976, pl. 67.

consommer après que celui-ci s'en fut rassasié. Une formule semblable d'offrande de pain-*senou* à l'Ogdoade est inscrite sur le II^e pylône de Karnak ⁵⁴.

Les pains-*pesen* peuvent alterner avec les pains-*senou* dans le rituel; c'est le cas sur le propylône de Montou à Karnak-Nord ⁵⁵. Face à un autre dieu ancêtre, le Taureau-très-grand-et-vénérable qui réside à Médamoud, le roi consacre, par l'encens et la libation, des pains ronds disposés sur un guéridon : « Ton héritage est pour moi qui suis issu de tes membres ... puisses-tu goûter de mes pains-*pesen*. » En face (tableau 22b), nous voyons une libation à l'Ogdoade.

La porte D dite « des Seigneurs aux formes mystérieuses »

L'assemblage des blocs permet la reconstitution d'une porte de Ptolémée II à linteau brisé du même type que la porte A de Lyon de Ptolémée IV, appelée porte « de Djémê ».

Description des blocs ⁵⁶

[PL. 15, 16, 17, 18, 33]

- Montant nord. Façade et piédroit

Bloc 186

Base de la corniche et première ligne du décor.

Dimensions selon le photomontage ⁵⁷.

Bloc décoré sur deux faces, façade (carreau) et chambranle (boutisse).

Bloc 184

Ce bloc a été déplacé au revers.

Bloc 95 (pl. 33E)

Bloc décoré sur deux faces, façade (boutisse) et chambranle (carreau).

Bloc 4

H. 0,45 m ; L. 0,88 m ; E. 0,36 m ⁵⁸.

Bloc 2 (pl. 33A)

Bloc décoré sur deux faces : façade (boutisse) et chambranle (carreau).

H. 0,46 m ; L. 0,89 m ; E. 0,34 m ⁵⁹.

⁵⁴ *Urk.* VIII, n° 145h ; citation et traduction de Chr. ZIVIE-COCHE, *loc. cit.*

⁵⁵ S. AUFRÈRE, *op. cit.* n. 43, tableau 22a, §240, p. 351, fig. 61.

⁵⁶ Lorsque les dimensions des blocs ne sont pas mentionnées, c'est qu'elles sont absentes du journal de fouilles.

⁵⁷ Nous n'avons retrouvé le bloc ni à Médamoud, ni dans le journal de fouilles.

⁵⁸ Journal de fouilles, 1932, p. 558 : croquis avec dimensions. Nous n'avons pas trouvé ce bloc à Médamoud.

⁵⁹ Journal de fouilles, 1932, p. 557.

Bloc 81 (pl. 33F)

Nous avons remplacé en façade ce bloc qui était proposé en revers⁶⁰ : les signes prophylactiques ne peuvent concerner le dieu du revers mais se rapportent au roi et s'adaptent bien à la séquence placée sous l'épaule de Ptolémée, en façade gauche.

Bloc 180 (pl. 33G)

Bloc décoré sur deux faces : façade et piédroit. Le bloc présente un retrait qui se poursuit par l'embrasure non décorée. Malheureusement ce bloc a été extrêmement endommagé au point d'être à peine reconnaissable. La partie du retrait de l'embrasure a été découpée et les textes du chambranle ne laissent plus apparaître que les traces du cartouche. Pourtant il s'agit bien du bloc 180.

Revers nord

Blocs 152, 167, 99

Ces blocs ne figurent pas au journal de fouille et s'assemblent au revers.

- Montant sud. Façade et chambranle

Bloc 148

Bloc décoré sur deux faces, façade (boutisse) et chambranle (carreau).

Bloc 11

H. 0,43 m ; L. 0,55 m ; E. 0,63 m⁶¹.

Bloc 82

Bloc sur place, décoré sur deux faces, façade (carreau) et chambranle (boutisse) ; le montage photographique ne restitue que la partie décorée du chambranle. La pierre présente un retrait et se prolonge dans l'embrasure, mais elle a été découpée pour le retrait de l'embrasure.

Bloc 7 (pl. 33B)

Bloc décoré sur deux faces, façade (boutisse) et chambranle (carreau) :

H. 0,45 m ; L. 0,87 m ; E. 0,47 m⁶².

Bloc 1

« Ce bloc devait être décoré sur deux faces mais la face A-B a été martelée. »⁶³

H. 0,47 m ; L. 0,84 m ; E. 0,56 m.

Bloc 190

Bloc décoré sur deux faces, façade (carreau) et chambranle (boutisse).

⁶⁰ À voir dans les assemblages de ces blocs.

⁶¹ Journal de fouilles, 1932, p. 560. Nous n'avons pas retrouvé ce bloc.

⁶² Bloc publié dans F. BISSEAU DE LA ROQUE, « Rapport sur les fouilles

de Médamoud (1930) » in P. Jouquet (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1930)*, FIFAO 8,1, Le Caire, 1931, p. 78-79, fig. 6. Ce bloc selon le Journal de fouilles, 1932, p. 559 provient « du dallage

de l'angle nord-ouest du mur pylône, 2^e assise de fondation en partant du sol ».

⁶³ Journal de fouilles, 1932, p. 559. Le bloc n'a pas été retrouvé.

Bloc 191⁶⁴

Embrasement sud

Bloc 188⁶⁵

Bloc décoré sur deux faces (il forme au revers un carreau et dans l'embrasement une boutisse); il ne nous est connu que par le photomontage.

Revers sud

Bloc 188

Bloc 184

Ce bloc figurant à l'origine sur le photomontage en façade a été repositionné au revers.

Bloc 3

H. 0,44 m; L. 0,22 m; E. 0,40 m⁶⁶.

Bloc 6

Le fouilleur a noté des traces de couleur rouge invisibles actuellement.

H. 0,45 m; L. 0,52 m; E. 1,05 m⁶⁷.

Bloc 81 (pl. 33F)

Placé en revers au photomontage; il est à replacer en façade gauche.

Bloc 40

Selon le Journal de fouilles⁶⁸, le tore est décoré de bandes jaunes, le pagne du personnage de droite est peint.

Le devant du pagne était donc peint et non gravé. Actuellement nous n'avons pu deviner que d'infimes traces de couleur, invisibles sur notre photographie prise sur place.

H. 0,45 m; L. 1,16 m; E. 0,42 m.

Bloc 10 (pl. 33D)

H. 0,46 m; L. 1,25 m; E. 0,33 m⁶⁹.

Le relief des hiéroglyphes de la dédicace s'est bien émoussé depuis la prise de vue du photomontage.

⁶⁴ Nous n'avons pas retrouvé ce bloc et il ne figure pas au journal de fouilles.

⁶⁵ Ce bloc ne figure pas au journal de fouilles et n'a pas été retrouvé à Médamoud.

⁶⁶ Bloc sur place et dans le journal de fouilles, 1932, p. 558. Il provient de

« l'angle N. O. du mur pylône; 2^e assise de fondation ». Il est encore mentionné dans le ciel des « étoiles à 5 branches peintes » que l'on ne distingue plus sur place.

⁶⁷ Journal de fouilles, 1932, p. 558.

⁶⁸ Journal de fouilles, 1932, p. 588. Le journal mentionne: « Pour détails, cf. dessin de Cl. Robichon. » Nous n'avons pas trouvé ce document.

⁶⁹ Journal de fouilles, 1932, p. 560.

Assemblage des blocs

Nous avons suivi dans ses grandes lignes le photomontage de Cl. Robichon et A. Varille. Les blocs sont décorés en façade et sur le retour du chambranle.

● Montant nord. Façade gauche [PL. 15]

Le bloc 184 a été placé par Cl. Robichon en façade, jointif au 186 ; le texte désigne le « Béhédety, dieu grand, seigneur du ciel » comme « prééminent dans la chapelle du sud ». Pourtant nous sommes au nord.

La localisation du Béhédety est-elle déterminante ? Le plus souvent, il est précisé que Béhédety est le maître du sanctuaire du sud en opposition au Mesenty, seigneur de la chapelle du nord : ainsi au plafond du propylône de Karnak-Nord (Ptolémée III), le disque ailé central est nommé au sud, « Béhédety, dieu grand, seigneur du ciel, au plumage bigarré, surgi de l'horizon, prééminent dans la chapelle du sud (*hn.tj.jtr.t šm'.t*) » mais au nord, c'est le seigneur de Mesen (*Nb Msn*), qui porte les mêmes épithètes solaires et qui préside alors à la chapelle du nord (*hn.tj.jtr.t mh.t*)⁷⁰.

Outre ces considérations de localisation religieuse, c'est surtout du point de vue de l'assise du bloc que la préférence a été donnée à un placement de ce bloc 184 au revers du montant droit (sud), jointif avec le 188.

Le bloc 81 a été positionné au photomontage au revers sud derrière le dieu coiffé des deux plumes. Les signes prophylactiques désignent pourtant le roi et non le dieu. Ils s'adaptent bien à la façade nord, derrière le pagne royal (bloc 2). C'est là que nous avons replacé la pierre.

● Montant sud. Façade droite [PL. 16]

Les blocs 80 et 117, indiqués en retrait sur le montage, ne peuvent entrer dans la composition de la façade de droite. La ligne de rupture des blocs voisins 1 et 7 se situe au niveau de la taille et du nez de Ptolémée et ces pierres 80, 117 sont jointives au niveau de l'épaule du roi. Nous avons le symétrique sur la façade gauche et là, l'épaule du roi est au centre du bloc. On ne peut pas plus situer cet ensemble 80-117 au revers : sous l'épaule on lit sur le bloc 117 le signe *š* qui ne pourrait figurer au-dessus du bloc 40.

Nous n'avons pas pu reconstituer un autre emplacement possible sur les autres portes. Les traces restantes laissent supposer l'épaule du roi et les signes de protection derrière lui. Nous proposons que ces deux blocs appartiennent à une porte que nous avons nommé E : porte à linteau brisé identique à la porte D. Elle aussi aurait été décorée avec la double scène classique du roi entrant dans le temple (cf. *infra*, La porte E, semblable à la porte D).

Le bloc 1 (titre et pagne royal) devrait être gravé sur le revers formant piédroit mais ce petit côté a été signalé martelé.

⁷⁰ S. AUFRÈRE, *op. cit.* n. 43, p. 302, fig. 49. La traduction p. 303 n'a pas tenu compte de cette double appellation du disque et redonné les deux fois le nom de « Béhédety ». À Philae encore, le disque ailé de la corniche du pronaos est alternativement « Béhédety ... prééminent dans la chapelle du sud » et « Mesenty ...

prééminent dans la chapelle du nord » : G.A. BÉNÉDITE, *Description et histoire de l'île de Philae. Textes hiéroglyphiques. Le temple de Philae*, MMAF 13, Le Caire, 1893, p. 129. À Dendara, dans le mammisi de Nectanébo, le mur d'applique de Ptolémée II était surmonté d'un linteau (Fr. DAUMAS, *Les mammisi de Dendara*,

Le Caire, 1959, p. 29, pl. XI.2) ; le disque central est à gauche Béhédety et à droite Béhédety, seigneur de Mesen. Les signes des plantes du nord et du sud ne sont pas clairs, mais la double couronne centrale indique bien l'association des deux parties de l'Égypte.

La grande symétrie des montants permet de compléter bien des manques : le titre de la grande scène paraît identique des deux côtés. Un montant est dévolu à Montou (sud) et l'autre à Amon (nord).

La façade dans sa partie supérieure (disque ailé avec épithètes) est reproduite à l'identique au revers.

- Les chambranles [PL. 17]

Ils sont décorés sur le revers des blocs de façade et présentent un fruit important bien noté par le bloc 7.

- Les revers [PL. 18]

Le bloc 188 au sud est un bloc de corniche décoré sur deux faces. L'embrasure sud présente donc un relief consistant uniquement en une bande de hiéroglyphes au sommet, les autres pierres du revers n'ayant pas de retour orné. Ce schéma est très semblable à celui de la porte A « de Djémê », de Ptolémée IV conservée au musée des Beaux-Arts de Lyon.

Les blocs suivants au sud, 6, 142 et 40, face aux pierres 152, 167 et 99 forment un ensemble cohérent qui évoque aussi le revers nord de la même porte de Ptolémée IV de Lyon.

Le bloc 10, par ses dimensions ne peut être replacé qu'en revers. Le nom de Ptolémée II confirme l'appartenance de la dédicace à la porte.

Les scènes de la porte D : textes hiéroglyphiques et traductions

- Façade droite, sud [PL. 21]

Tableaux supérieurs : le disque ailé d'Edfou à deux uraei domine la scène. Quelques traces minimales de hiéroglyphes, illisibles, subsistent au-dessus de lui dans la cassure du bloc.

Le protocole de Ptolémée II (nom de Fils de Rê) était inscrit sous le disque ailé, il n'en reste que l'extrémité :



(Ptrw]mys)

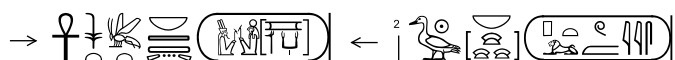
Le vautour qui survolait la scène royale est tronqué mais nommé dans le bloc subsistant :



Nekhbet

Scène d'entrée royale : le roi, pieds nus, se présente devant le temple. Le bloc du torse est perdu. Le souverain est coiffé de la couronne blanche à uraeus et porte un pagne plissé rigide, à devantail triangulaire orné d'un grand rabat de joaillerie ; celui-ci se termine par deux uraei disqués encadrant un motif centré sur des rosettes. Le décor du vêtement était sculpté contrairement à celui des autres pagnes, simplement peints sur la porte « des dieux Ancêtres » et sur celle « de Djémê » de Ptolémée IV.

Le protocole royal est gravé sous le disque ailé, de chaque côté du signe-*ankh* :



Vive le roi de Haute et Basse Égypte, le seigneur des Deux Terres, ([Aimé] d'Amon, [Puissant est le ka de]Rê). Vive le fils de Rê, seigneur des couronnes (Ptolémée)

Scène d'entrée royale :

cette scène est symétrique et complémentaire de celle du sud. Le visage du roi partiellement conservé présente la barbe postiche ; le ruban de la coiffe retombe derrière son épaule. À la base du cou, le gorgerin gravé d'un fin grènetis se termine à l'extérieur par des motifs en pétales.

Le roi tend le bras droit vers l'entrée du temple et de la main gauche saisit la canne-*ames* et le manche de la massue-*hedj*. Bras et poignets sont ornés de bracelets.

Son pagne triangulaire plissé présente un devantail d'orfèvrerie différent de celui de droite : le pan central est décoré dans la retombée entre les uraei de motifs alternés de lotus en fleur ou en bouton.

Le titre de la scène :



[Tout ce qui pénètre dans cette demeure] est pur, deux fois, auprès des seigneurs [mystérieux de formes].

Derrière le roi (le bloc 81 doit être placé ici) :



Toute vie, durée, [force] autour de lui comme Rê.

● Chambranle droit, sud

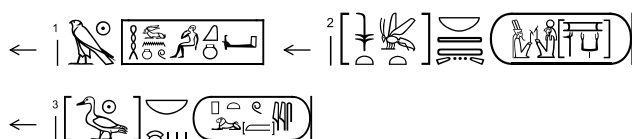
[PL. 23]

Cet emplacement est tout entier réservé au protocole complet du roi et aux épithètes de Montou.

Tableau supérieur :

un dieu, tenant le signe de vie, trône face aux noms royaux. Étant donné qu'en symétrique (bloc 186) il s'agit d'Amon, ce ne peut être ici que Montou (comme dans le registre inférieur), divinité dominante du montant sud. Face à lui, un faucon perché sur le rectangle du nom d'Horus précède les autres termes du protocole royal de Ptolémée II Philadelphie.

Le protocole royal :



[1] *Horus-[Rê]: Enfant vai[llant].*

[2] *[Le roi de Haute et Basse Égypte], seigneur du Double Pays (Aimé d'Amon, [Puissant est le ka de] Rê)*

[3] *[Le fils de Rê], seigneur des couronnes (Ptolém[ée])*

Colonnes du chambranle :

un second tableau, reprise du précédent, domine deux colonnes divines et royales gravées sur la hauteur du chambranle. Montou assis à gauche présente les signes (vie, durée, force), encore visibles sur la photographie prise sur place, à Horus coiffé de la double couronne, protégé par un disque à uraeus.

Le dieu :



[1] *Montou Rê, seigneur de Thèbes, [Taureau] puissant qui réside à Médamoud [... environ 6 cadrats ... qui donne toute vie], durée, force, toute santé, toute joie [...].*

Le roi :



[2] *Horus-[Rê], Enfant [vaillant], Celui des Deux Maîtresses, grand de puissance, [... environ 6 cadrats ... le fils de Rê] seigneur des couronnes, (Ptolémée) [...].*

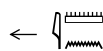
● Chambranle gauche, nord

[PL. 26]

Tableau supérieur :

sous la corniche, le dieu qui était assis en symétrie de Montou n'est identifiable que par sa coiffe à double plume et son nom.

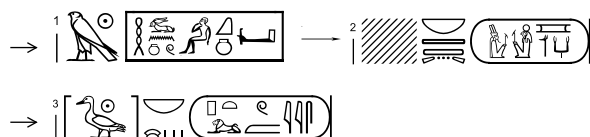
Le dieu :



Amon.

Face à lui le faucon à double couronne surmonte le nom d'Horus qui introduit les noms du roi.

Le protocole royal :

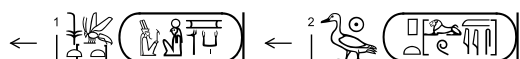


Accueil du roi par Montou :

le vautour de Nekhbet (son nom a disparu), tend dans ses serres le signe de vie, au-dessus du protocole royal.

Le bloc central de la scène est manquant. Le roi portant la double couronne était accueilli par Montou dont nous voyons la double plume droite nervurée caractéristique. La partie inférieure des deux personnages est visible : le pagne du roi, étroit comme celui du dieu, est décoré de la queue cérémonielle. Visible sur la photographie, un devantail d'orfèvrerie entièrement peint ornait le vêtement de Ptolémée. Actuellement il ne subsiste plus que d'infimes traces de couleur rouge.

Le roi :



*Le roi de Haute et Basse Égypte (Aimé d'Amon, Puissant est le ka de Rê)
Le Fils de Rê (Ptolémée)*

Le dieu :



*Paroles prononcées par Montou-Rê, seigneur de Thèbes [...] de Médamoud,
[...] toute [...].*

La dédicace :

la porte est de même nature que celle « de Djémè » du musée des Beaux-Arts de Lyon. La formule dédicatoire du revers est de type très simple comme il en existe sur des stèles ou des statues. Nous n'en avons pas trouvé de semblable sur d'autres portes. Il s'agit d'une inscription courte, une forme relative sans antécédent. Il faut donc considérer que l'antécédent est le monument lui-même : « [Cette porte] qui a été faite par le roi⁷³. » Toutefois ce qui est possible pour une stèle ou une statue paraît un peu « irrévérencieux » pour une porte de cette dimension et permet de supposer l'existence d'une autre dédicace plus solennelle en façade.



[1] *Œuvre^a du Fils de Rê, seigneur des couronnes (Ptolémée) en tant que monument [pour] son père Montou-Rê, (à savoir) deux vantaux qui illuminent le temple*

[2] *(et œuvre de) l'épouse du roi, la sœur du roi, la fille du roi (Fille d'Amon) (Arsinoé), la déesse Philadelphie.*

⁷³ S. GRALLERT, « Pharaonic Building Space and Sacred Function in Ancient Inscriptions and Temple Decoration » in *Thèbes, SAOC 61*, Chicago, 2007, p. 36.
P. Dorman, B.M. Bryan (éd.), *Sacred*

- a. Nous ne pensons pas qu'une autre ligne de dédicace ait été inscrite avant ce terme. L'infinitif *jrt* semble bien devoir être lu comme un substantif et non comme un participe complétant un formulaire du type *smꜣ.wy*. En effet, les indications usuelles sont déjà données dans notre texte : nom du roi en tête de ligne, de la reine, divinité concernée. Le protocole royal ne comporte que le nom de Fils de Rê. Il est possible que sur le revers nord ait été gravé un texte similaire de dédicace avec le nom de *nswt-bꜣty* et peut-être le nom de la porte. Nous reviendrons sur cette dédicace dans notre synthèse concernant les différentes formules des portes.

● Revers droit, nord

[PL. 28]

Trois blocs ont été proposés au photomontage.

Accueil du roi par Amon :

le haut des corps est perdu. Les deux personnages se font face, vêtus d'un pagne collant. Un trait long et droit derrière celui de droite, vestige du long ruban rigide de la coiffe, indique qu'il s'agit d'Amon. Le dieu accueillait le roi comme le faisait Montou sur l'autre paroi.

Les Seigneurs aux formes mystérieuses

- Lecture *nb.w šꜣꜣ(.w) sp.w*, « les Seigneurs mystérieux, (à dire) plusieurs fois »

La formule habituelle prononcée par le roi entrant est l'affirmation de la pureté des offrandes et des personnes pénétrant dans la demeure du dieu. Elle se termine par l'indication rituelle « purs deux fois » (*sp snw*), puis la répétition de l'invocation « (à dire) quatre fois » (*sp fdw*) : sans doute pour chaque point cardinal, selon l'orientation du montant de la porte.

Sur cette porte D, le premier signe *sp*, inscrit sous le déterminatif de l'eau, est de forme classique (large, avec l'inscription de deux petits traits à l'intérieur) et suivi du duel qui s'applique à l'adjectif : « deux fois pur (= très pur). »

La préposition *hr* introduit la divinité du temple représentée par le sphinx androcéphale (*nb*) suivi des trois marques du pluriel (visibles en façade gauche) : « les Seigneurs ». Le chacal couché (*šꜣꜣ* ou *sšꜣꜣ*), « secret, mystérieux, caché » désigne l'adjectif épithète sans indication de pluriel. Les trois traits au dessous, en fin de colonne, complètent plutôt le petit cercle devant eux. Pour s'approcher de la lecture habituelle de cette formule, il faudrait interpréter ce dernier hiéroglyphe comme une simplification du signe précédent : *sp* suivi du simple pluriel et non pas de « quatre », l'indication normale. Dans ce cas il faudrait lire *hr nb.w šꜣꜣ(.w) sp.(w)*, « auprès des seigneurs mystérieux, (à dire) plusieurs fois ».

Cette solution présente des incohérences : le signe *sp* est beaucoup plus petit que le premier, totalement disproportionné. Le pluriel de l'adjectif n'étant pas noté, la formule finale : « (à dire) quatre fois » deviendrait « plusieurs fois ». Le pluriel vaut dans les textes égyptiens pour une quantité multiple, indéterminée ; pourtant le rituel est bien établi : le chiffre quatre est contraignant, il rend compte des points cardinaux attachés à la récitation. Dans ce type de porte, très classique, la répétition de la formule est indiquée clairement : « deux fois » et en fin de colonne, avec précision « quatre fois »⁷⁴.

⁷⁴ Un bon exemple dans la chapelle d'Achôris, cf. Cl. TRAUNECKER, 1981, p. 24 ; *id.*, *La chapelle d'Achôris*, t. II, RGC 5, Paris, 1981, pl. 1, 2. *La chapelle d'Achôris*, t. I, RGC 5, Paris,

Sur la porte de Ptolémée IV à Lyon (porte A « de Djémê »), l'invocation est de ce type :

‘q nb r pr pn n p3 k3 3 wr šps hrj jb M3d.t jw.w w’b sp snw sp fdw

Tout ce qui entre vers cette demeure du Taureau très grand et vénérable qui réside à Médamoud est pur, deux fois, (à dire) quatre fois...

La recommandation finale est bien « *pur deux fois, (à dire) quatre fois* ». Les signes sont nets.

Sur ce texte de façade de Ptolémée II, cette imprécision du pluriel (ajoutée à une étonnante représentation du signe *sp* normal puis miniaturisé), rend la lecture incertaine : tout ceci ressemble à une négligence qui ne nous paraît pas conforme à la solennité de la scène. La gravure des deux tableaux d'entrée est soignée, les hiéroglyphes sont très nettement gravés, identiques des deux côtés et l'on avait encore la place d'ajouter des compléments à la colonne pour des indications précises.

Il reste cependant la possibilité que le mystère attaché à ces seigneurs du temple soit restitué dans le texte par un choix inhabituel de signes, une lecture quelque peu hermétique, reproduisant sous une écriture nouvelle et recherchée, une formule éculée.

- Lecture *nb.w št3(.w) jr.w*, « les seigneurs mystérieux de formes »

Nous proposons une autre lecture : le petit cercle en bas de colonne est de la taille de la pupille de l'œil ; il entre dans la lecture *jr* et peut être lu *jr.w*, « forme », en principe avec le déterminatif du personnage momifié. Le substantif fonctionne comme un accusatif de relation : *št3(.w) jr.w*, « mystérieux de formes »⁷⁵.

Ces seigneurs « mystérieux de formes », les dieux du temple auxquels s'adresse Ptolémée II, se caractérisent par leur éloignement – le secret – et nous avons vu que justement les formes des ancêtres, Montou l'ancien et les Primordiaux, correspondent parfaitement à cette définition.

À Karnak nord, sur le propylône, Montou-Rê reçoit l'encensement de Ptolémée III Évergète et Bérénice. Derrière le dieu, la colonne de texte le définit comme taureau représentant de l'union des *bas* des Primordiaux « mystérieux de formes en leur nom de Montou seigneur de Thèbes »⁷⁶. Osiris, seigneur de la *shetit* sur ce même propylône est lui aussi *št3 jr.w*⁷⁷. Ces dieux cachés de Médamoud sont des divinités ancêtres, les Primordiaux, qui avaient pris place dans l'arrière temple.

Le portique de Médamoud encore en place présente sur la face de l'architrave un hymne au disque solaire qui occupe le centre de l'inscription et définit la divinité⁷⁸ : *R' hpr ds.f imn rn=f Imn št3 sw r ms.w=f[...] št3 jr.w*, « Rê, advenu de lui-même à l'existence, dont le nom est caché, Amon qui se cache à ses enfants ... mystérieux de forme ». L'axe médian du temple est voué à Amon-Montou-Rê dans l'aspect solaire de sa personnalité, mais aussi de son mystère. La même expression sur la porte D de Philadelphie qualifie les divinités vers lesquelles se dirige le roi.

⁷⁵ L'épithète *št3 jr.w* est très répandue : LAGG VII, 130-131 ; employée au pluriel, elle peut désigner les *bas* des défunts, l'Ogdoade ou les Primordiaux : LAGG VII, 138.

⁷⁶ S. AUFRÈRE, *op. cit.* n. 43, p. 159, scène 8a, p. 157, pl. 23.

⁷⁷ *Ibid.*, scène 14b, p. 265, c ; sur Osiris *št3 jr.w*, à Karnak, voir encore L. COULON, « Une trinité d'Osiris

thébains sur un relief découvert à Karnak », *D3T1*, CENiM 3, Montpellier, 2009, p. 7.

⁷⁸ *Médamoud, Inscriptions I*, n° 1.

Philadelphie, avec cette porte située à l'entrée du temple, a instauré un programme complété par Ptolémée IV avec la porte A « de Djémê ». Cette dernière était dédiée à un autre primordial, le Taureau-très-grand-et-vénérable, donc aussi par essence mystérieux. Il semble que le portique, décoré par plusieurs Ptolémées plus tardifs, ait repris volontairement cette formule, adaptée à Amon-Montou-Rê. La situation de ce monument de Philadelphie à l'entrée de l'axe principal se justifie pleinement (cf. pl. 13, 14).

Les dédicaces des portes F et D

Comparaisons et synthèse de l'ensemble des dédicaces

- Formule *shd*: porte D « des seigneurs aux formes mystérieuses »

Le terme *shd* est très souvent employé dans les dédicaces, soit dans la dénomination du monument, soit comme relatif décrivant l'action de celui-ci. Les matériaux incrustés, métaux cuivre ou argent, doivent jouer leur rôle d'agents illuminateurs qui éclairent à l'égal du soleil. Ainsi les obélisques d'Hatchepsout « éclairent le Double Pays comme le disque⁷⁹ ».

Le meilleur exemple de l'emploi de *shd* nous semble venir des inscriptions successives de la porte du 2^e pylône de Karnak : le monument trouvé par Hérihor sous le nom de *shd W3s.t*, « celle qui illumine Thèbes » a été renouvelé par lui et renommé *Imn m ršw*, « Amon est en joie⁸⁰ ». D'autres dédicaces de renouvellement de Ptolémée VIII Évergète II sur la porte de ce même pylône, montant nord, redonnent le nom ancien *sb3 šps shd W3s.t n Imn-R*, tandis qu'au montant symétrique sud on lit : *h'j shd 3h.t m hft-hr-nb3s*, « grande porte vénérable qui réjouit Celui qui éclaire l'horizon dans Khefethernebes⁸¹ ».

Ainsi le terme *shd* désigne à la fois le nom de la porte d'un côté et de l'autre, le qualificatif, et l'action induite. Ce type de formule a été qualifié par S. Grallert de *eulogizing dedicatory label*⁸².

Dans la dédicace de Ptolémée II ce sont les deux volets de la porte qui éclairent la demeure du dieu sans doute sous l'effet de ses incrustations précieuses.

- Les renouvellements de Ptolémée III

Porte F dite « des dieux ancêtres » et porte C dite « de fête-sed »

La formule de renouvellement est très fréquente dans les dédicaces⁸³ et ne précise pas, en général, s'il s'agit d'une reconstruction, d'une modification ou d'un simple ajout au bâtiment existant. La finalité est toujours d'insister sur l'importance du monument et le mérite du roi qui le remet en état. Si le dédicant cite le premier constructeur, ce qui est assez rare, c'est par grand respect et dans le but de s'élever au niveau de prestige de cet ancêtre illustre.

⁷⁹ *Urk.* IV, 213 ; PM VII, 138 (28) ; S. GRALLERT, *op. cit.* n. 73, p. 256. Un militaire de retour d'opération sous Amasis, responsable de l'équipement du temple de Khnoum illumine le temple avec du matériel en argent (*shd.n(zj) r3-pr3m m dbh.w n h3d*) ; *ibid.*, p. 185. Sous Chabaka, dans le petit temple de Médinet-Habou, sont construits deux

pylônes qui illuminent Djémê de leurs splendeurs (*shd3sn 32.t D3m.t m nfr.w3sn*) ; *ibid.*, p. 367.

⁸⁰ T. GROTHOFF, *Die Törnamen der ägyptischen Tempel*, AegMonast I, Aachen, 1996, p. 80-82, 498, doc. 18, d'après le relief d'Hérihor gravé dans la cour du temple de Khonsou ; cf. The Epigraphic Survey, *The Temple of Khonsu*, OIP 100,1,

Chicago 1979, pl. 52. Ces dédicaces ne précisent pas s'il s'agit de la porte du pylône ou du pylône lui-même.

⁸¹ *Ibid.*, p. 408, doc. 3b, p. 409, doc. 3a. ; *Urk.* VIII, 114, 115.

⁸² S. GRALLERT, *op. cit.* n. 73, p. 37.

⁸³ *Ibid.*, p. 29-30.

À Médamoud, Sobekemsaf I de la XVII^e dynastie (Râ-sekhem Ouadjkaou) a redécoré la grande porte de son lointain prédécesseur Sésostri III (porte actuellement au musée de plein air à Karnak)⁸⁴. La formule *sm3.wj* est précisée : « en renouvellement de ce qu'a fait son père Kha-kaou-Rê » ; elle souligne la piété de Sobekemsaf envers Sésostri qui reste la grande figure du temple malgré les siècles d'écart.

Sur cette porte F dite « des dieux Ancêtres », Ptolémée III donne sa longue titulature et ajoute celle de la reine Bérénice, sans référence à ses ancêtres dont il dit avoir « renouvelé » l'ouvrage.

Sur la dédicace de la porte C, dite « de fête-sed », par contre, il se montre plus soucieux de les citer, même s'ils sont nommés brièvement :



[1] *Renouvellement de monument fait par le roi de Haute et Basse Égypte, seigneur des Deux Terres, (Héritier des dieux Philadelphes, élu de Rê, image vivante d'Amon), le fils de Rê, seigneur des couronnes, (Ptolémée vivant éternellement, aimé de Ptah)*

[2] *pour agrandir l'ouvrage de son père, le roi de Haute et Basse Égypte, seigneur du Double Pays (Ptolémée) et de la fille d'Amon (Arsinoé), les dieux Philadelphes.*

Le monument de fête-sed qui semble entièrement décoré sur les montants au nom de Ptolémée II et Arsinoé II a donc été « renouvelé » par son successeur Évergète dans le but d'« agrandir l'ouvrage » de son père : au moins les linteaux sont à son nom (n^{os} 2469 et 4477). La précision donnée dans cette courte formule permet de mesurer la vénération dont jouissait Philadelphie en tant que souverain. Mais aucune indication n'est donnée sur le dieu à qui la porte est dédiée ni sur le nom de celle-ci. Il faut certainement restituer une autre dédicace plus détaillée en façade ou sur l'autre montant.

- La dédicace de la porte A « de Djémê » [PL. 31B]

Dans cette synthèse sur les dédicaces des portes des premiers Ptolémées, il convient de revenir encore une fois sur la formule de la porte A « de Djémê ».

Le roi fit élever le monument *hr hft-hr-[-...]z*, « sur le parvis de son [...] »⁸⁵. Selon A. Varille, la présence du pronom suffixe masculin est assurée. Le Taureau-très-grand-et-vénérable étant désigné auparavant comme le propriétaire du bâtiment, on serait en droit de restituer *prz*, « sa demeure », ou tout autre nom désignant le monument. L'emplacement de la porte

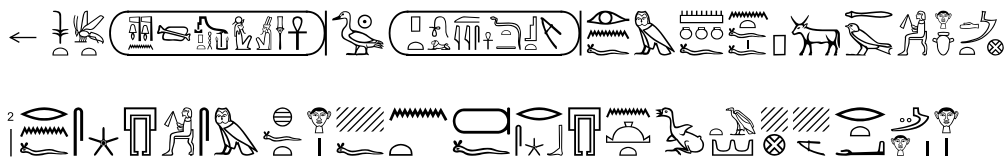
⁸⁴ F. BISSON DE LA ROQUE, J.J. CLÈRE, « Médamoud (1927) », FIFAO 5, I, 1928, *op. cit.* n. 1, p. 143 ; F. BISSON DE LA ROQUE, « Médamoud (1929) », FIFAO 7, I, 1930, *op. cit.* n. 1, p. 94 sq., pl. II ; R. COTTEVILLE-GIRAUDET, *Les monuments du Moyen Empire*, FIFAO 9/1, Le Caire, 1933, p. 6 : Le Roi : *iri.nzf m*

mnwzf n itzf Mnw m sm3.wj iri.t.n jtzf nsw.t bity (h'-k3.w R') m3'-hrw. S. GRALLERT, *op. cit.*, p. 429.

⁸⁵ Cl. ROBICHON, A. VARILLE, *Description sommaire du temple primitif de Médamoud*, RAPH II, Le Caire, 1940, p. 19 et dessins du Journal de fouilles de l'Ifao, 1932, p. 589, blocs 6606, 6607 et

6608. Il faut pour le texte nous en tenir à la lecture d'A. Varille car sur place, à Lyon, un petit bloc n'a pas été remonté et la pierre est arénisée et prise en partie dans du ciment.

correspond à cette localisation donnée par le texte. Le face-à-face avec le dieu est le dérivé de cette position à l'extérieur du temple. Cette notion de vis-à-vis entre le fidèle et son dieu confirme le rôle de « porte des oracles » pour ce monument⁸⁶:



[1] *Le roi de Haute et Basse Égypte, (Héritier des dieux Évergètes, élu de Ptah, puissant est le ka de Rê, image vivante d'Amon), le fils de Rê (Ptolémée aimé d'Isis), il a fait comme monument pour son père le Taureau-très-grand-et-vénérable qui réside à Médamoud,*

[2] *l'acte de faire une porte vénérable sur le parvis de son [...] dont le nom est « porte de la butte de Djémé », afin qu'un visage voie un (autre) visage.*

La formule de la dédicace, comparée aux autres, est la plus classique :

Roi NN + (1^{re} partie de la formule) : *irj.n=fm mnw n it=f*⁸⁷ ; suit le nom du dieu bénéficiaire *p3 k3 '3 wr šps hrī ib M3d.t*, puis (2^e partie), le nouveau composant infinitif *ir.t n=f*, ensuite la désignation technique du monument (la porte) *sb3 šps*, son emplacement *m hft-hr [...]f*, son nom circonstanciel *ntī rn=f r sb3 n i3.t D3m.t* et la finalité *n mrwt rdīt m3' hr hr*, « afin qu'un visage voie un (autre) visage ».

Ce face-à-face est conforme à la formule des serments sur ostraca ou papyrus qui évoquent des pratiques « devant » le dieu. Ce sont aussi les termes des pèlerins qui ont inscrit des graffitis sur le quai de Médamoud⁸⁸.

Dans ce texte, aucune référence aux constructeurs précédents : le programme architectural est différent, la porte est un ajout qui correspond à un rituel mis en place après les constructions de Philadelphie, renouvelées par Évergète.

● Le propriétaire du temple

Malgré une répartition des scènes et des parois entre Amon et Montou, les dédicaces sont toujours à Montou ou à sa forme primordiale le Taureau Vénérable ; même la porte D qui conduit aux dieux aux formes mystérieuses est dédiée à Montou-Rê.

C'est encore le cas avec les Ptolémées plus tardifs : dans l'embrasure de la porte du portique de la colonnade extérieure, sur le tableau du chambranle, par deux fois nous voyons l'image de Montou trônant qui accueille le roi en tendant au faucon-roi le signe de vie (inscriptions

⁸⁶ Voir le long développement dans : C. SAMBIN-NIVET, « Médamoud : le sanctuaire Djémé de Montou », *D3T* 3, CENiM 13, Montpellier, 2015, § 3.1., p. 290-292.

⁸⁷ Cette formule a été très souvent étudiée : outre l'ouvrage très complet de S. GRALLERT, *Bauen-Stiften-Weihen. Ägyptische Bau- und Restaurierungsschriften von den Anfängen bis zur 30. Dynastie*,

ADAIK 18, Berlin, 2001, p. 34-61 avec bibliographie, voir J.-M. KRUCHTEN, « Deux cas particuliers de phrase coupée sans l'opérateur énonciatif 'in' », *JEA* 82, 1996, p. 51-63 ; H. SATZINGER, « Anhang 2: Über die Weihformel », *ZAS* 124, 1997, p. 154-156 ; K. JANSEN-WINKELN, « Hervorgehobenes Objekt und königliche Weihformel », *OrNS* 66, 1997, p. 15-33 ; Chr. WALLET-LEBRUN, *Le grand*

livre de pierre, les textes de construction à Karnak, Paris, 2009, p. 506.

⁸⁸ P. COTTEVIEILLE-GIRAUDET, « Rapport sur les fouilles de Médamoud (1930) » in P. Jouquet (éd.), *Fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (année 1930)*, FIFAO 8,2, Le Caire, 1931, p. 67, n. 2.

n° 10 et n° 13) ; les hiéroglyphes de très grande taille qui suivent le définissent au nord comme Montou-Rê *nb Ws.t, nswt ntr.w, Imn wr m hwnw rnpj*, « seigneur de Thèbes, roi des dieux, Amon l'Ancien en enfant rajeuni », et au sud comme Montou-Rê *Nb Msd.t Hr-3htj hnt hwt* *h3* « Seigneur de Médamoud, Horakhty, premier du Château du combat (nom du temple) » (inscriptions n° 12 et n° 15). L'accueil par Montou dans ce passage indique nettement qu'il est le maître du temple, comme le prouve encore la dédicace qui est pour Montou-Rê seigneur de Thèbes et Montou-Rê seigneur de Médamoud⁸⁹. Le temple est bien à Montou comme le proclamaient déjà les dédicaces des premiers Ptolémées.

- La reine associée au roi bâtisseur

Arsinoé II, seconde épouse de Ptolémée II Philadelphie, est mentionnée par deux fois. Sur la porte D, sa titulature occupe toute une ligne et son nom comporte les deux cartouches : nom de couronnement (Fille d'Amon) précédé des titres « épouse du roi », « sœur du roi », « fille du roi », puis prénom (Arsinoé) et l'épithète « Déesse Philadelphie ». Sur la porte C dite « de fête-sed », elle était représentée derrière le roi assis dans la chapelle jubilaire mais sans identification restante ; selon la dédicace elle était « fille d'Amon (Arsinoé) »⁹⁰.

Bérénice II, femme de Ptolémée III, est brièvement nommée dans la longue dédicace de l'embrasement de la porte F, porte principale de l'entrée du temple ; elle est « efficiente dans ses conseils », « la dame du Double Pays (Bérénice) ». La même épithète *3h sh* qui lui est propre la désigne aussi dans les scènes du piédroit de la porte A d'Évergète : elle suit le roi dans l'offrande des sistres et de la *shebet*⁹¹.

La reine est encore représentée sur un bloc (n° 84 ; pl. 20D) retrouvé sans contexte archéologique, provenant selon Cl. Robichon d'une « porte E » étudiée ci-après.

La porte E, semblable à la porte D

[PL. 7, 16, 20]

Les blocs no 80 et no 117

Ces blocs assemblés par Cl. Robichon et A. Varille, sur la planche de la façade droite de la porte D dite « des Seigneurs aux formes mystérieuses », ne peuvent pas s'adapter à celle-ci : les niveaux des blocs ne correspondent pas (pl. 16). Il faut nécessairement conclure à l'existence d'une autre porte, appelée ici porte E⁹², du même type que la D et que la A dite « de Djémé ». Le relief représente l'épaule du roi entrant dans le temple.

⁸⁹ Cette inscription n° 3 qui n'a pu être lue par E. Drioton (en raison de la présence de nids d'abeilles), a été reprise par lui d'après J.-Fr. CHAMPOLLION, *Notice descriptive des monuments égyptiens du Musée Charles X*, t. II, Paris, 1827, p. 290 qui la place « ... sous l'architrave de l'entre-colonnement central » et d'après R. LEPSIUS, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopien Text*, t. II, Genève, 1975, p. 260-261 : « ... in der Innenseite des Architraves. »

⁹⁰ Nous renvoyons à nos commentaires sur son rôle à propos de la fête-sed de la porte C : Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.* n. 1, p. 412-416. Voir encore sur le couple royal pendant cette fête : H. SOUROUZIAN, « Le roi et la reine : le couple royal à Soleb » in N. Beaux, N. Grimal (éd.), *Soleb VI, Hommages à Michela Schiffré Giorgini*, Le Caire, 2013, p. 143-145.

⁹¹ Ch. SAMBIN, *op. cit.* n. 1, p. 154, fig. 4.

⁹² Nous rappelons encore que les blocs des assemblages de Cl. Robichon désignés comme partie d'une éventuelle « porte E » (pl. 20), n'ont aucune destination précise et ne peuvent s'adapter à celle mentionnée ici : porte E d'entrée de kiosque, semblable à la porte D et A.

⁹³ *Idem*, photomontage, pl. 20d.

Le bloc n° 117 est encore sur place à Médamoud (pl. 33H). Nous n'avons pas pu retrouver le bloc n° 80.

*Blocs intitulés « porte E » dans le photomontage de Cl. Robichon*⁹³ [PL. 20E]

Parmi les planches de reconstitution des portes proposées par Cl. Robichon, l'une d'elles donne un assemblage des corniches déjà citées et trois groupes de blocs sans ajustement possible, le tout noté par Cl. Robichon et A. Varille comme porte E. Toutes ces pierres font partie du lot extrait essentiellement des fondations du mur-pylône, déposé par la suite sur la hauteur au sud du temple, à l'ouest du lac sacré. Deux de ces blocs non remplacés sont actuellement en très mauvais état.

Nous devons encore préciser que nous n'avons pu attribuer de destination à ces pierres décorées d'éléments de scènes. Elles ne peuvent s'adapter à la porte que nous nommons « porte E » qui est celle qui ouvre sur le kiosque de l'axe médian⁹⁴.

- Blocs inv. no 84 et no 14⁹⁵ : Arsinoé II et le roi

L'assemblage des deux blocs ne nous paraît pas absolument certain au vu des photographies (le corps de la reine du bloc n° 14, très martelé, s'adapte difficilement au bloc supérieur). Le décor de cette pierre n° 84 est particulièrement remarquable : il représente la reine Arsinoé II, bien reconnaissable à sa couronne spécifique, surmontant la dépouille de vautour, elle-même posée sur une perruque tripartite faite de bouclettes alignées en un schéma rectiligne rigoureux. Elle tient de la main gauche repliée contre la poitrine un sceptre souple ; autour de son cou un large collier est bordé de petites perles comme celui du roi qui la précède. Celui-ci, visage manquant, est coiffé de la perruque tripartite ; il est représenté en position dynamique (bien que les jambes ne soient pas sur le bloc), bras gauche en avant (en cas d'exactitude de l'assemblage).

La reine est nommée dans les deux colonnes verticales devant sa couronne :

hm.t ns.wt wr.t (Arsinif)

La grande épouse royale (Arsinoé).

Le roi est identifié par les signes de protection qui le surmontent :

ʿnh dd w3s

Vie durée force.

La présence d'Arsinoé II avait déjà été remarquée dans la scène de fête-*sed* de Ptolémée II sur la porte C⁹⁶.

Ce bloc peut être daté du règne de Ptolémée II : le roi qui précède la reine étant suivi des signes prophylactiques dont le premier est le *ankh*.

⁹⁴ Sur la porte que nous avons appelée « porte E », cf. *supra* : p. 380 et pl. 7.

⁹⁵ Ce bloc a été classé comme partie d'une porte E dans un photomontage de Cl. Robichon.

⁹⁶ Cf. Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.* n. 1, p. 416-417.

- Bloc inv. n° 187 : présence de deux personnages

Ce bloc (peut-être assemblé sur le photomontage avec un petit fragment (n° 194), représente deux personnages debout dont on ne voit que le milieu du corps ; le premier (le roi ?), bras le long du corps, est suivi d'une femme (la reine ?) qui tenait les plantes, discernables seulement par les deux retombées verticales pendant devant ses bras. La robe étroite porte encore des couleurs, disposées en fines rayures rouges et ocre ; un court ruban descend de la ceinture. Les proportions ne peuvent permettre de relier le bloc à un linteau.

- Blocs inv. n° 97 et n° 189 : le roi et une déesse

Ces pierres peuvent être assemblées. Le n° 97 se trouve encore à Médamoud, très abîmé. Un personnage masculin tient la main d'un autre disparu. Il porte un pagne court fendu ; les deux pans sont de couleurs distinctes : rouge à gauche (jambe droite) et ocre à droite (jambe gauche). La queue cérémonielle est encore bien dessinée. Derrière cette silhouette (le roi sans doute), se tenait une déesse visible par le bas de sa robe très tronquée. Elle promettait la royauté dans le court texte inscrit devant elle :

dī=i n=k nsu.yt nt(i) hr ršw.t

Je te donne la royauté de celui qui possède la joie.

Les linteaux

[PL. 20, 28, 29, 30]

Lors de nos prises de vue en 2008, les linteaux (inv. 2469, 4476, 4477) figurant sur la photo de Cl. Robichon étaient entreposés à Médamoud, sur le site, en position très serrée les uns par rapport aux autres. Le dessin est tracé d'après les photos de Cl. Robichon.

Tous trois ont été extraits des dalles de plafond de la crypte, petite salle XXV en 1926⁹⁷ et en 1929⁹⁸.

D'autres dalles de ce plafond semblent provenir de mêmes parois, bien que non décorées. Le fouilleur en conclut que l'«ornementation de ce monument serait restée inachevée... [il]... aurait été détruit lors de la révolte en Thébaidé de l'an 206⁹⁹».

Les linteaux inv. 2469 et 4477 sont de mêmes proportions, alors que le n° 4476 donne des figures plus grandes.

Les trois architraves présentent un même ressaut de 8 cm environ vers leur extrémité (pl. 30A) : tous les linteaux ont été réadaptés en fonction de leur nouvel emplacement en dalles de plafond de la crypte. Le bloc inv. 4477 est gravé sur le soffite.

Trois blocs ont été trouvés dispersés dans le dallage de la salle XVII de l'arrière temple (inv. 5252)¹⁰⁰. Ils ont été utilisés par les Coptes pour réparer le sol d'une habitation située

⁹⁷ F. BISSEON DE LA ROQUE, « Médamoud (1926) », FIFAO 4,1, 1927, *op. cit.* n. 1, p. 12-13, fig. 9, p. 71. F. Bisson de la Roque donne les dimensions de la dalle : « 2m69 de longueur, 0m32 de hauteur et 0m89 d'épaisseur. »

⁹⁸ *Id.*, « Médamoud (1929) », FIFAO 7,1, 1930, *op. cit.* n. 1, p. 78.

⁹⁹ *Id.*, « Médamoud (1930) », FIFAO 8,1, 1931, *op. cit.* n. 1, p. 119.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 79-80, fig. 63. « L'ensemble subsistant a 0m25 de hauteur, 0m60 de longueur et 0m23 d'épaisseur subsistante. »

à cet emplacement. Les fouilleurs ont noté que ces pierres étaient « de même style et de même échelle que les pierres de Ptolémée III » formant les linteaux provenant de la crypte. Nous les avons replacés à droite du linteau n° 4476 (pl. 28F). Les scènes étant très symétriques, la position paraît assurée. Ces morceaux représentent les bustes d'un roi et d'une femme dos à dos, celle-ci levant le bras gauche derrière un troisième personnage qui devait être assis.

Linteau inv. 2469 : textes hiéroglyphiques et traductions

Ce linteau est brisé en deux morceaux jointifs. Les personnages sont coupés à hauteur du visage ou du torse. La scène de l'extrémité droite est manquante.

● Colonnes axiales du linteau

Deux colonnes verticales sont gravées au nom de Ptolémée III Évergète.



[1] ^d [...] toute vie au roi de Haute et Basse Égypte (Héritier des dieux Philadelphes, élu de Rê, image vivante d'Amon)

[2] ^g [...] toute santé au fils de Rê, seigneur des couronnes ([Pto]lémée, vivant éternellement, aimé de Ptah)

● Partie droite

Scène centrale : offrande de vin à la triade de Montou

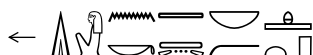
Le roi dont on ne voit plus que les bras, offre le vin sous forme de deux vases globulaires à une triade ; le dieu hiéracocéphale trône au-dessus d'un podium ; derrière lui se succèdent une déesse debout, en robe moulante, levant une main en protection, et un dieu, portant à bout de bras les insignes placés à l'horizontale : le *heka* et le fléau ; une amulette de cœur est suspendue sur sa poitrine. Tous les dieux tiennent le signe-*ankh*, le père et le fils ont en main le long sceptre.

Le titre :



Offrir le vin à [...].

La déesse :



Je te donne tout le Double Pays en paix.

Le dieu père de la triade de droite, reconnaissable à sa tête de faucon, est certainement Montou; derrière lui, l'épouse serait Rattaoui et le fils Horparê. C'est ce qu'avait conclu E. Drioton dans ses notes sur les triades des temples, à propos de ce linteau¹⁰¹.

Scène extérieure : manquante

Étant donné le parallélisme strict des tableaux autour de l'axe central de ces linteaux, on est en droit de proposer une scène semblable à celle de l'extrémité gauche : la conduite du roi vers les dieux.

- Partie gauche

Scène centrale : offrande de vin à une triade

Le bloc n'est conservé que dans sa partie inférieure, les personnages sont visibles jusqu'à la taille. La scène restante est semblable à celle de droite, symétrique.

Le titre :



[...] *le vin à son père.*

La déesse :



Je place l'amour de toi auprès de chacun.

Le roi (colonne derrière lui) :



[...] *autour de lui comme Rê éternellement.*

Les dieux de la triade :

Puisque Amon ne semble pas représenté, étant bien caractérisé sur les linteaux par sa coiffe à longue retombée, le dieu assis devrait être Montou.

Sur le linteau au revers de la porte de Tibère¹⁰², les deux scènes centrales affrontées montrent chacune Montou accompagné respectivement de Rattaoui et de Tjenenet. C'est sans doute le cas ici sur notre porte et l'enfant de la triade devrait être Horparê¹⁰³.

¹⁰¹ Médamoud, *Inscriptions* II, p. 3, n. 2.

¹⁰² D. VALBELLE, *op. cit.* n. 47, p. 83.

¹⁰³ Une inscription de la porte de Tibère présente Horparê comme « le fils

du Taureau de Médamoud », cf. *Médamoud, Inscriptions* II, p. 5, n. 4. Il est difficile de préciser si ce Taureau est le dieu régalien ou le Taureau-très-grand-

et-vénérable. Harsiesis pourrait aussi intervenir comme dieu fils.

Scène extérieure : présentation du signe de vie au roi

Le relief externe ne montre que deux personnages masculins se tenant la main, chacun en pagne étroit avec la queue cérémonielle ; celui de gauche tient la croix ansée.

Parole du dieu :



[...] à ta narine, seigneur du Double Pays.

Une scène semblable figure à l'extérieur du linteau 3 et l'on est en droit de restituer, ici aussi, un personnage féminin tenant le signe-*ankh* et levant un bras protecteur auprès du roi. Un même rituel devait figurer sur ce côté gauche.

Linteau inv. 4477 : textes hiéroglyphiques et traductions

Ce linteau est décoré dans sa partie frontale mais aussi sous le ressaut, le soffite formant le plafond du passage. Il est donc à placer en façade.

- Le soffite brisé [PL. 29D, 30C]

Entre deux lignes horizontales de hiéroglyphes, dirigées en sens inverse, le disque ailé étend une aile.

ligne supérieure :



Le Béhédéty, dieu grand, seigneur du ciel, au plumage bigarré ...

ligne inférieure :



(Héritier d[es] dieu[x] Philadelphe[s], élu de Rê, image vivante d'Amon) aimé de Montou.

- Colonnes axiales du linteau

Le nom de *nesout-bity* est ici inscrit à gauche, contrairement aux deux autres. Nous nommons donc ce côté en premier.



[1] ^g [...] les villes (?). Qu'il donne toute vie, force au roi de Haute et Basse Égypte, seigneur du Double Pays (Héritier des dieux Philadelphes, [élu de]Rê, [image vivante]d'Amon)

[2] ^d [...] toute santé au fils de Rê, seigneur des couronnes (Ptolémée [vivant éternellement, aimé de Ptah])

- Partie gauche

Scène centrale : offrandes des jeunes pousses à Amon

Le roi dont seul subsiste un bras tendu, présentait les plantes à Amon assis sur un podium, reconnaissable au pan tombant dans son dos ; le dieu tient les insignes habituels : le grand sceptre et le signe-*ankh*. Derrière lui deux déesses l'assistent : la première le protège d'une main levée et incline de l'autre la canne de fête-*sed* ; la seconde empoigne le sceptre papyriforme et le signe-*ankh*.

Le titre :



Donner les jeunes pousses à son père.

La première déesse :



Je te donne de très nombreuses fêtes-sed.

La seconde déesse :



Je place l'amour de toi auprès de chacun.

Le don très classique est le même que celui du linteau précédent (et aussi celui de la scène centrale gauche).

Scène extérieure (manquante) : offrande du signe de vie au roi ?

- Partie droite

Scène centrale : offrande des jeunes pousses à Amon, Khonsou et un dieu.

Le roi en pagne court à pointe, présente les fleurs dont on ne voit plus que les tiges. Face à lui Amon, reconnaissable à la longue retombée de sa coiffe, trône sur un podium, tenant le sceptre et le signe-*ankh*. Derrière lui, un dieu momiforme, sûrement Khonsou, empoigne ses

emblèmes en position verticale (sceptres *was*, *heka*, *nekhakha* et *djed*). Après lui, un personnage sans caractéristique iconographique prononce un souhait de joie que nous aurions plutôt attendu de Khonsou.

Le titre :



Donner les jeunes pousses à son père.

Le dieu :



Je te donne toute joie.

Colonne derrière le roi :



[...] Toute [...] autour de lui comme Rê.

Scène extérieure : offrande du signe-*ankh* au roi

Le roi au centre est conduit par un dieu, Montou (ou peut-être Horus ?) à tête de faucon qui lui prend la main et lui tend le signe de vie. Tous deux portent le pagne court à queue cérémonielle. Derrière le roi, une déesse munie aussi du signe-*ankh* le protège de la main gauche levée. Nous avons vu que ce même type de scène est représenté sur le linteau n° 2469.

Le dieu :



[Je te donne] la vie, (dirigée) vers ta narine, (Ô) seigneur du Double Pays.

Linteau inv. 4476 : textes hiéroglyphiques et traductions

[PL. 28]

Ce linteau est encore plus détérioré que les autres, montrant seulement la partie inférieure des personnages, coupés à hauteur de la taille ou des épaules. Aucune indication de divinité ne figure, pas même la retombée éventuelle de la coiffe d'Amon, ce qui peut suggérer la présence de Montou ou du Taureau-très-grand-et-vénérable dans chacune des scènes conservées. Les fragments assemblés (inv. n° 5252) retrouvés dans l'arrière temple doivent appartenir à ce linteau. Nous les avons restitués dans les scènes de droite.

- Colonne axiales du linteau

Le nom de *nesout-bity* est situé dans la colonne de droite ; les cartouches sont très abîmés ; on distingue à peine sur la photo d'infimes traces en fin du second :



[1] ^d [...] *qu'il donne toute vie, force au roi de Haute et Basse Égypte, seigneur du Double Pays* ([... ..])

[2] ^g [...] *toute [...] toute puissance, au fils de Rê, seigneur des couronnes* (Ptol[émée ... aimé de Ptah])

- Partie droite

Scène centrale :

Un dieu est assis sur un trône juché sur un podium ; comme dans toutes les scènes centrales il tient le long sceptre et le signe-*ankh*. Une déesse derrière lui, légèrement inclinée, porte aussi ce même attribut du seul bras visible. La scène était peut-être une offrande de vin comme en symétrique. L'assemblage des trois blocs trouvés dans l'arrière temple montre le haut de la silhouette du roi, coiffé du *klaft* et bras levés.

Scène latérale :

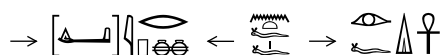
Comme en symétrique, une déesse inclinée se tient en protection derrière un dieu assis dont on voit encore le haut de la coiffe : une perruque à retombée arrière et latérale comme celle de Montou sur le linteau n° 2469.

- Partie gauche

Scène centrale : offrande de vin à un dieu

Le roi dont on ne voit plus que les jambes et le pagne triangulaire avec la longue queue, devait tenir les vases à vin mentionnés dans le texte d'offrande. Le dieu est assis sur le trône avec ses insignes et protégé par une déesse inclinée.

Le titre :



[Donner] le vin à son père afin qu'il soit doué de vie.

Colonne derrière le roi :



[...] autour de lui comme Rê éternellement.

Scène extérieure : double libation à un dieu

La scène est encadrée par la présence de deux silhouettes féminines en robe moulante, légèrement inclinées et tenant le signe-*ankh* d'une main tandis que l'autre devait bénir le roi à gauche et le dieu à droite. La silhouette féminine de gauche pourrait être la reine mais sa position et son geste, si semblables à ceux de la déesse de droite, paraissent évoquer une équivalence de statut religieux : Tjenenet et Rattaoui ? Isis et Nephtys ? Le roi est vêtu du pagne triangulaire à queue ; il verse une double libation visible seulement par les traits ondulés de l'eau se déversant sur un petit guéridon dressé devant le dieu, assis sur son trône comme dans les autres scènes de ce linteau.

Titre :



Offrir la libation d'eau fraîche à son père.

Derrière le Roi :



Toute vie et force derrière lui, comme Rê.

Commentaire

● Position des linteaux

Les linteaux inv. 2469 et 4477 sont de mêmes proportions (alors que le n° 4476 présente des personnages plus grands).

La position des deux cartouches (*nesout-bity* et *sa-Rê*), permet de répartir ces linteaux entre façade et revers. Le premier, nom de couronnement, est gravé en façade, dans la double colonne centrale, sur la gauche et le second, nom patronymique (Ptolémée), sur la droite¹⁰⁴. Au revers, les positions sont inversées mais restent stables par rapport au nord (nom de couronnement) et au sud (prénom). Cette règle hiérarchique des noms est confirmée par le linteau n° 4477, dont l'emplacement en façade est aussi assuré par l'existence du soffite décoré du tableau de la porte.

¹⁰⁴ Cl. TRAUNECKER, *Coptos. Hommes et Dieux sur le parvis de Geb*, OLA 43, Leuven, 1992, p. 139 : ce choix serait dû à la présence divine dans le sanctuaire

qui entraînerait une préséance inhabituelle mais très ancienne de la droite sur la gauche. Il nous semble que cet ordre correspond aussi à la lecture la

plus courante de gauche à droite pour la lecture de la titulature, nom de couronnement (gauche) avant le prénom (droite).

La préséance d'Amon en façade sur Montou au revers est encore un indice fort du positionnement des trois linteaux.

On peut ainsi déterminer un revers pour le n° 2469 et le n° 4476 tandis que le n° 4477 est en façade.

La porte B dite de la « course à la rame », de Ptolémée III à Lyon, ne peut pas accueillir l'un de ces linteaux car sa dimension trop petite.

La porte F, de plus grandes proportions (dite porte « des dieux Ancêtres »), convient pour le linteau n° 4476, au revers (pl. 28). La double libation à l'extrémité gauche reflète celle qui est présentée aux ancêtres en façade. La présence de Montou hiéracocéphale est quasiment assurée à droite ; le personnage central devait être le Taureau-très-grand-et-vénérable.

La porte C dite « de fête-*sed* » reste la seule possibilité pour recevoir les deux linteaux n°s 4477 et 2469. L'édifice porte les cartouches de Ptolémée II mais la dédicace était un renouvellement d'Évergète pour « agrandir l'œuvre » de ses deux parents Ptolémée II Philadelphie et Arsinoé II. Le schéma théologique s'adapte parfaitement à la symbolique de la fête-*sed* royale. L'offrande des plantes (*rnp.wt*) (homonymes avec les années) à Amon est récompensée par de très nombreuses fêtes-*sed* en façade.

- Préséance des dieux

La préséance du dieu du nome Amon sur le dieu local Montou est ainsi respectée sur les deux premiers linteaux cités. Le bloc plus détérioré de revers, n° 4476, qui ne semble pas représenter Amon (pas de retombée du ruban de la coiffe) figure probablement Montou hiéracocéphale (assuré à l'extérieur, à droite) ou le Taureau-très-grand-et-vénérable. Celui-ci est aussi présent à côté d'Amonet sur les scènes de côté des deux linteaux de la porte de Tibère¹⁰⁵.

- La triade de Montou : le dieu fils

Horparê, le dieu fils du linteau n° 2469, tient les insignes en position horizontale d'une main pendante. E. Drioton avait bien fait la relation entre cette position et la qualité de dieu fils d'une triade¹⁰⁶ : les instruments dénotent un pouvoir effectif lorsqu'ils sont tenus contre la poitrine et un héritage présomptif de la royauté quand ils sont présentés à l'horizontale, au bout d'un bras pendant. L'amulette du cœur suspendue à une cordelette indique selon lui l'affection qui lie le fils aîné au père.

Khonsou derrière Amon (linteau n° 4477) tient ses emblèmes à la verticale ; le rôle de dieu fils n'est pas souligné et Mout, sa mère, n'apparaît pas dans la scène.

Des triades sont représentées à Médamoud, sur les parois des kiosques et celles du portique. Il est difficile de les reconnaître avec certitude puisque seule demeure la partie inférieure des murs. Les dons ou caractéristiques qui subsistent peuvent souvent être attribués indifféremment à Amon ou à Montou¹⁰⁷. La publication de la porte de Tibère pourra sûrement nous apporter des informations à ce sujet.

¹⁰⁵ D. VALBELLE, *op. cit.* n. 47, p. 82-83.

¹⁰⁶ Médamoud, *Inscriptions* II, p. 3-4.

¹⁰⁷ Selon E. Drioton (*ibid.* p. 6), « l'extérieur des kiosques, place estimée sans doute secondaire, semble abandonnée

entièrement à Montou » (inscription n°s 314-318). Mais il est bien difficile en l'absence du nom divin d'attribuer à Amon ou Montou la primauté des triades souvent représentées uniquement

en partie inférieure. Pour la correspondance entre les deux dieux, voir E. JAMBON, A. FORTIER, « Médamoud n° 343 », *D3T* 1, CENIM 3, Montpellier, 2009, p. 88-90.

- Les différentes offrandes

Vin et double libation

Les deux petits pots ronds de vin sont présentés à Montou hiéracocéphale et les doubles vases ovoïdes à un dieu resté anonyme (sans doute encore une forme de Montou). Sur la porte d'Évergète de Lyon, les pots globulaires sont offerts à une déesse de Médamoud, sans doute la parèdre de Montou¹⁰⁸ dans le but de la mettre en joie par l'ivresse ; le vin, lorsqu'il est présenté aux grands dieux est un élément des rituels consacrés aux ancêtres défunts. L'offrande se situe, dans le cas du n° 4476, juste à côté d'une double libation, autre pratique caractéristique de ces cérémonies de type funéraire (comme nous l'avons vu à propos de la porte F, dite « des dieux Ancêtres »). Le vin, la bière et le lait sont, avec l'eau, des liquides versés ou présentés au moment de « consacrer les offrandes » (*w3h iḥ.t*) aux ancêtres ou à Osiris, lors des offrandes décadaires aux défunts¹⁰⁹.

Les jeunes pousses

Le roi tend les jeunes pousses verdissantes à Amon tandis qu'il reçoit les fêtes-*sed* (n° 4477). Ces plantes sont aussi présentées sur la porte A déjà citée de Ptolémée III, non à Amon mais à Horparé appelé « le très grand, fils aîné d'Amon, le jouvenceau parfait, doux d'amour¹¹⁰ ». Le processus de renouveau associé à l'image de la végétation est aussi celui qui marque le passage du père au fils.

Le bloc du photomontage 187 attribué par Cl. Robichon à une « porte E », montre une silhouette féminine portant des plantes dont on ne voit plus que les retombées.

Sur le linteau, l'offrande est plutôt celle des productions de la terre d'Égypte à Amon, offrande partagée entre le nord et le sud comme l'indique la position des scènes. Le pharaon est garant des richesses du Double Pays ; ayant accompli avec succès sa tâche, il en est récompensé par une prolongation infinie de son mandat, c'est-à-dire par des milliers de fêtes-*sed*. Ce lien des fêtes-*sed* et des jeunes pousses s'avère très ancien ; l'homonymie entre les plantes *rnp.wt* et les années *rnp.wt* se manifeste par les bourgeons qui marquent les tiges d'où pendent les symboles des jubilés. Un bon exemple, proche de nos scènes, en était illustré à Louxor sous Amenhotep III, sur un linteau de l'hypostyle¹¹¹ (pl. 29E) : le roi, coiffé alternativement de la Couronne rouge et blanche, tendait les plantes, les jolies fleurs (*rnp.t nfr.t*), à Amon et recevait en récompense « la durée de vie de Rê » au sud et « des milliers de fêtes-*sed* » au nord. Dans chaque cas, il était suivi d'un génie, image du Nil, présentant l'eau sous sa forme domestiquée dans les aiguières posées sur les plateaux d'offrande d'où pendent lotus et boutons de fleurs.

¹⁰⁸ Ch. SAMBIN, *op. cit.* n. 1, p. 161, fig. 6.

¹⁰⁹ Ch. SAMBIN, J.-Fr. CARLOTTI, *op. cit.* n. 1, p. 426 : ce type de rituel est mentionné à propos du décret d'Osiris au revers de la porte. Sur la double libation voir encore Cl. TRAUNECKER, *op. cit.*,

p. 261, 269 qui montre que la double libation est en réalité la libation funéraire des fêtes de la Décade ; Chr. ZIVIE-COCHE, « L'Ogdoade à Thèbes à l'époque ptolémaïque et ses antécédents », *D3T1*, CENIM 3, Montpellier, p. 182-186.

¹¹⁰ Ch. SAMBIN, *op. cit.* n. 1, p. 160, fig. 6.

¹¹¹ A. GAYET, *Le Temple de Louxor I*, MMAF 15, Chalon-sur-Saône, 1894, pl. II, fig. 5-6.

Le signe-*ankh*

La présentation du signe-*ankh* accompagnant la montée royale sur les linteaux n° 2469 et n° 4477 correspond exactement aux scènes des chambranles des portes à linteau brisé : au sommet, dominant les colonnes de texte, de petits tableaux résument ce qui ne peut être montré dans ce type de monument sans linteaux. Sur la porte de Philadelphie des « Seigneurs aux formes mystérieuses », alternativement Amon et Montou, assis sur un trône, présentent le signe-*ankh* au faucon royal assis sur les deux colonnes de sa titulature.

Par ces représentations des linteaux (ou des tableaux de chambranles), nous avons un raccourci des cérémonies d'entrée dans le temple. Les scènes centrales avec les familles divines constituent un schéma du sanctuaire et de ses statues. Le roi venant de l'extérieur doit, avant d'y parvenir, recevoir l'aval et la protection de la déesse, le souffle vivifiant d'un dieu qui sert d'intermédiaire, de mentor et de guide pour pénétrer dans le temple.

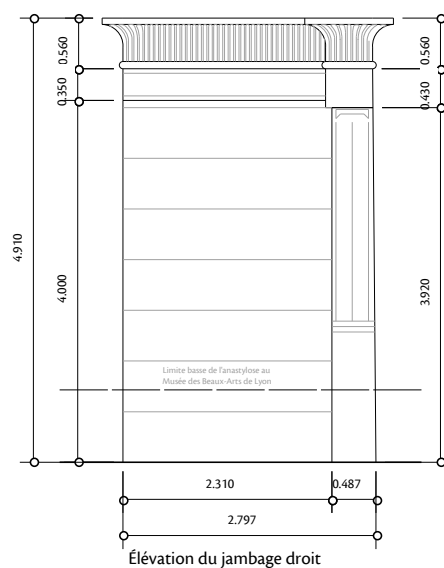
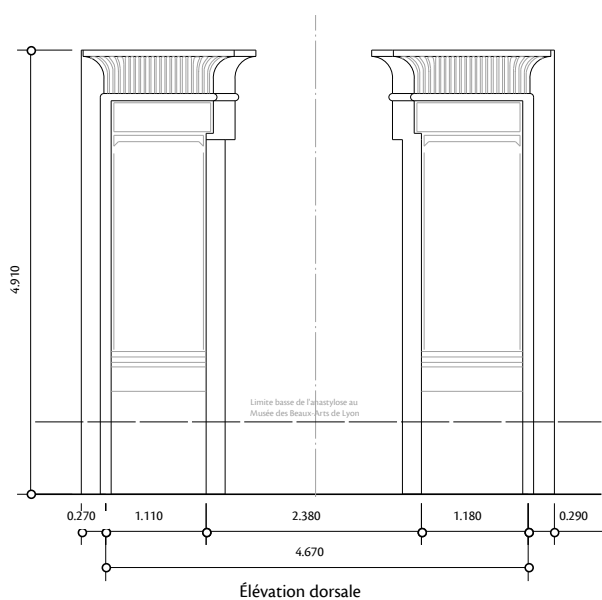
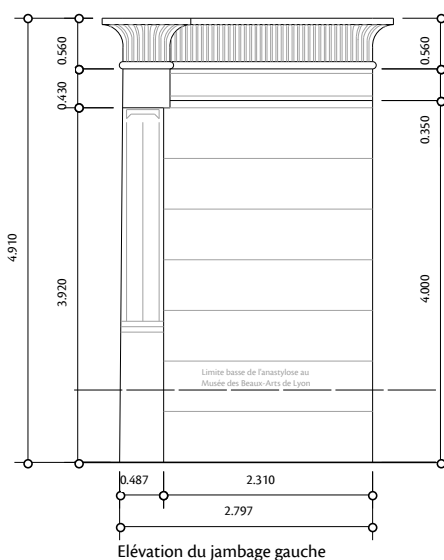
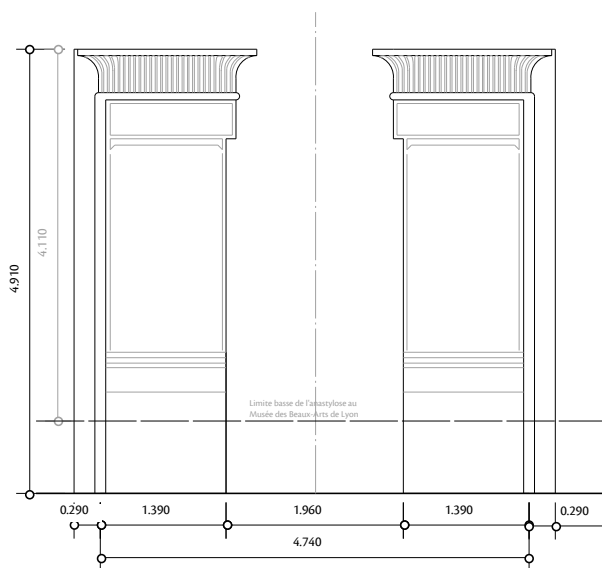
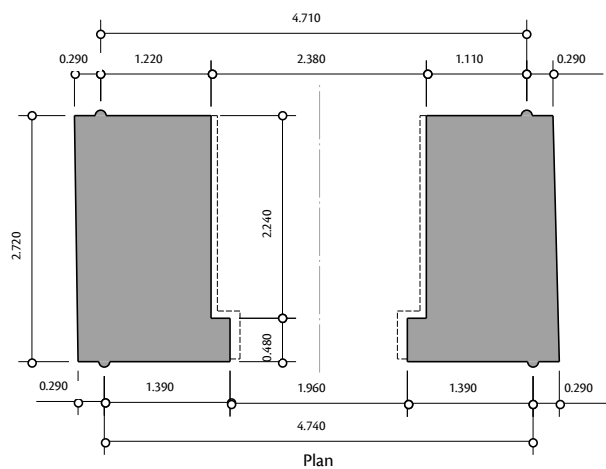
Conclusion

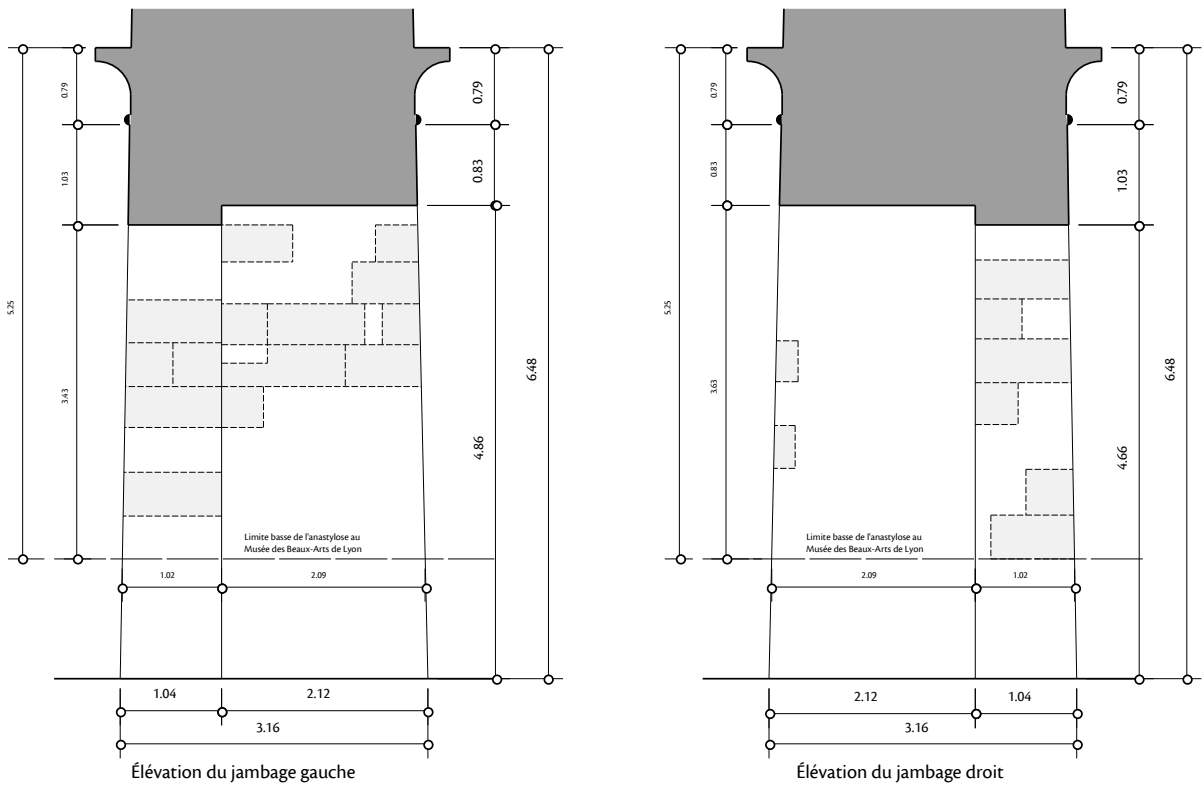
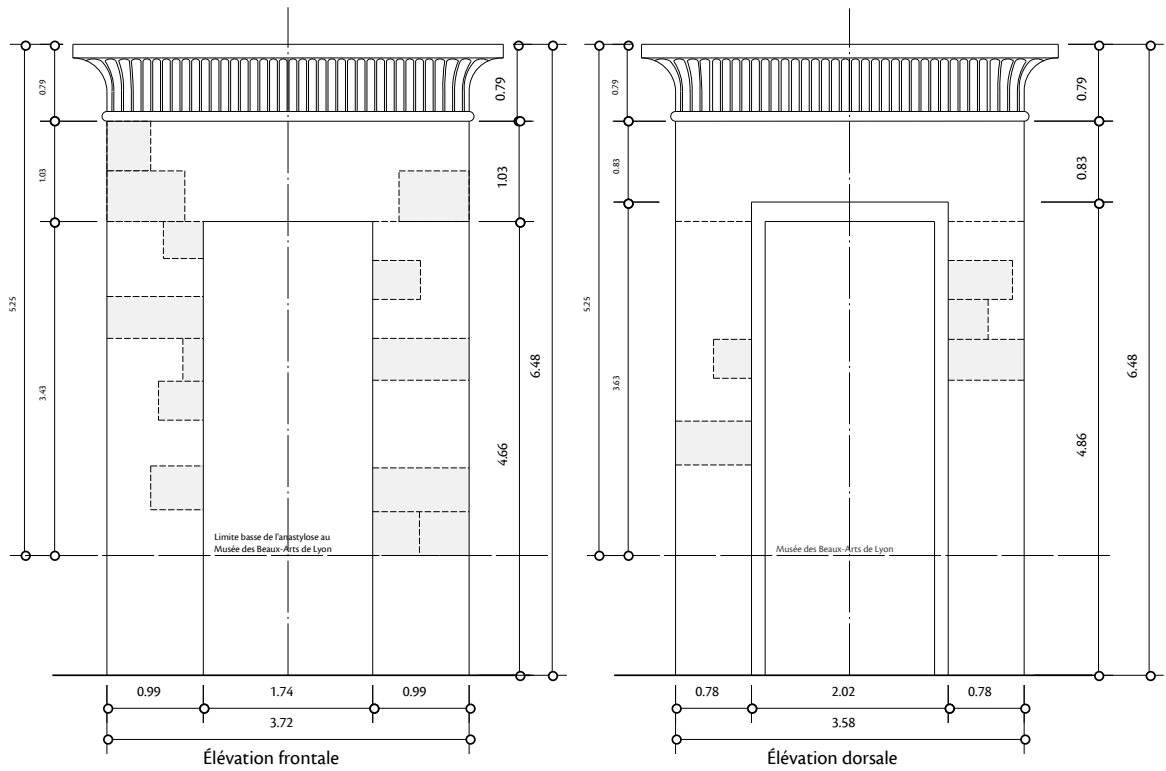
Les dernières portes de Médamoud étudiées ici n'apportent pas de renseignements très nouveaux par rapport à celles déjà publiées. Elles sont très classiques et s'inscrivent dans la droite ligne de l'orthodoxie thébaine. Cependant, la préséance hiérarchique d'Amon ne peut effacer le rôle prépondérant de Montou qui reste le propriétaire des lieux puisque c'est encore pour lui, comme dans les autres portes publiées, que la demeure a été élevée, selon les textes des dédicaces.

La porte F centrale nous révèle peu de témoignages sur les scènes et les rituels accomplis dans le temple ; on y reconnaît surtout la représentation d'un culte très classique des ancêtres, pères, mères et dieux primordiaux qui bénéficiaient de libation, encensement, offrandes de pains, actes de respect et rites premiers d'offrandes, nécessaires dans toute liturgie consacrée aux ancêtres.

La grande porte D centrale nomme les divinités du temple d'un terme vague : « Seigneurs aux formes mystérieuses » ; ce même terme est encore inscrit sur l'architrave du portique d'entrée actuel, désignant le disque aux deux uræi, à la fois Rê, Amon le Caché ou Montou.

Dans le dernier épisode de la campagne des premiers Ptolémées, sous Ptolémée IV Philadelphie, le dieu caché révèle aux fidèles une autre forme de lui, visible : la porte A « de Djémê » permet un face-à-face avec le dieu, accessible aux pèlerins dans sa manifestation lors des oracles. Les portes placées à la limite de deux espaces, profanes et sacrés, témoignaient de la transformation des rituels vers une plus grande participation des fidèles, face à une divinité plus proche d'eux.





Ancienne hypothèse de restitution



Nouvelle hypothèse de restitution

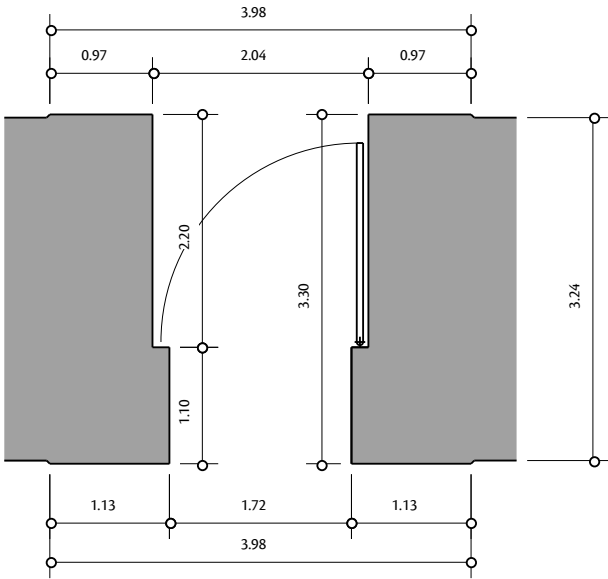


Ancienne hypothèse de restitution

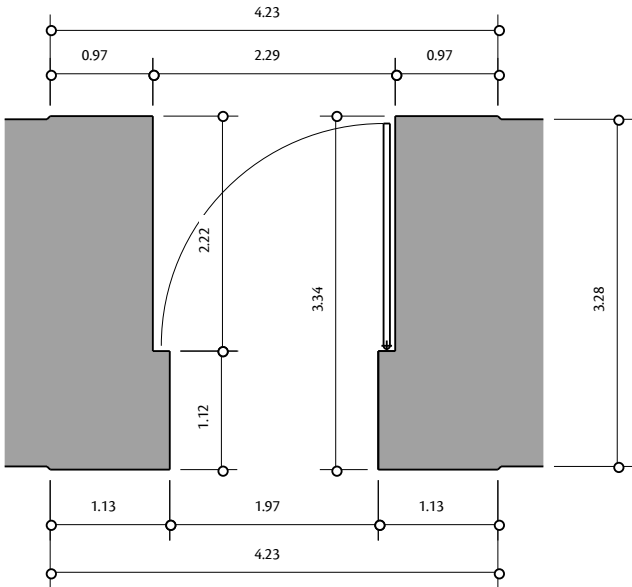


Nouvelle hypothèse de restitution





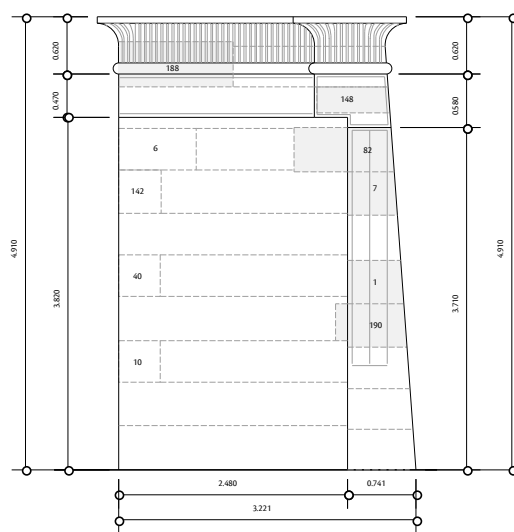
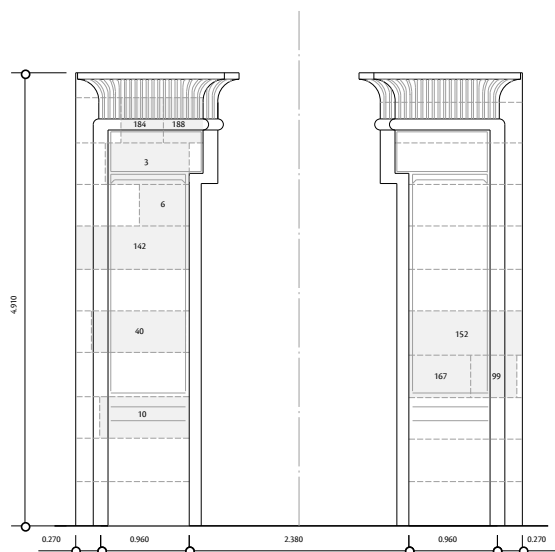
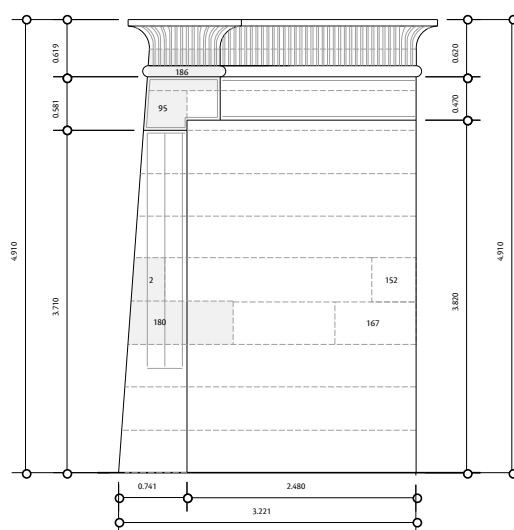
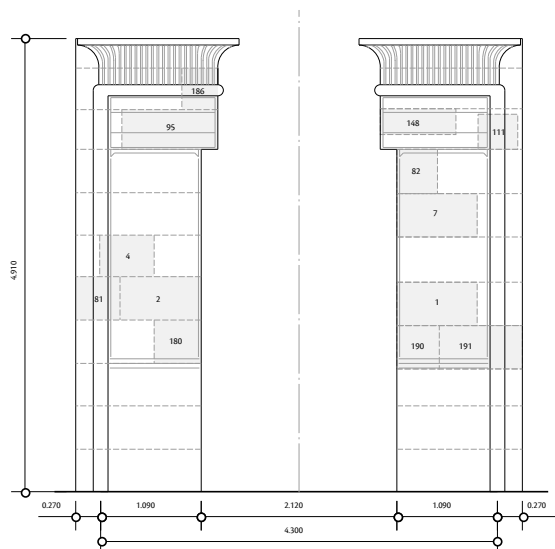
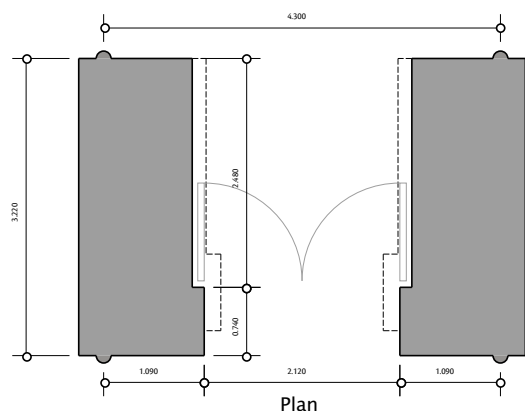
Ancienne hypothèse de restitution



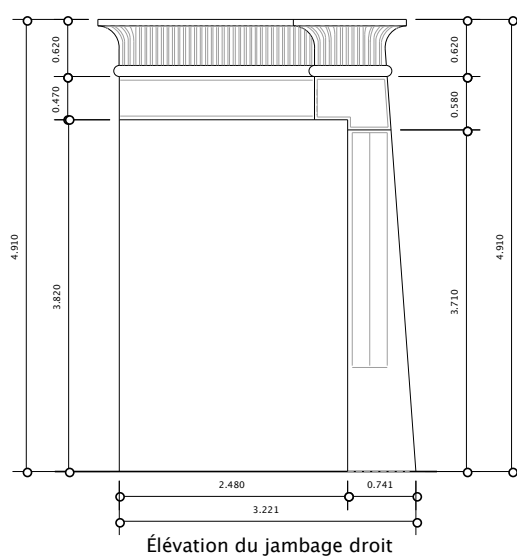
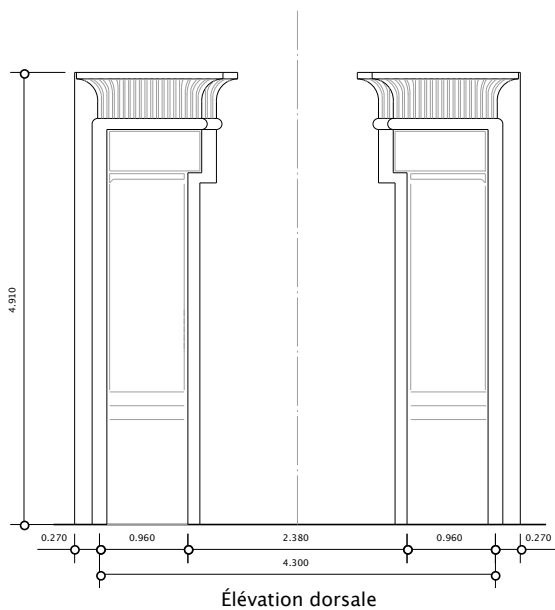
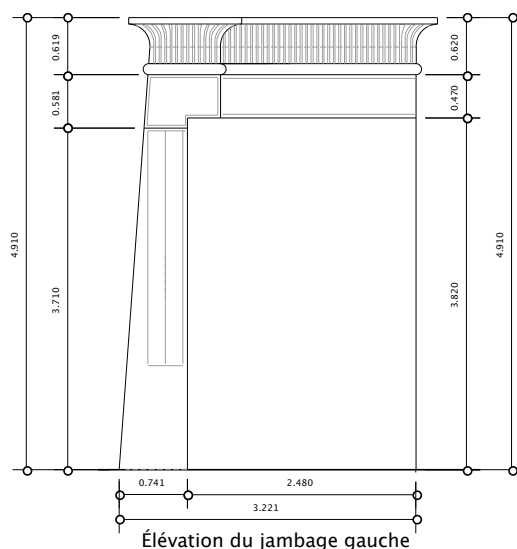
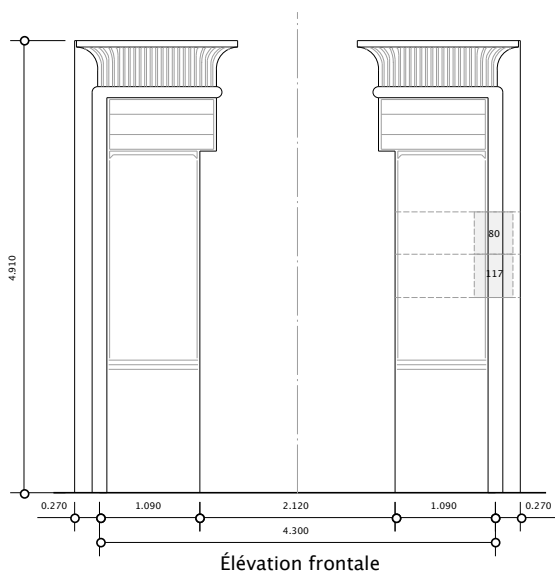
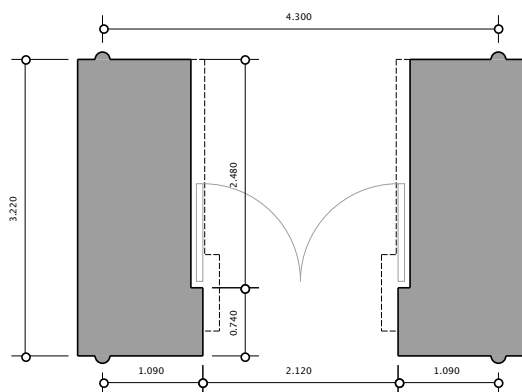
Nouvelle hypothèse de restitution

© Dessin J.-F. Carloti

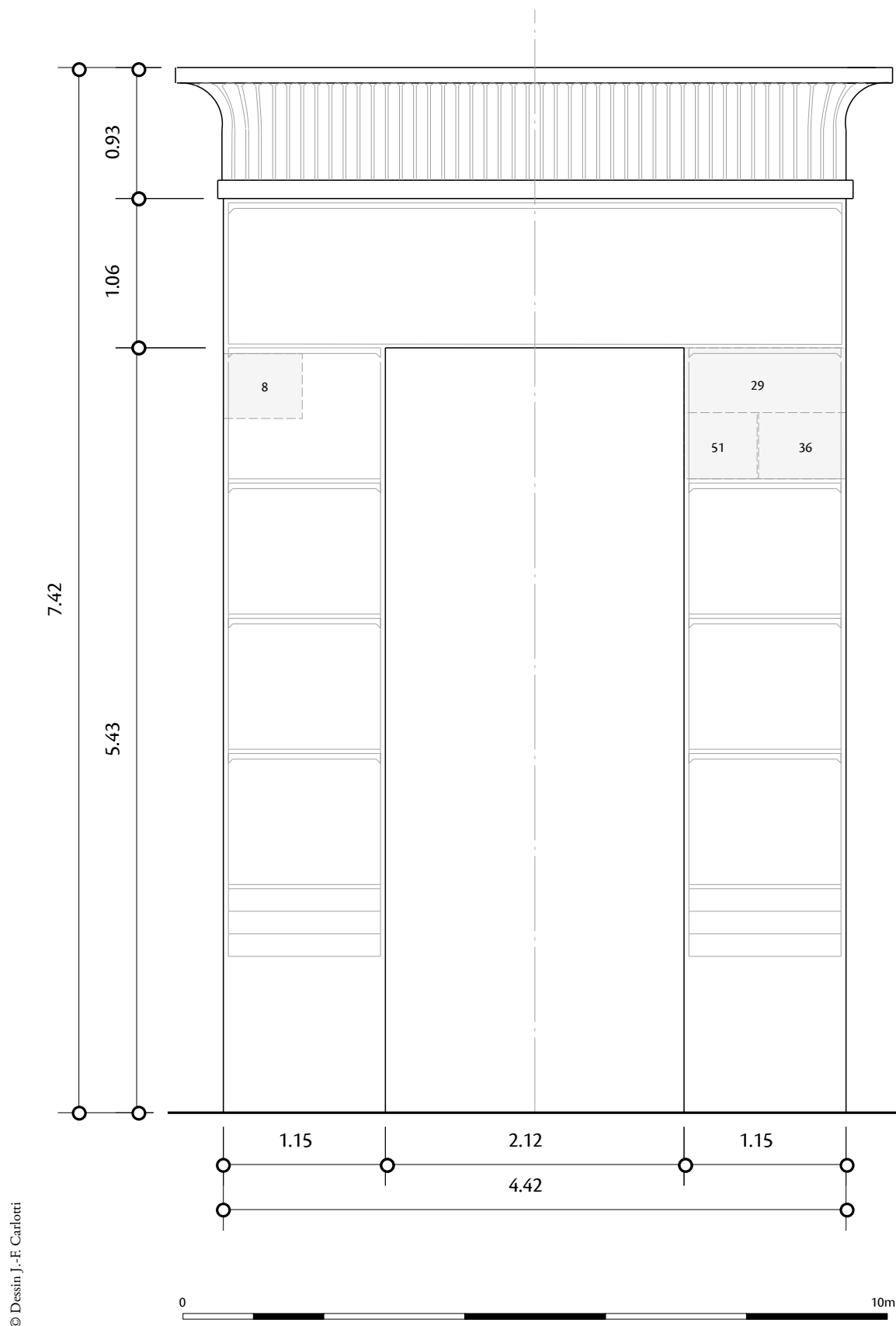


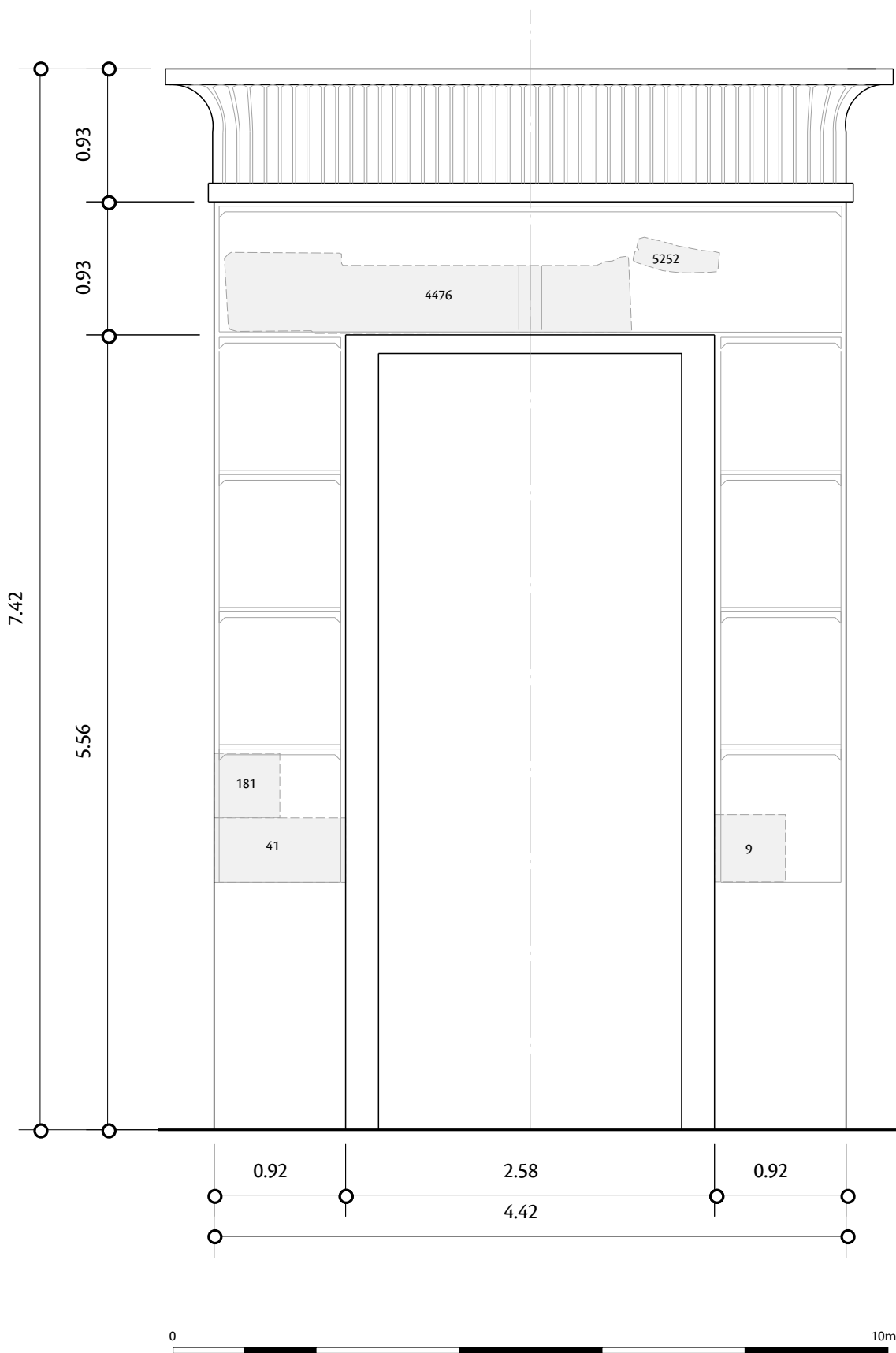


0 10m

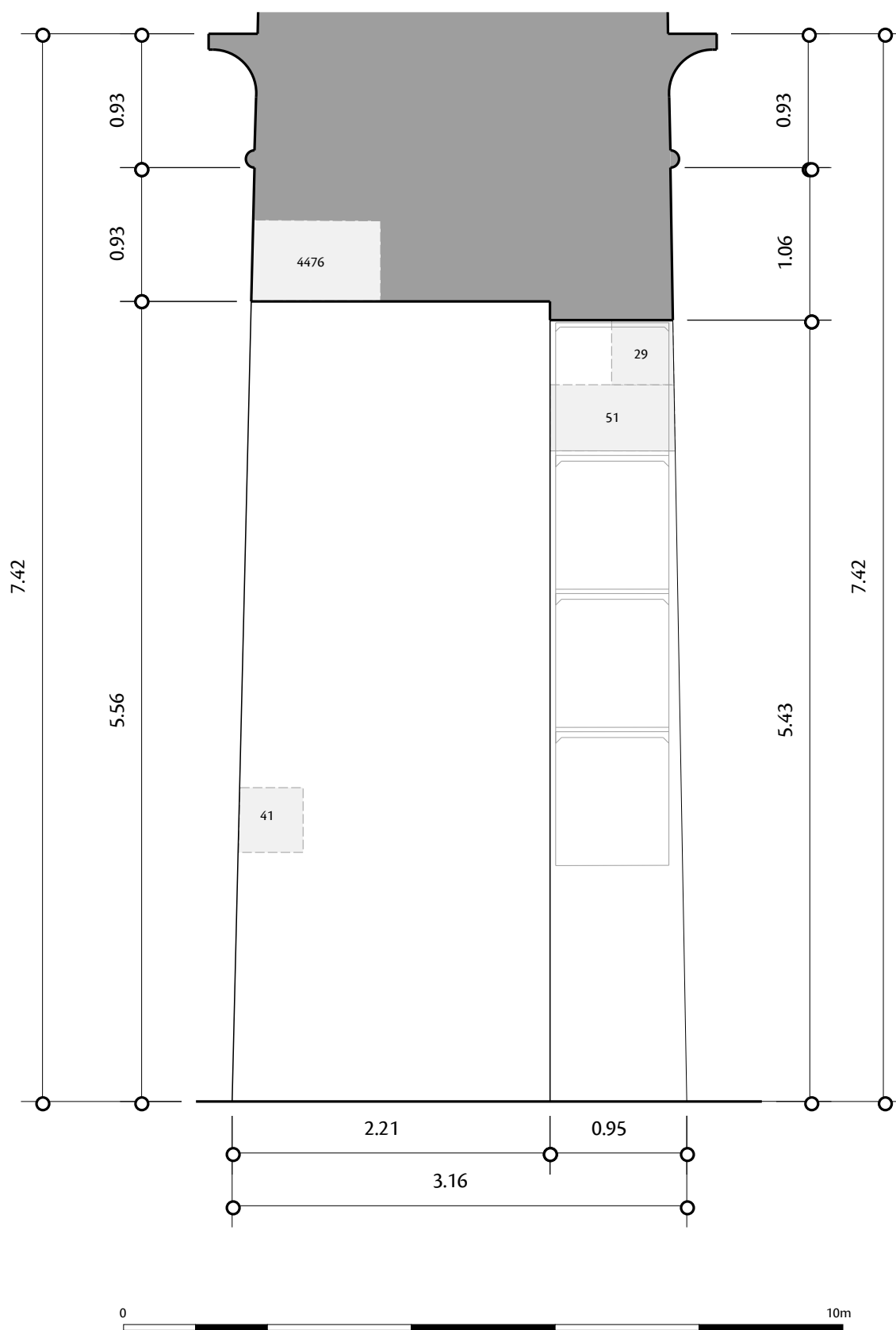


0 10m

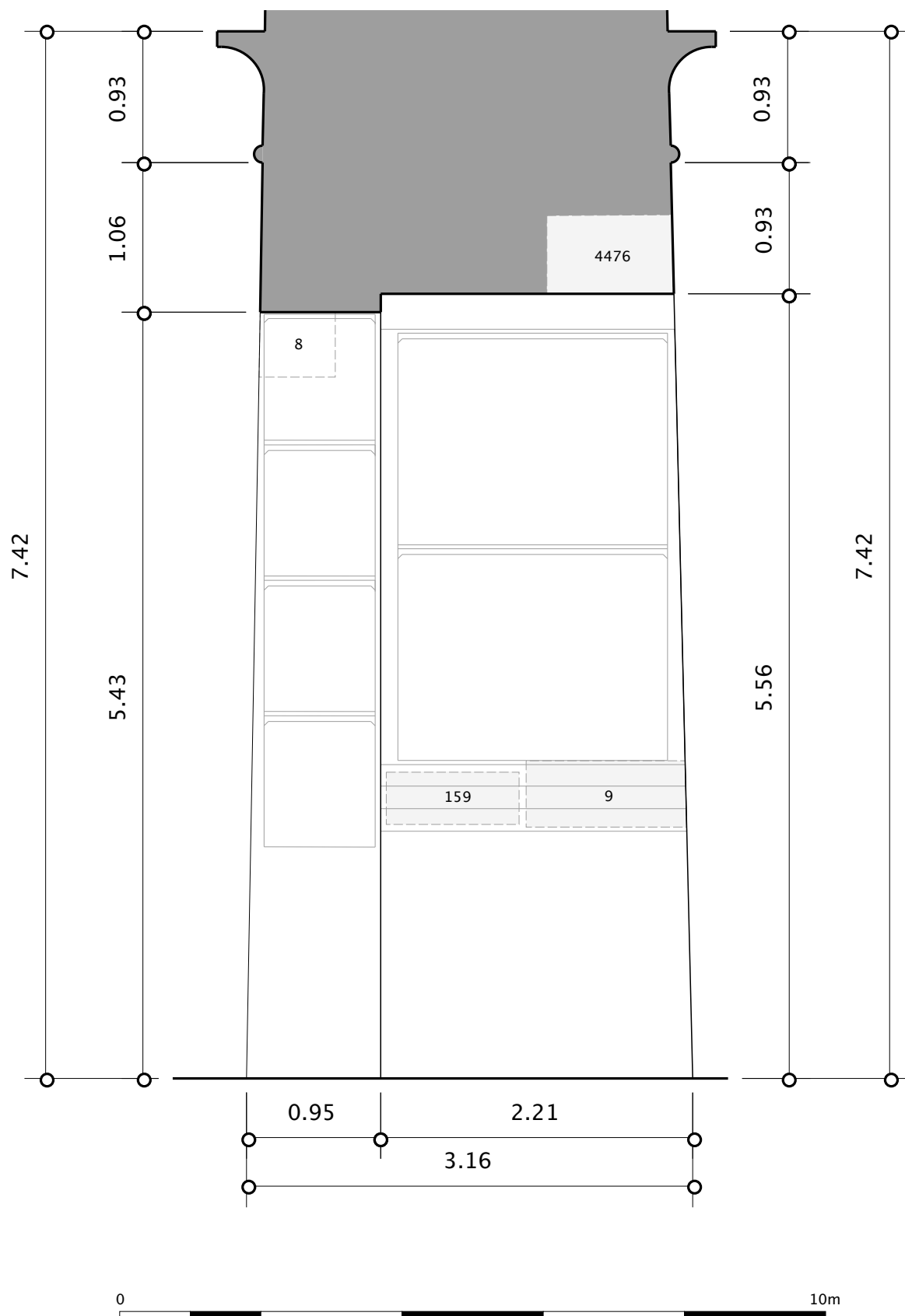




© Dessin J.-F. Carloti

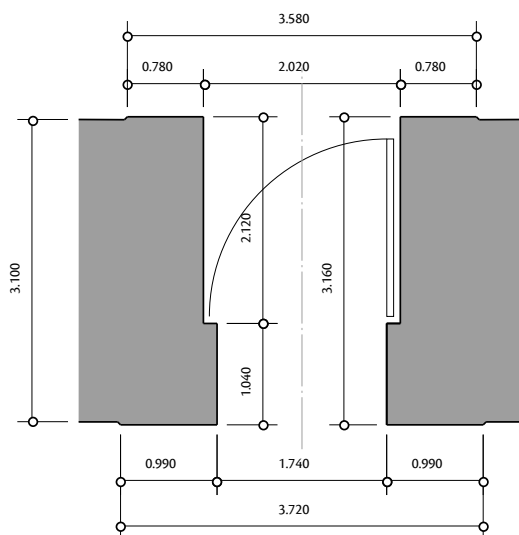


© Dessin J.-F. Carlotti



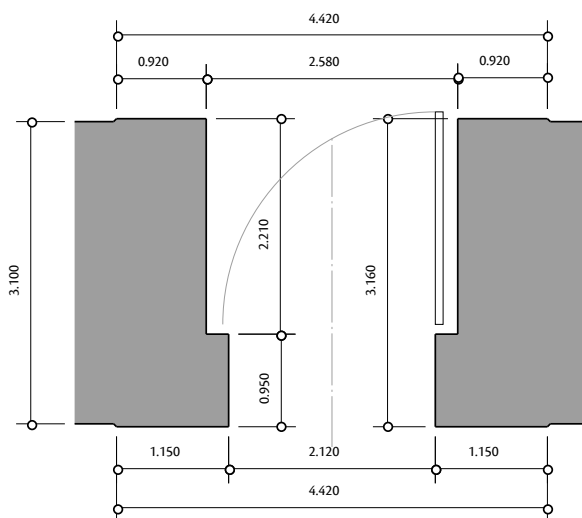
© Dessin J.-F. Carloti

Porte B, dite « de la course à la rame »,
de Ptolémée III à Médamoud
conservée au Musée des Beaux-Arts de Lyon

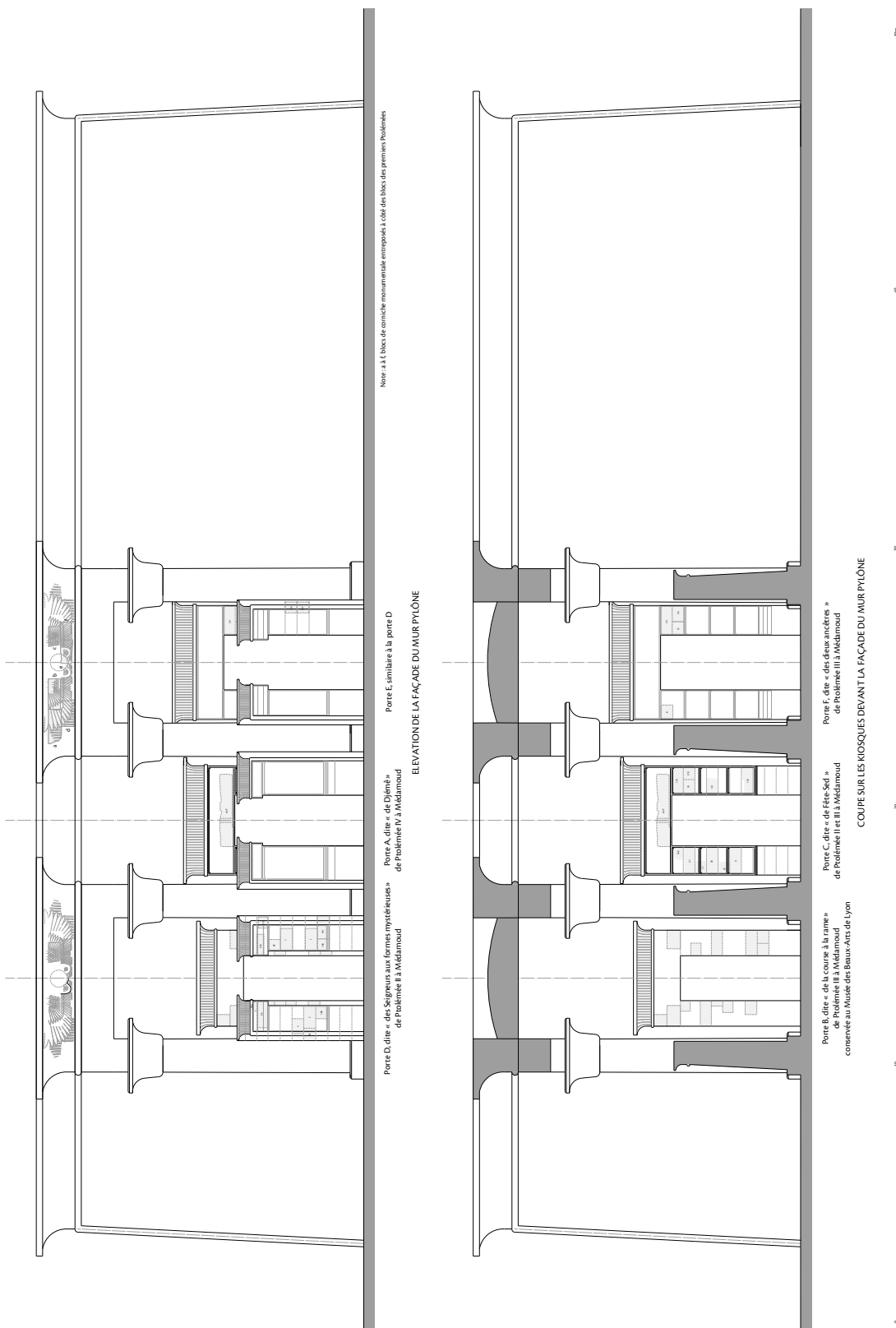


Plan,
restitution selon les canons égyptiens

Porte F, dite des « dieux ancêtres »,
de Ptolémée III à Médamoud

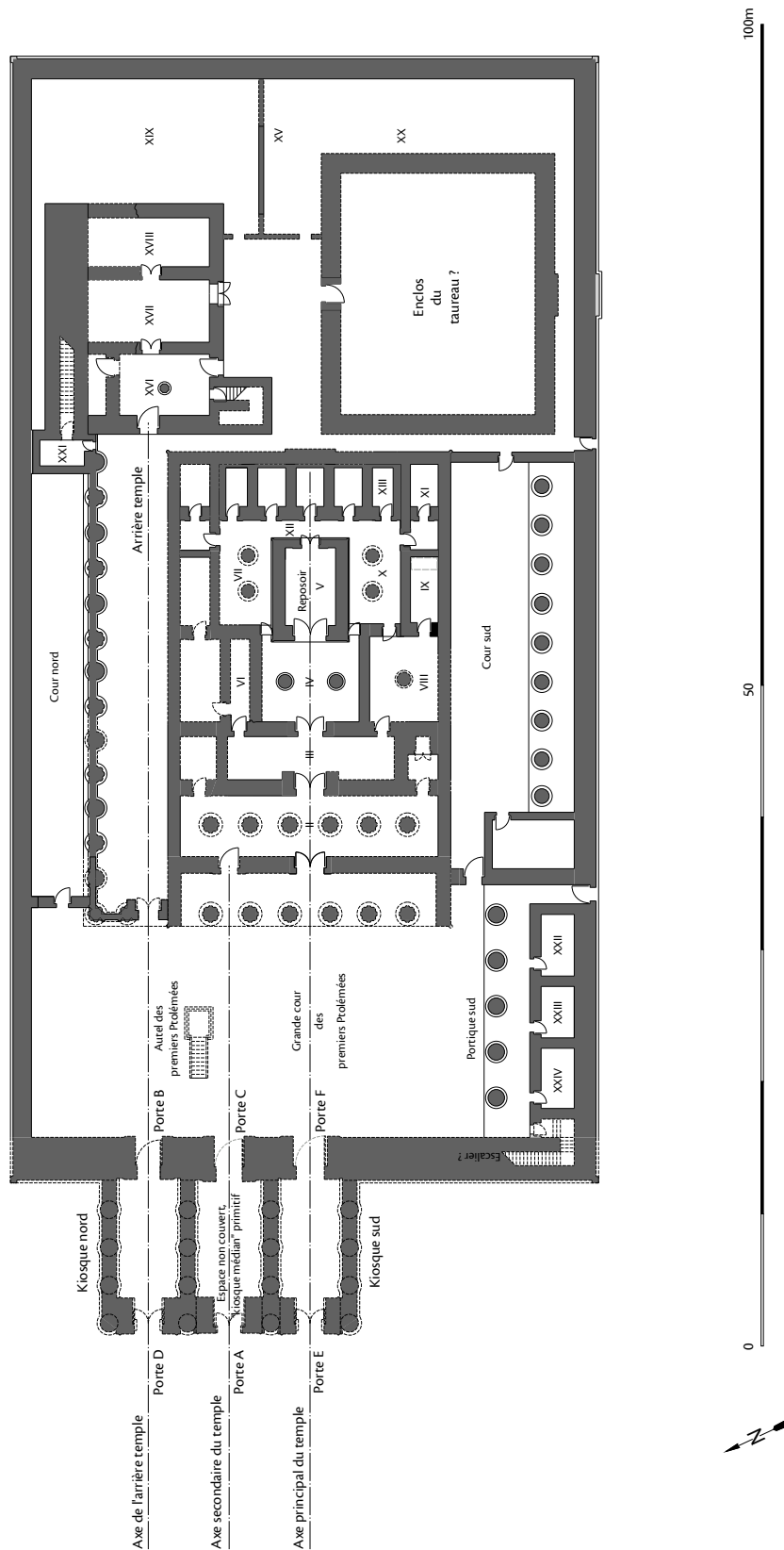


Plan,
restitution selon les canons égyptiens



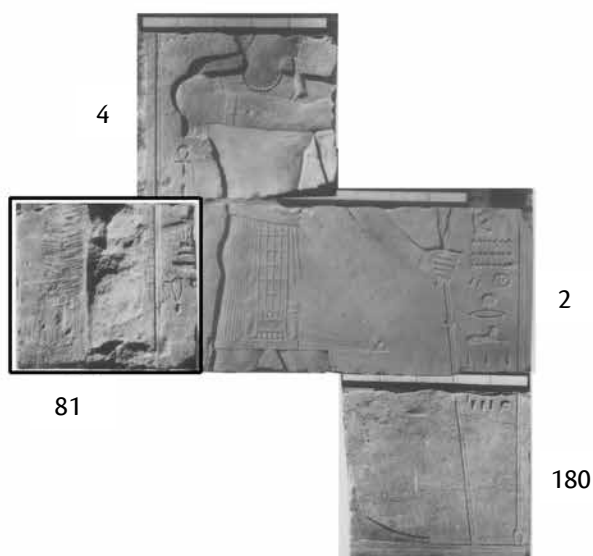
© Dessin J.-F. Carloti

PL 13. Essai de restitution de la façade du mur-pylône du temple de Médamoud sous les règnes des premiers Ptolémées.
 A. Élévation de la façade du mur-pylône.
 B. Coupe sur les kiosques devant le mur-pylône.



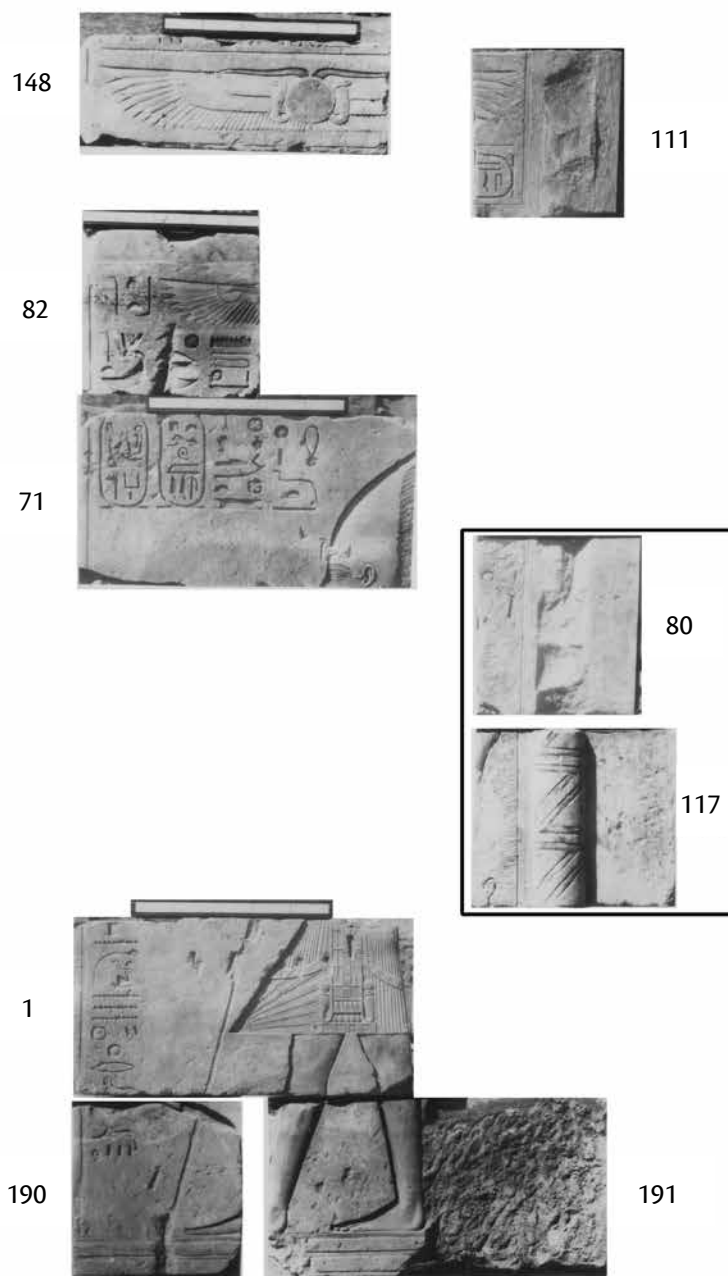
© Dessin J.-F. Carloti

Pl. 14. Hypothèse de localisation des portes des premiers Ptolémées trouvées en emploi dans le mur-pylône. Essai de restitution du temple sous les premiers Ptolémées.



Photomontage frontal gauche

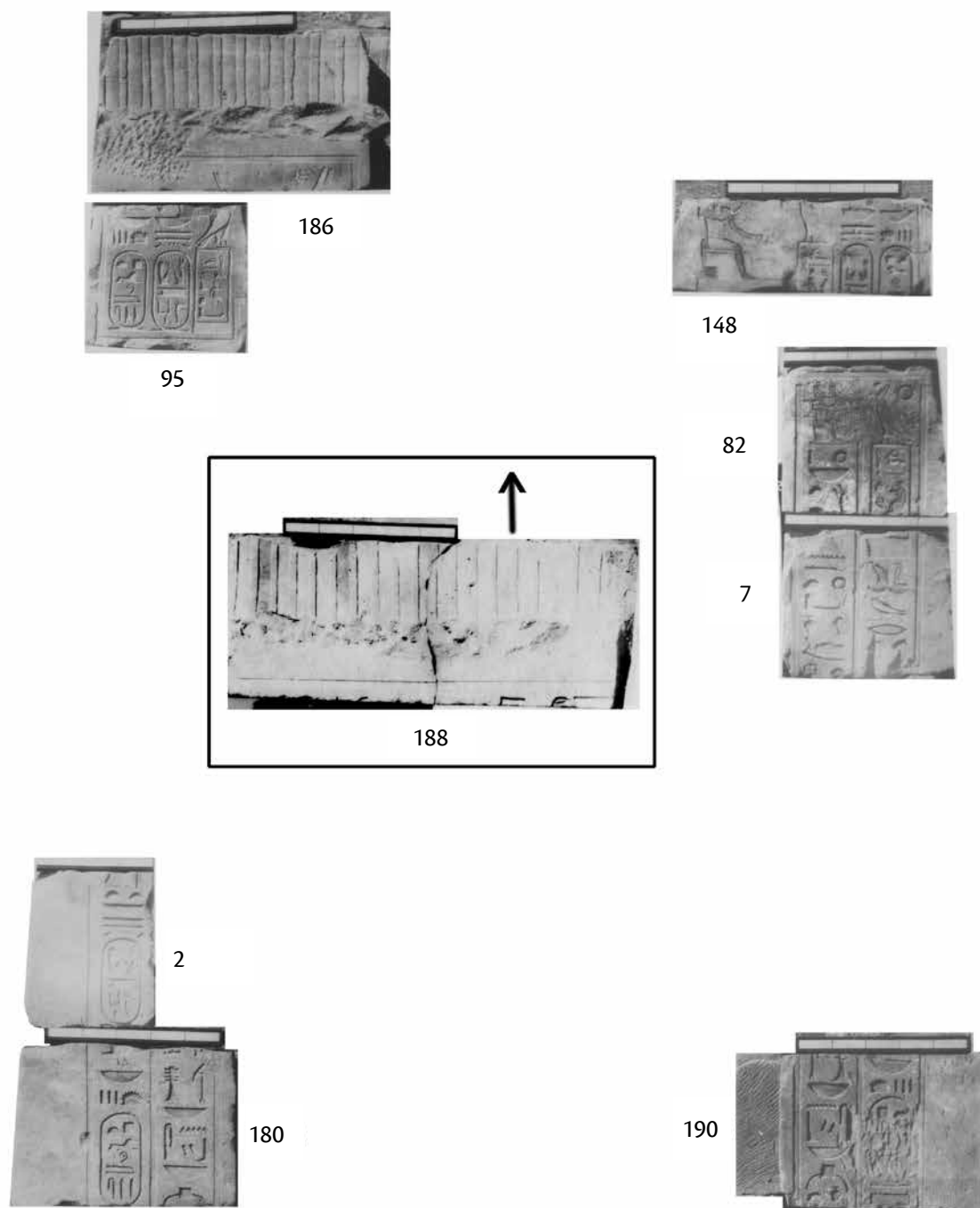
PL. 15. Porte D. Élévation frontale gauche. Photomontage d'après celui de Cl. Robichon.



© Clichés A. Vanille, Ifao

Photomontage frontal droit
Blocs 80 et 117 à reporter Porte E

PL. 16. Porte D. Élévation frontale droite. Photomontage d'après celui de Cl. Robichon.



© Clichés A. Varille, Ifao

Photomontage des embrasures

PL. 17. Porte D. Embrasures gauche et droite. Photomontage d'après celui de Cl. Robichon.

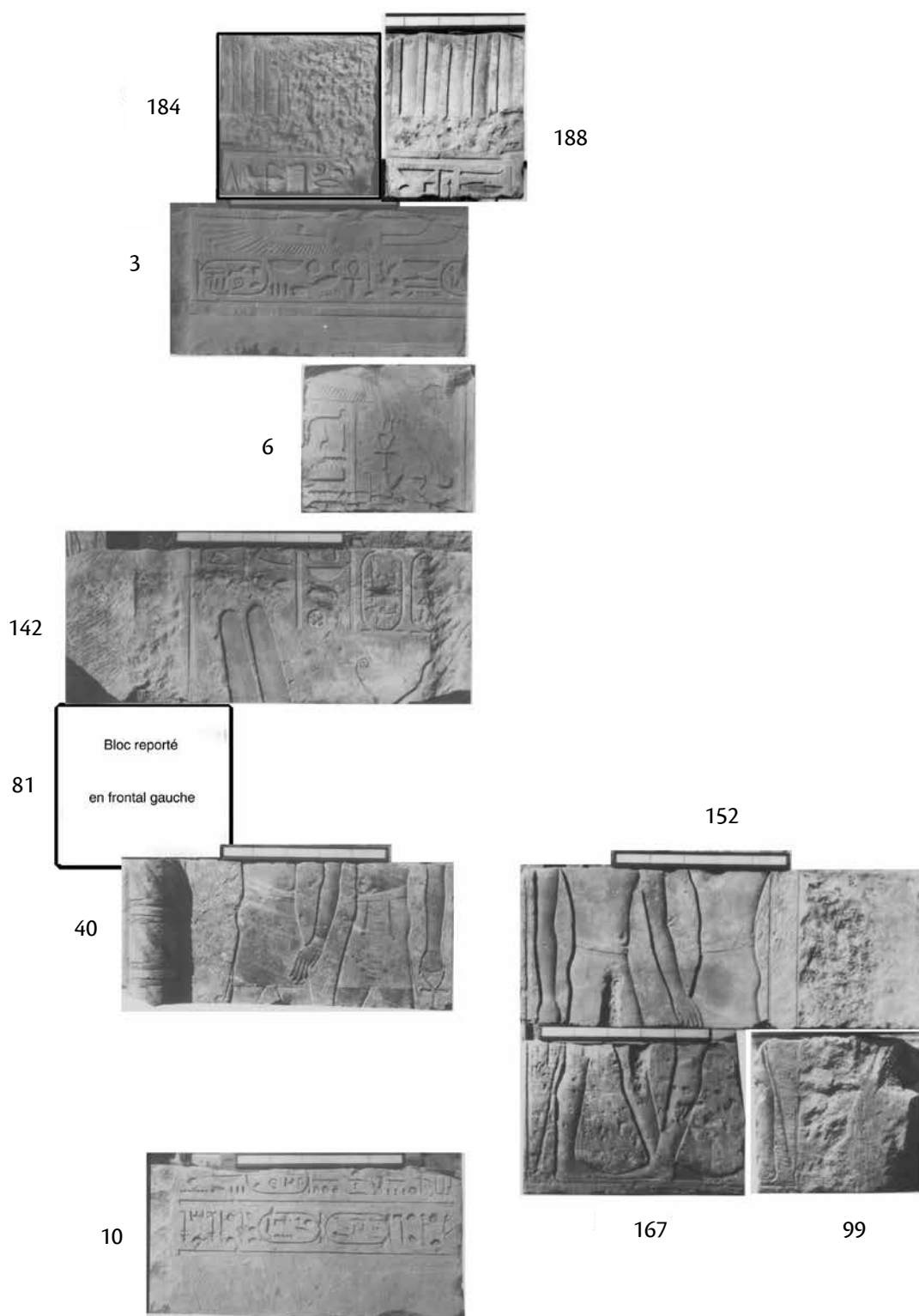
BIFAO 115 (2016), p. 373-454 Chantal Sambin-Nivet, Jean-François Carlotti

Trois autres portes des premiers Ptolémées à Médamoud

© IFAO 2026

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>



Photomontage élévation dorsale

PL. 18. Porte D. Élévation dorsale. Photomontage d'après celui de Cl. Robichon.

Porte F des Ancêtres (clichés Robichon)



Frontal G



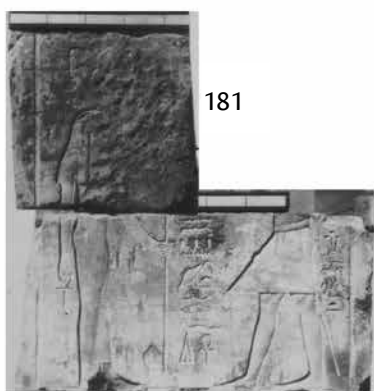
Frontal D



Embrasement G



Tableau D



Revers G



Revers D



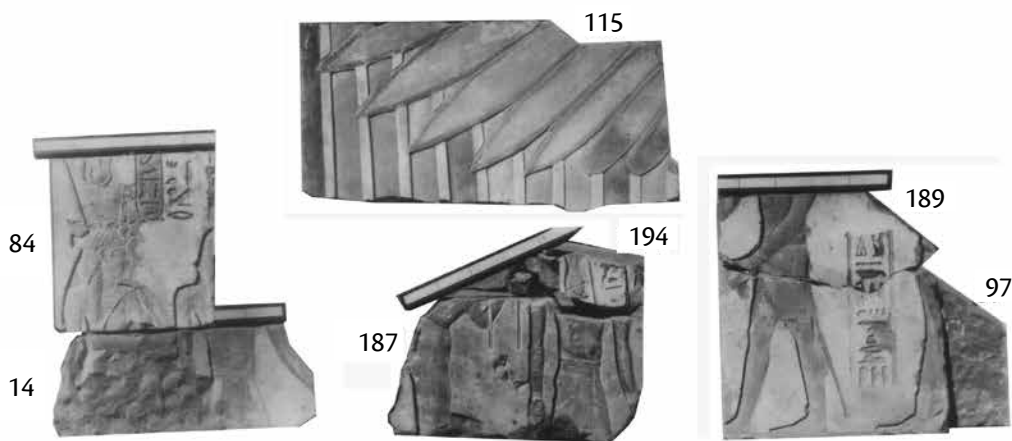
A.



B.



C.



D.

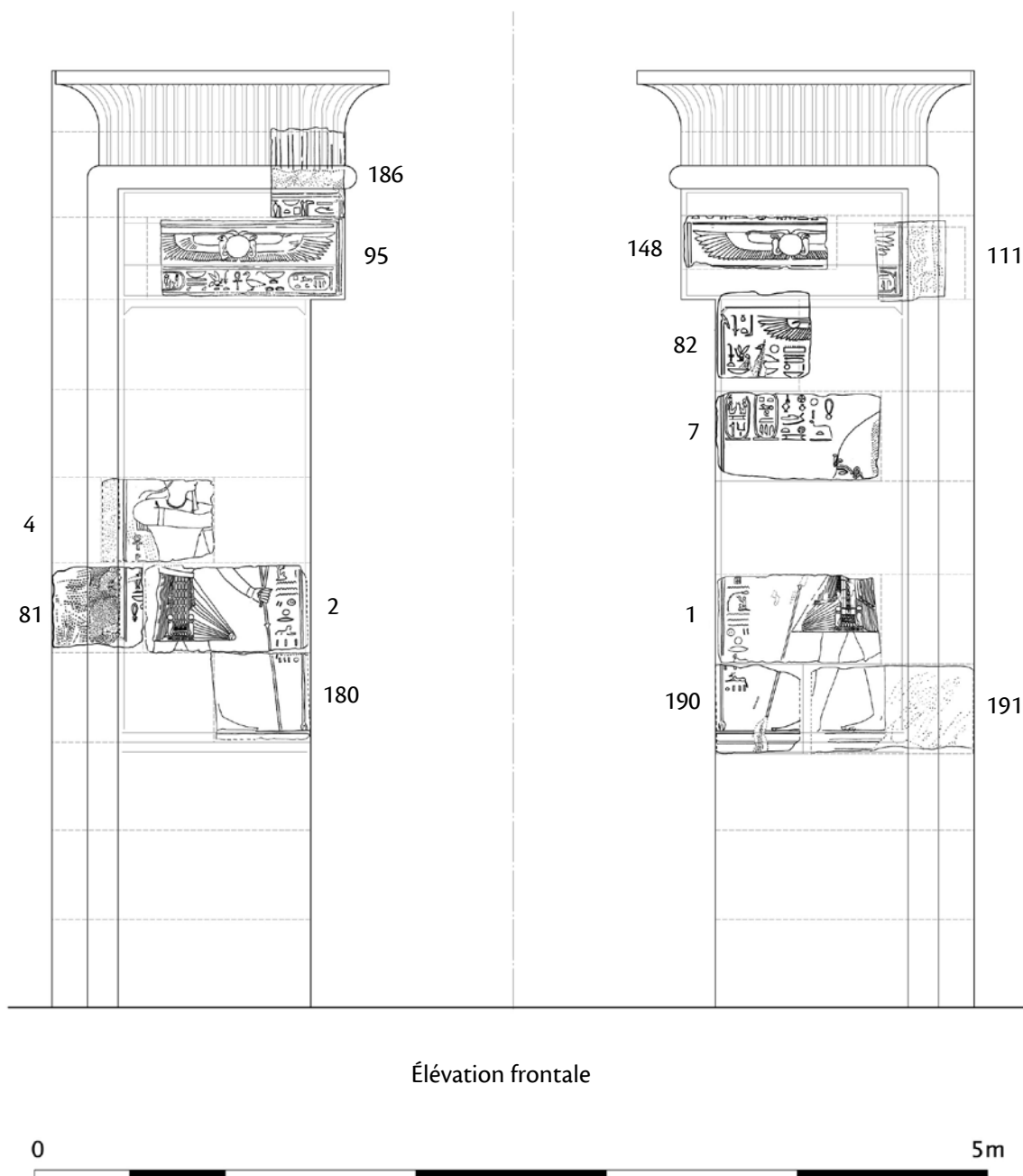
Pl. 20. Les linteaux et le photomontage de Cl. Robichon, dit « porte E ».

A. Lintéau inv. 2469.

B. Lintéau inv. 4476.

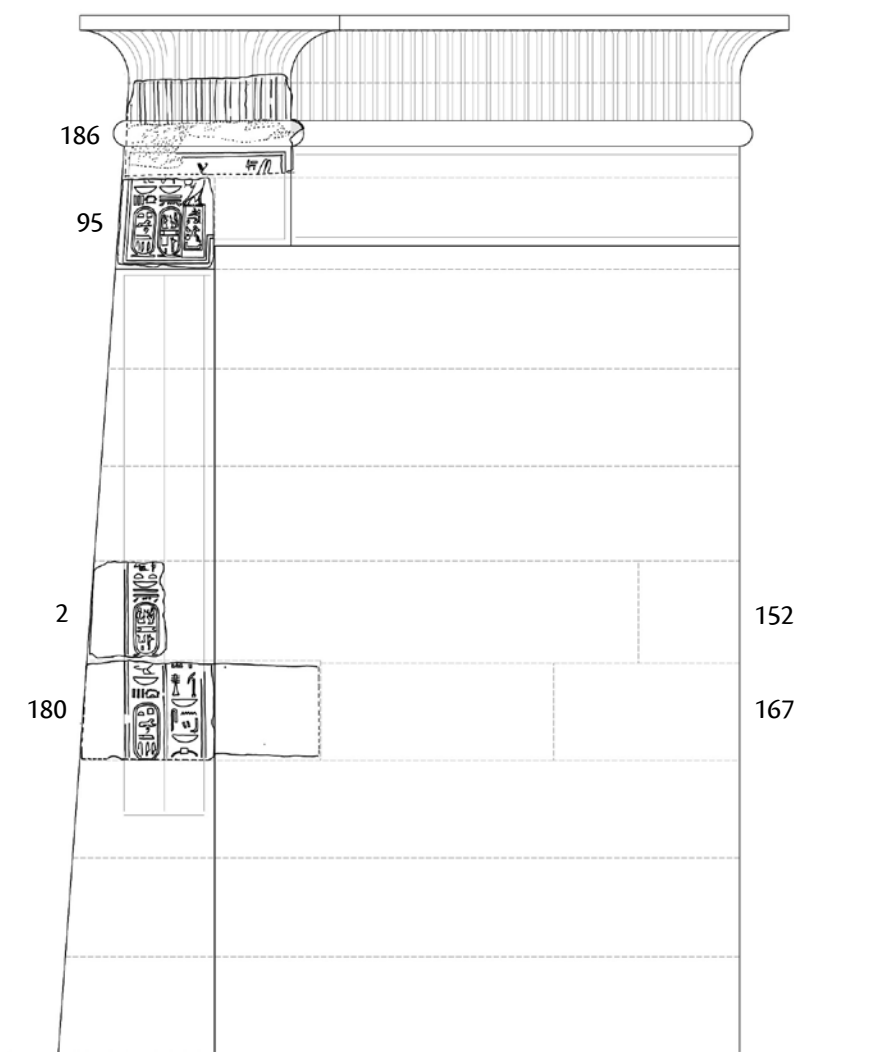
C. Lintéau inv. 4477.

D. Éléments de photomontages indiqués en « porte E » d'après les assemblages de Cl. Robichon et A. Varille.



© Dessin C. Sambin

Jean-François CARLOTTI, architecture – Chantal NIVET, épigraphie – mars 2014

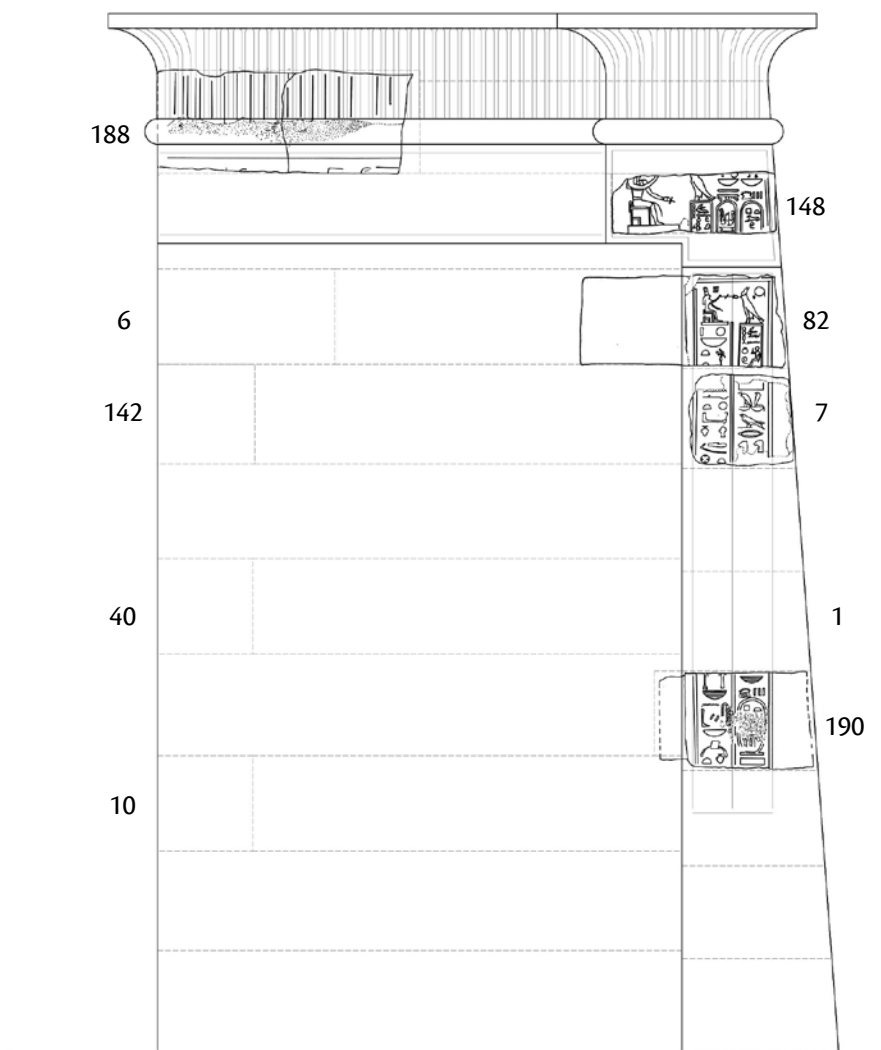


Élévation de l'embrasure du jambage gauche



© Dessin C. Sambin

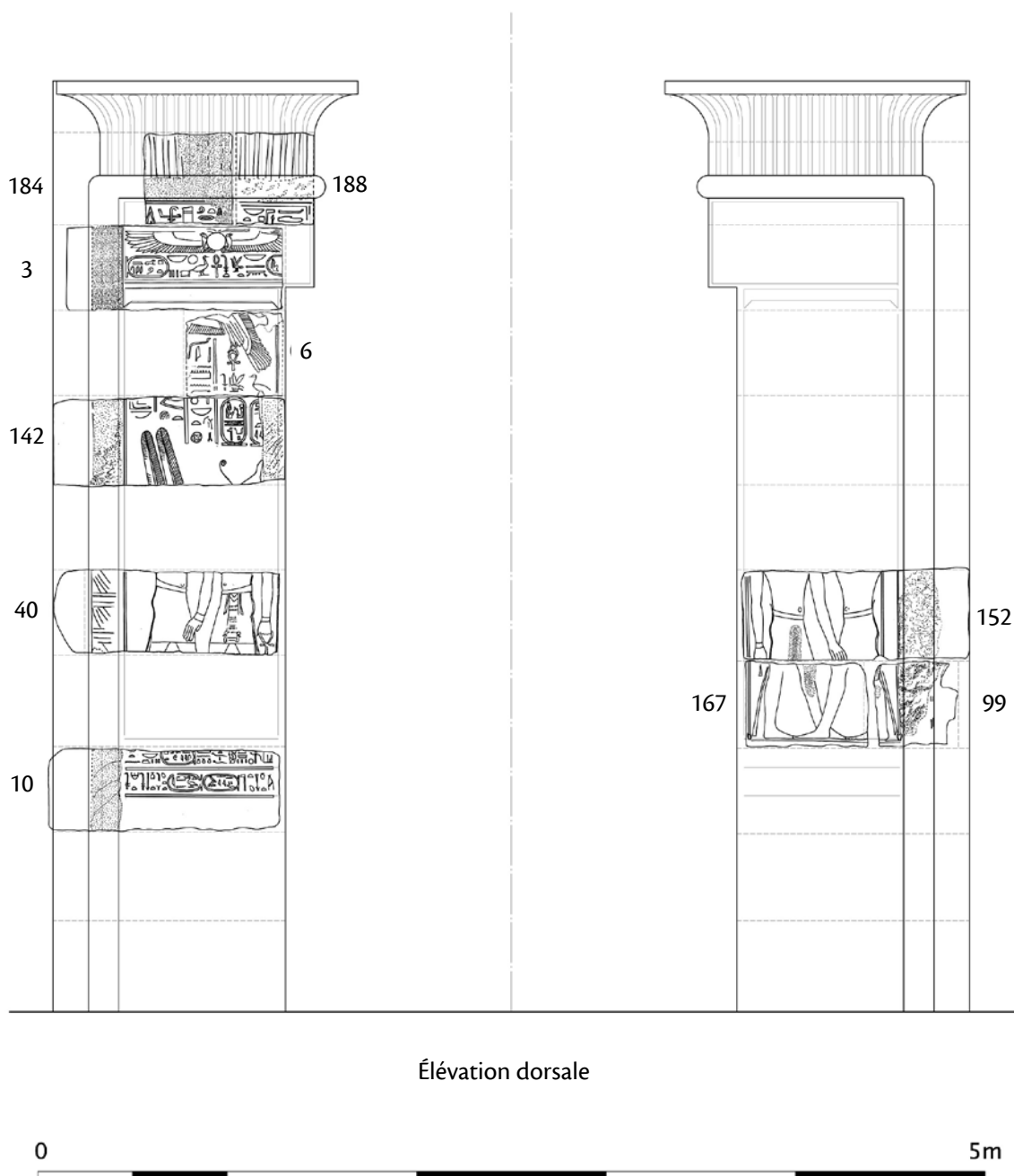
Jean-François CARLOTTI, architecture – Chantal NIVET, épigraphie – mars 2014



Élévation de l'embrasure du jambage droit

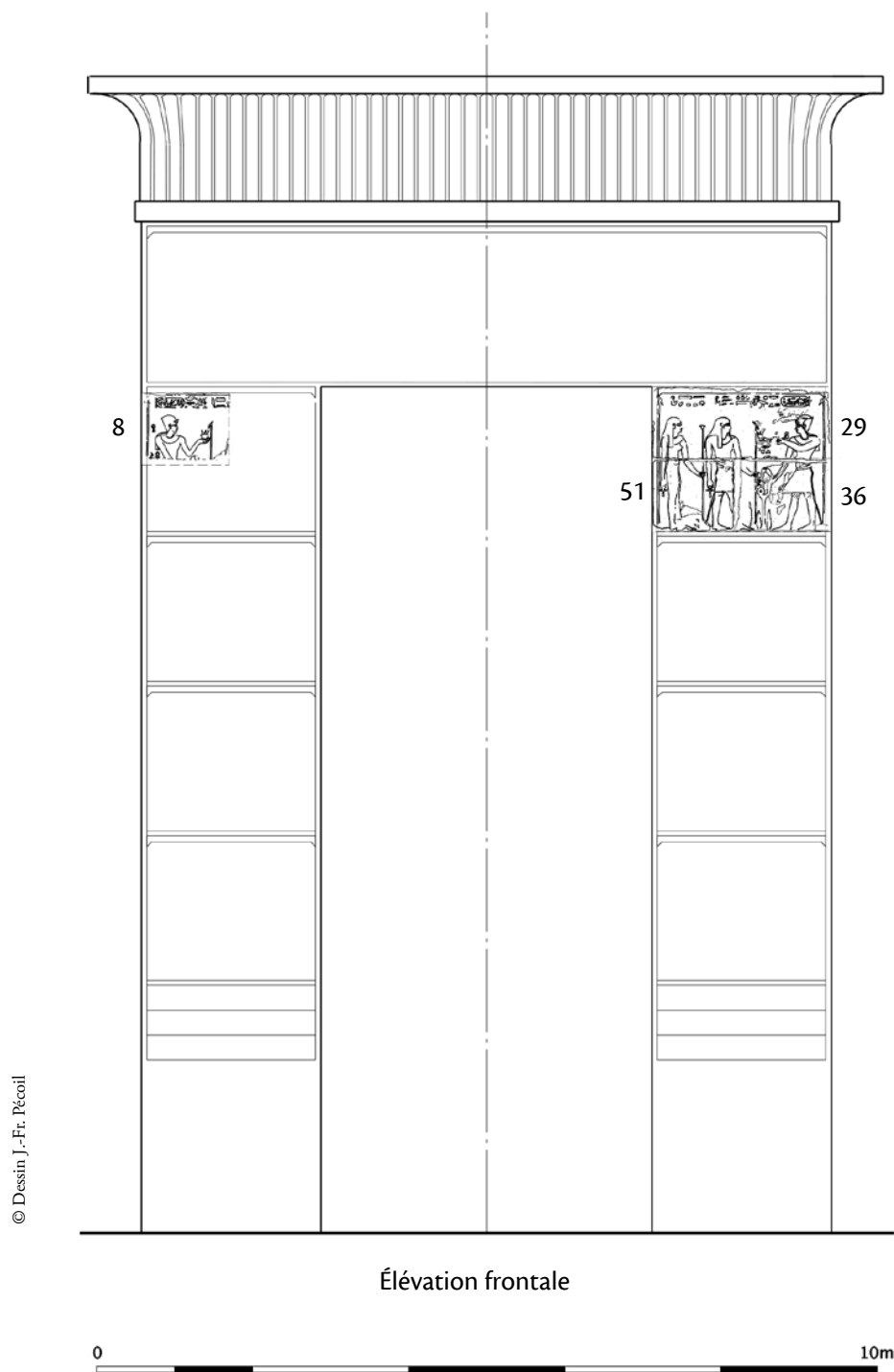
0 5m

Jean-François CARLOTTI, architecture – Chantal NIVET, épigraphie – mars 2014

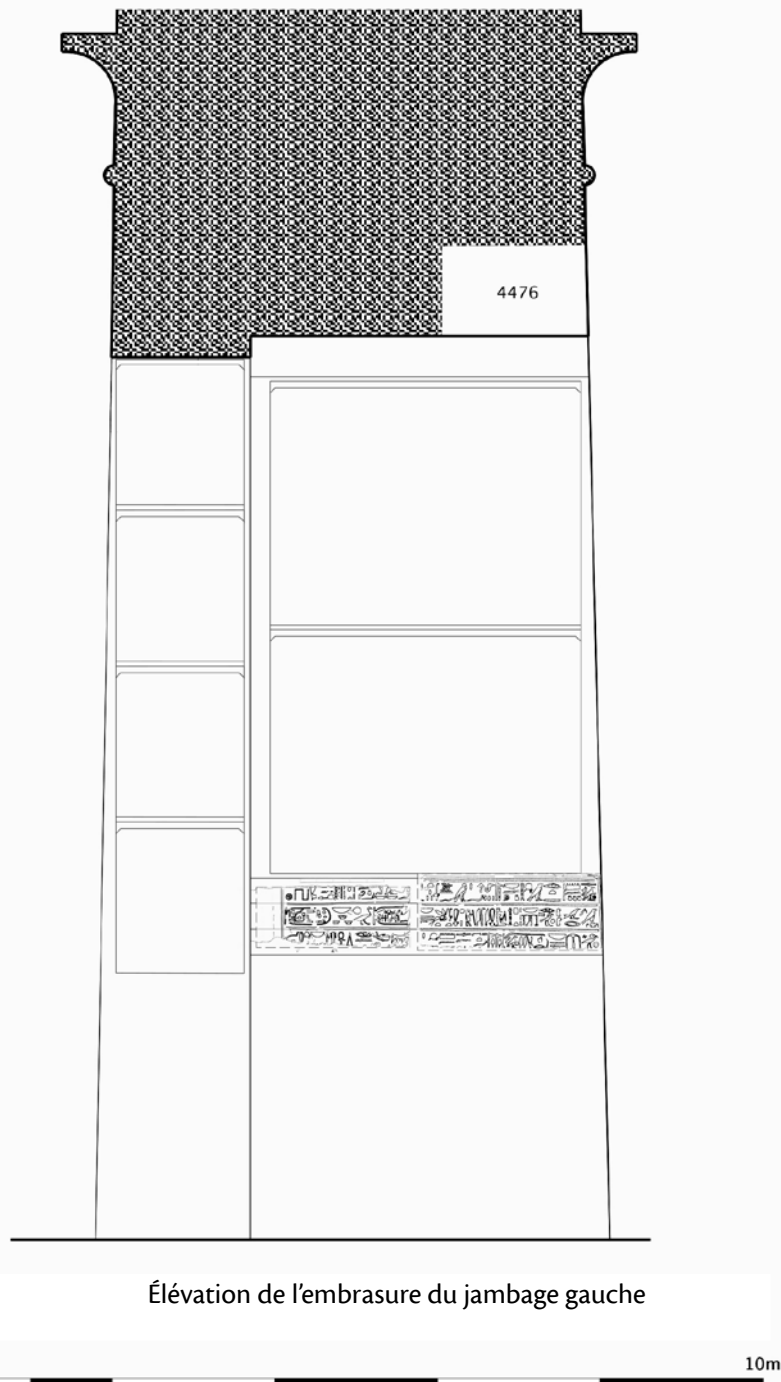


© Dessin C. Sambin

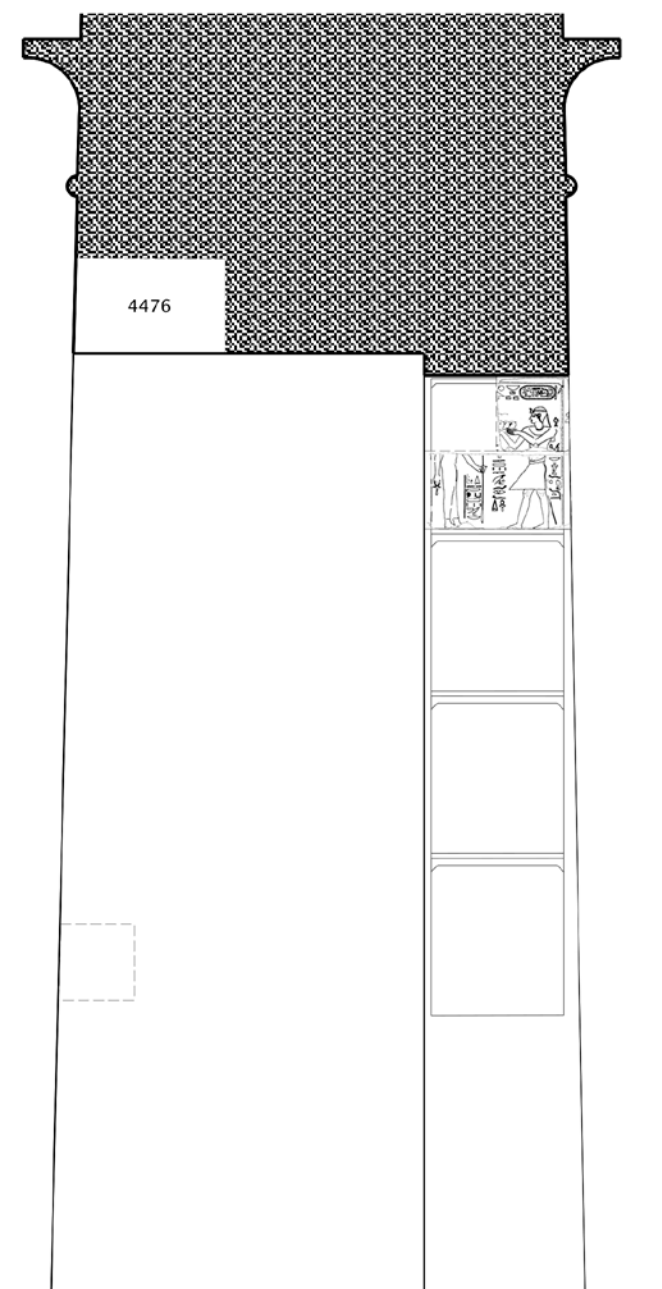
Jean-François CARLOTTI, architecture – Chantal NIVET, épigraphie – mars 2014



© Dessin J.-Fr. Pécoil



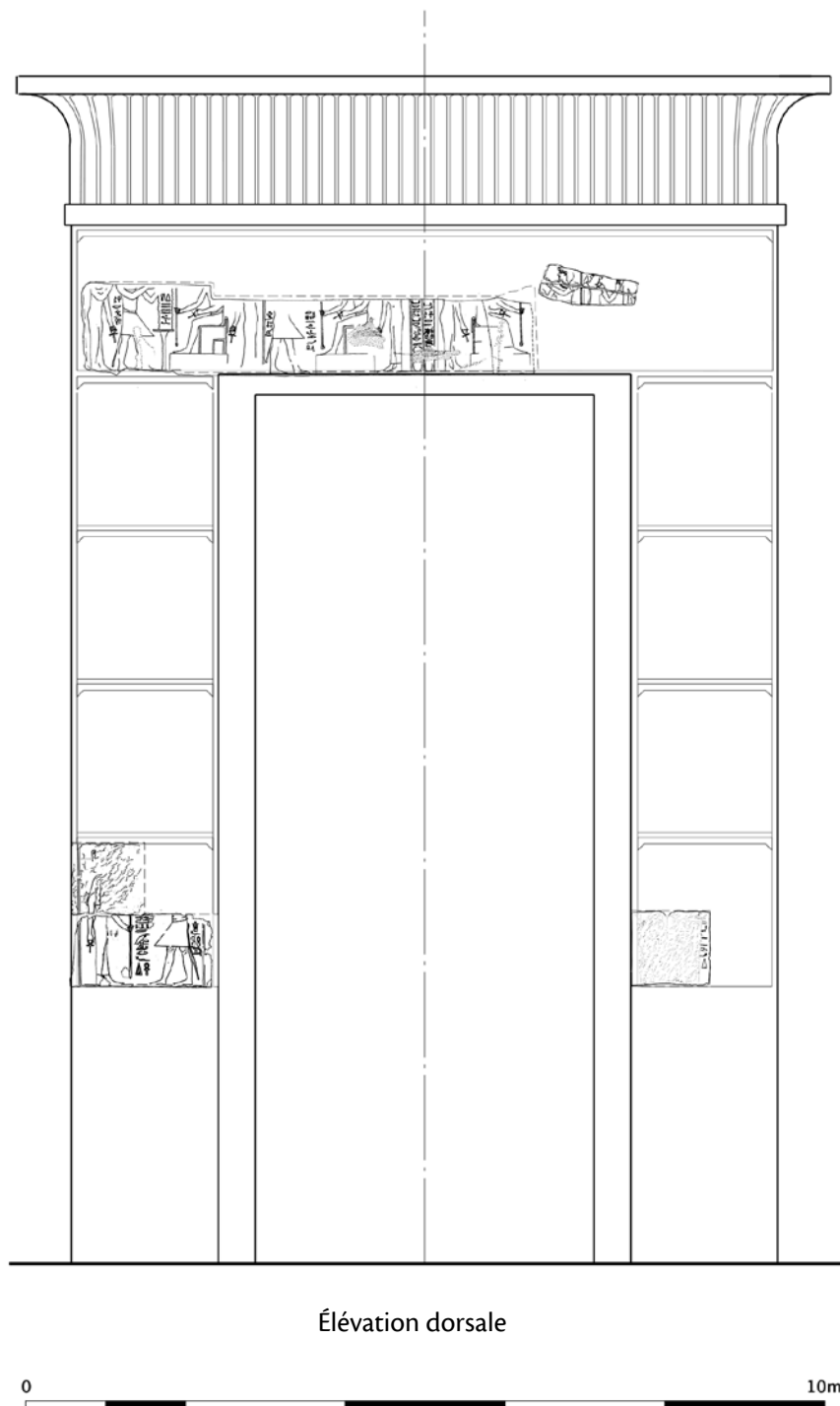
© Dessin J.-Fr. Pécoïl



Élévation de l'embrasure du jambage droit

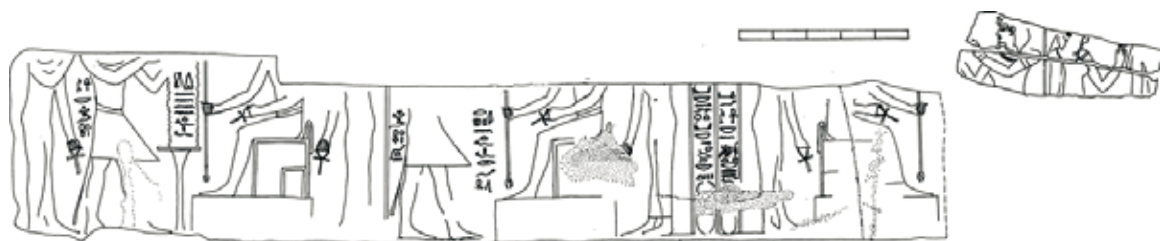
0 10m

Porte F, dite des « Ancêtres »,
de Ptolémée III à Médamoud

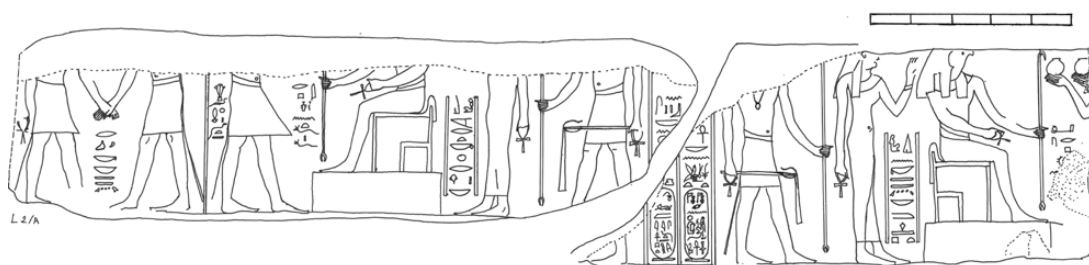


© Dessin J.-Fr. Pécoit et C. Sambin

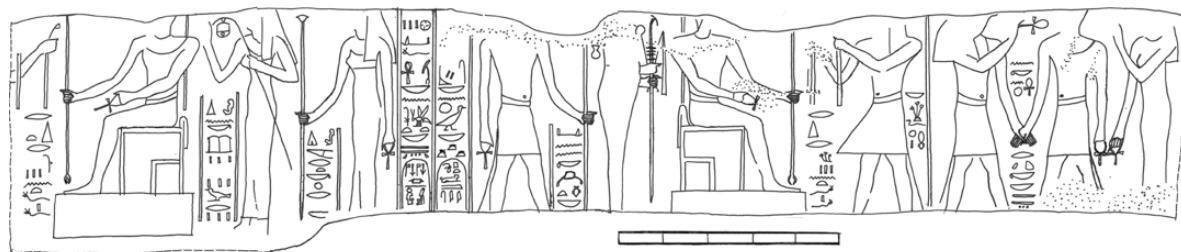
Élévation dorsale



A.



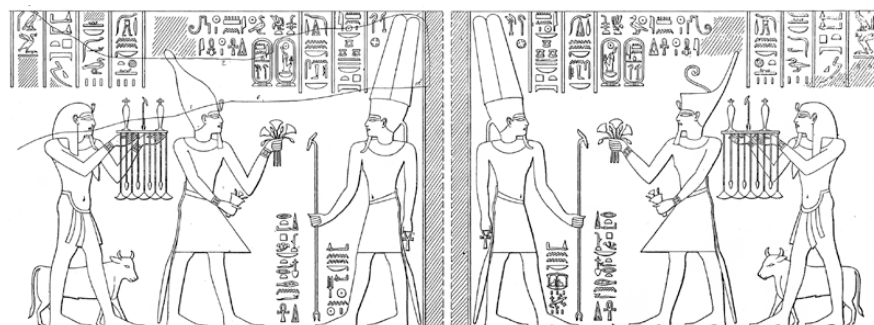
B.



C.



D.



E.

PL. 29. Les linteaux.

A. Lintéau inv. 4476. Porte F. Revers. © Dessin C. Sambin.

B. Lintéau inv. 2469. Porte C. Revers. © Dessin C. Sambin.

C. Lintéau inv. 4477. Porte C. Façade. © Dessin C. Sambin.

D. Lintéau inv. 4477. Soffite. © Dessin C. Sambin.

E. Lintéau de Louxor, d'après A. GAYET, *Le Temple de Louxor* I, MMAF 15, Chalon-sur-Saône, 1894, pl. II, fig. 5-6.

© Cliché C. Sambin



A. Les linteaux déposés à Médamoud. Face du linteau inv. 2469.

© Cliché C. Sambin



B. Linteau inv. 4477. Face.

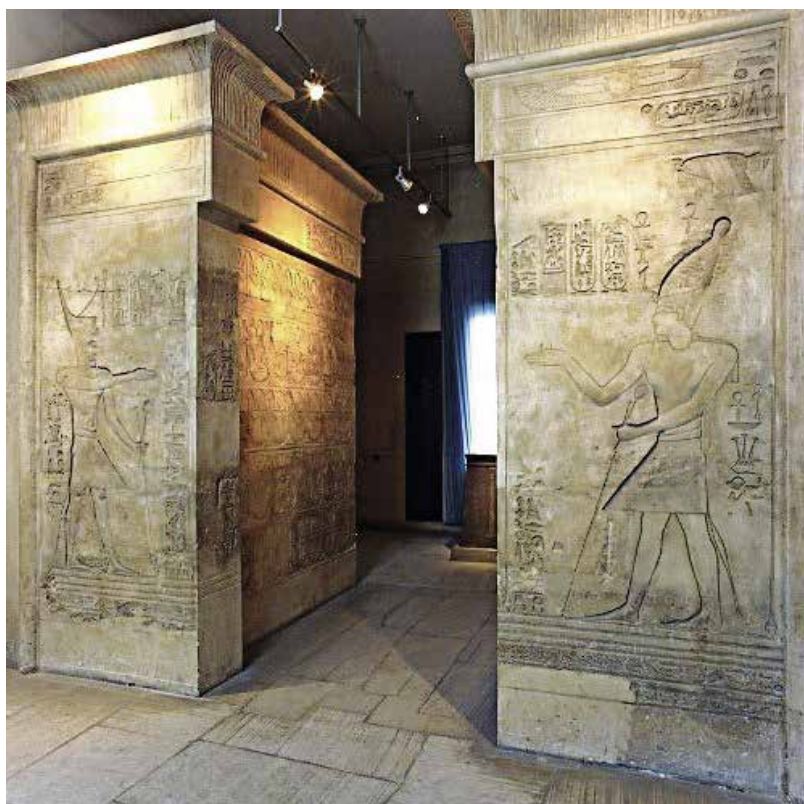
© Cliché J.-Fr. Carlotti



C. Inv. 4477. Soffite.

Pl. 30. Linteaux entreposés dans les réserves à Médamoud.

© Lyon MBA. Cliché DR



A. Porte A. Façade.

© Lyon MBA. Cliché A. Basset



B. Porte A. Dédicace.

© Lyon MBA. Cliché S. Degroisse



C. Porte A. Revers.

© Lyon MBA. Cliché DR



A. Porte B. Façade.

© Lyon MBA. Cliché DR



B. Porte B. Embrasure gauche (vue du revers).

© Lyon MBA. Cliché DR



C. Porte B. Revers. © Lyon MBA. Cliché DR.

© Lyon MBA. Cliché DR



D. Porte B. Revers. Offrande de Maât à Montou.

© Cliché M. Saïdi



A. Porte D. Bloc 02.

© Cliché M. Saïdi



B. Porte D. Bloc 07. Façade.

© Cliché M. Saïdi



C. Porte D. Bloc 07. Tableau.

© Cliché M. Saïdi



D. Porte D. Bloc 10.

© Cliché M. Saïdi



© Cliché M. Saïdi



E. Porte D. Bloc 95. Façade et tableau.

© Cliché M. Saïdi



F. Porte D. Bloc 81.

© Cliché M. Saïdi



G. Porte D. Bloc 180.

© Cliché M. Saïdi



H. Porte E. Bloc 117.

© Hanover, Kestner Museum



A. Porte F. Bloc 29 recoupé.

© Cliché M. Saïdi



B. Porte F. Bloc 09.

© Cliché M. Saïdi



C. Porte F. Bloc 36.

© Cliché M. Saïdi



D. Porte F. Bloc 159.

© Cliché M. Saïdi



E. Porte F. Bloc 51.

© Musée du Louvre. DAE, doc.Ifao



A.

© Musée du Louvre. DAE, doc.Ifao



B.

© Musée du Louvre. DAE, doc.Ifao



C.

PL. 35A.B.C. Fouilles sous le mur pylône. Blocs des premiers Ptolémées.